

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

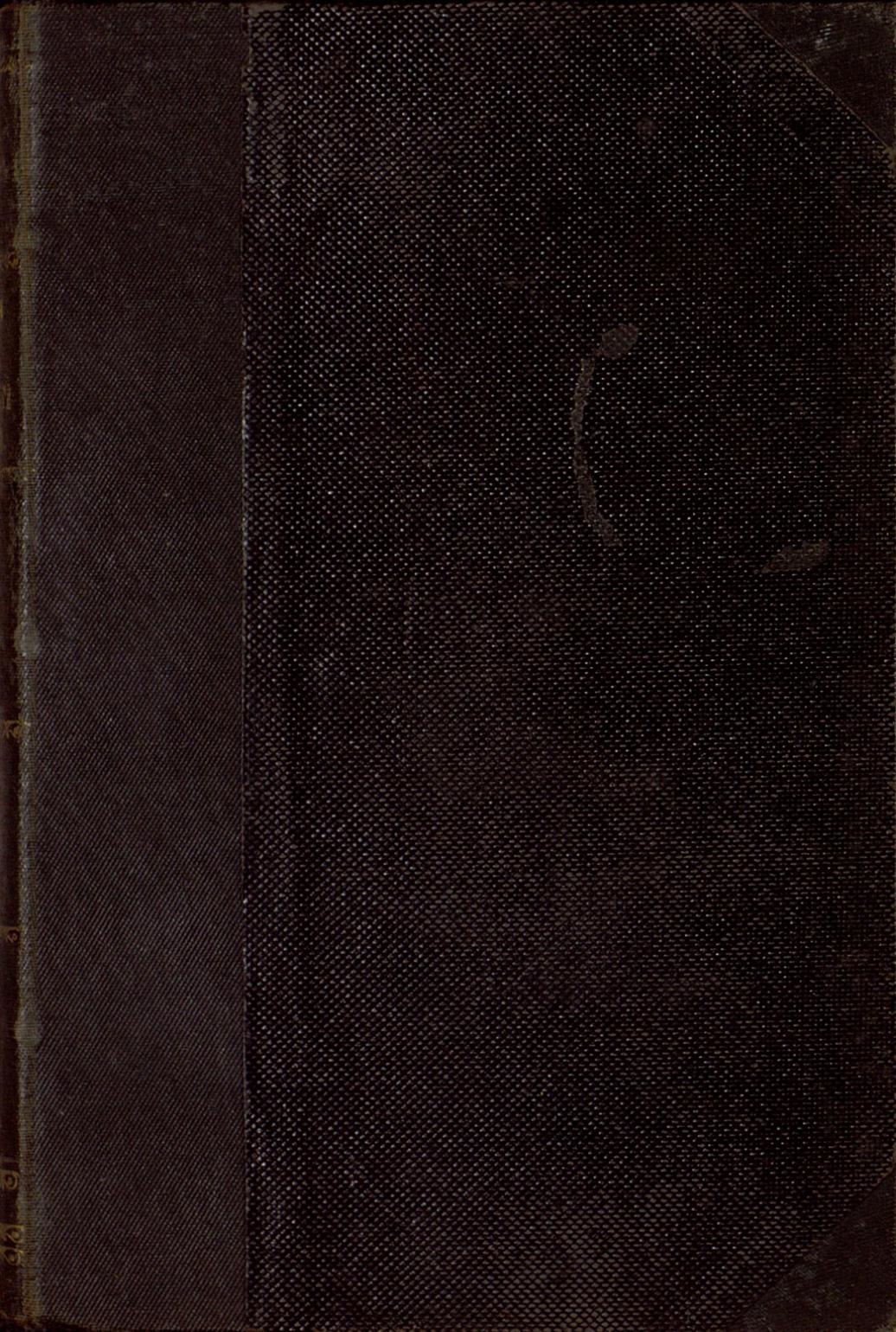
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1898.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





ALMANACH :

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

1898

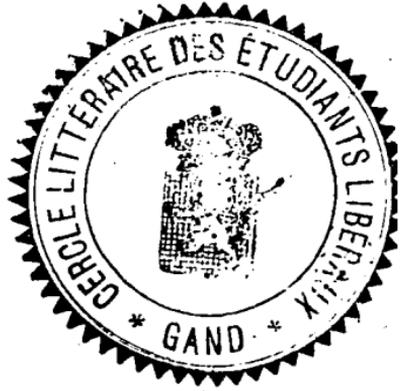


GAND

IMP. C. ANNOOT-BRAECKMAN, AD. HOSTE, SUCC^r
rue du Calvaire, 23

1898



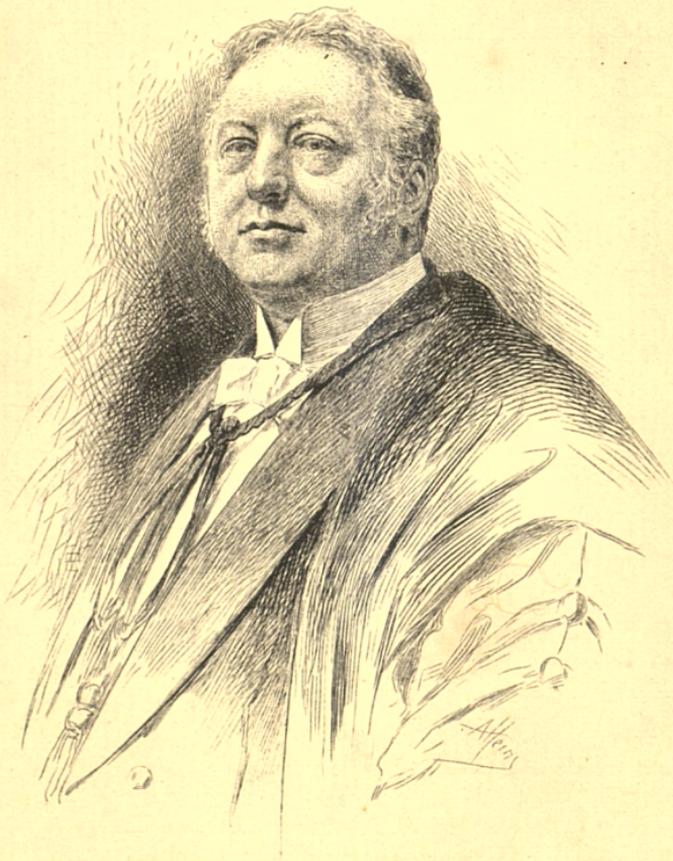


ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



1898

ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

(14^{me} ANNÉE)



GAND

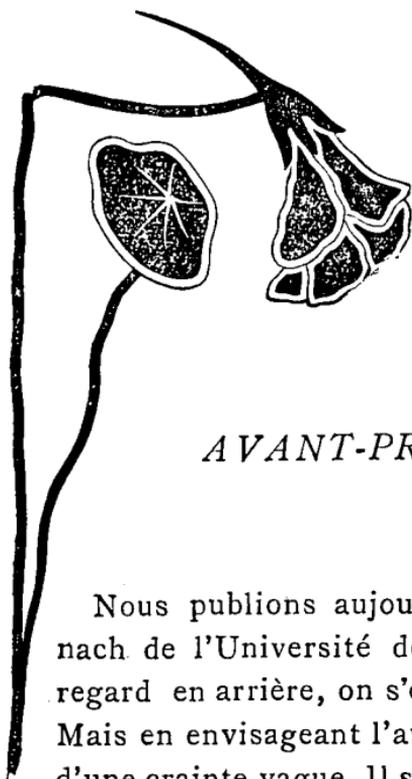
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR

rue des Champs, 47

À Monsieur

ALFRED SERESIA,

Les Étudiants libéraux de Gand.



AVANT-PROPOS.

Nous publions aujourd'hui, le 14^{me} Almanach de l'Université de Gand. En jetant un regard en arrière, on s'étonne. Quatorze ans! Mais en envisageant l'avenir, on se sent saisi d'une crainte vague. Il semble que les étudiants qui considéraient il y a quelques années, l'Almanach, comme une de leurs gloires universitaires, se désintéressent de cette publication si franchement estudiantine. Il semble que cette preuve de leur vitalité intellectuelle soit pour eux une conspiration se tramant protégée par l'ombre; si j'osais, je dirais qu'un certain soupçon de défiance plane autour de cette œuvre!

Pas d'encouragement, rien qui puisse donner

confiance à ceux qui s'occupent de la rédaction. Une apathie qui, nous l'espérons, n'est que momentanée, s'est emparée du monde universitaire, et paralyse froidement les efforts de ceux qui veulent ranimer un peu l'enthousiasme près de s'éteindre...

Ne nous montrons cependant pas trop pessimistes : notre tâche a été relativement facile. Mais puissent nos appréhensions ne pas se réaliser. Puissent ceux qui vont nous suivre continuer la noble innovation des anciens et donner ainsi un démenti aux craintes que nous venons de formuler, espérant voir une réaction toute prochaine.

L'étudiant doit avoir son caractère, ses idées et ses théories à lui. C'est par l'Almanach que nous pouvons le mieux lutter contre cette tendance qui veut faire entrer la jeunesse universitaire dans la grande foule qui passe.

Aussi, pour réagir, avons-nous donné à l'Almanach de 1898, un caractère essentiellement étudiantin. Qu'il soit une œuvre à nous, et pensant comme nous. Nous croyons avoir réussi et nous remercions de tout cœur ceux qui nous ont aidé dans notre tâche.

Nous terminons et livrons le 14^{m^e} Almanach

à la publicité, avec l'espérance, que nos malheureuses prédictions s'envoleront devant la tenacité et la persévérance de tous.

Les Aînés nous ont légué leur œuvre, il ne nous appartient pas de l'abandonner.

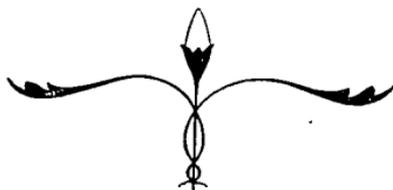
LE COMITÉ DE PUBLICATION :

Les Membres,

R. BILLIARD. A. JOYE.
J. DE RIDDER. A. MORLEGHEM.
J. FONTAINE. E. VAN VOLSOM.
V. FRIS.

Le Secrétaire,

GEORGES HEINE.





PARTIE ACADÉMIQUE



UNIVERSITÉ DE GAND.

I. ADMINISTRATION.

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

M. G. *Wolters*, inspecteur général des ponts et chaussées,
avec rang de professeur ordinaire à la faculté des
sciences.

RECTEUR

pour les années 1897-1900.

M. P. *Van Wetter*, professeur ordinaire à la faculté de
droit.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE,
pour l'année 1897-1898.

M. J. *Massau*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

COLLÈGE DES ASSÉSSEURS

pour l'année 1897-1898.

MM. *P. Van Wetter*, recteur.

J. Van Biervliet, doyen de la faculté de philosophie et lettres.

L. Montigny, doyen de la faculté de droit.

C. Dusausooy, id. des sciences.

H. Leboucq, id. de médecine.

J. Massau, secrétaire du conseil académique.

INSPECTEURS DES ÉTUDES.

MM. *F. Dauge*, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures.

L. Depermentier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. *F. Cumont*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.

R. De Ridder, professeur ordinaire à la faculté de droit.

G. Vander Mensbrugge, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

C. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

M. A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres, rue de Courtrai, 219.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE

pour l'année 1897-1898.

M. A. *Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres, rue de Courtrai, 219.

COMMIS-RÉDACTEUR.

M. L. *Hombrecht*, candidat notaire, rue des vanniers, 23.

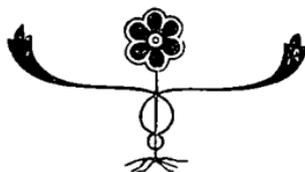
CONSERVATEUR GÉNÉRAL DES BATIMENTS ET DU MOBILIER DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND ET DE L'INSTITUT DES SCIENCES.

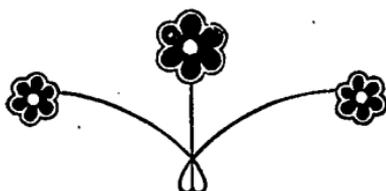
M. C. *Van Hamme*, rue Van Hulthem, 49.

APPARITEURS.

MM. L. *Willems*, boulevard Lousbergs, 46.

C. *Vrebos*, chaussée de Bruges, 13.





II. PERSONNEL ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

- MM. *Motte*, quai des moines, 1.
Thomas, rue Plateau, 41.
Fredericq, rue des boutiques, 9.
Discailles, rue de Flandre, 35.
Hoffmann, boulevard des hospices, 116.
De Ceuleneer, rue de la confrérie, 5.
Pirenne, rue neuve St Pierre, 132.
Hulin, place de l'évêché, 3.
Van Bierliet, rue Guinard, 18.
Vercoullie, rue du chantier, 18.
Bley, rue d'Egmont, 8.
Logeman, rue des baguettes, 153.
Cumont, rue du gouvernement, 18.
De la Vallée Poussin, Wetteren.
- Vander Haeghen*, rue de la colline, 77.
Preud'homme, rue Nassau, 4.
Bidez, boulevard Léopold, 48.
Roersch, rue de l'avenir, 87.
De Vreese, rue du calvaire, 9.

FACULTÉ DE DROIT.

- MM. *Callier*, chaussée de Courtrai, 96.
Van Wetter, boulevard du Jardin zoologique, 48.
Nossent, rue haute, 23.
De Brabandere, rue neuve St Pierre, 80. ·
De Ridder, chaussée de Courtrai, 77.
Montigny, rue neuve St Pierre, 118.
Rolin, rue savaan, 11.
Seresia, rue courte du jour, 22.
D'Hondt, rue des sœurs noires, 11.
- Dubois*, quai de l'école, 26.
Pyfferoen, rue du nouveau bois, 4.
Obrie, rempart des chaudronniers, 44.
- E. *Dauge*, rue Plateau, 24.
G. Claeys, rue de la monnaie, 24.
De Baets, rue des boutiques, 11.
Nicolaï, rue de la source, 69, à Bruxelles.
Halleux, place Van Artevelde, 6.

FACULTÉ DES SCIENCES ET ÉCOLES SPÉCIALES.

- MM. *F. Dauge*, boulevard Léopold, 57.
Vander Mensbrughe, occupation, 131.
Swarts, boulevard de la citadelle, 127.
Mansion, quai des dominicains, 6.
Mister, rue Digue de Brabant, 13.
Plateau, chaussée de Courtrai, 152.
G. Wolters, rue de l'avenir, 47.
Depermentier, chaussée de Courtrai, 115.
Schoentjes, boulevard du fort, 17.
J. Boulvin, boulevard du fort, 18.
Massau, rue Marnix, 22.
Van Rysselberghe, rue de la sauge, 34.

- *Haerens*, boulevard Frère-Orban, 6.
- *Servais*, coupure, 153.
- *Foulin*, coupure, 104.
- *Mac Leod*, rue du héron, 3.
- *Renard*, à Wetteren.
- *Cloquet*, rue St-Pierre, 2.
- *Van Aubel*, rue de Comines, 12, à Bruxelles.
- *Dusausoy*, chaussée de Courtrai, 107.
- *Delacre*, chaussée de Courtrai, 129.
- *Vanderlinden*, cour du Prince, 27.

- *Rottier*, rue des baguettes, 54.
- *Nelissen*, rue Van Hulthem, 64.

- *Flamache*, rue Stévin, 20, à Bruxelles.
- *Merten*, rue digue de Brabant, 83.
- *Bréda*, à Liège.
- *F. Wolters*, rue du jardin, 55.
- *R. Boulvin*, rue du Brabant, 109, à Bruxelles.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. *Boddaert*, coupure, 46.
- *De Neffe*, rue de la station, 64.
- *Van Cauwenberghe*, nouvelle rue du casino, 5.
- *Van Bambeke*, rue haute, 7.
- *Bouqué*, rue des selliers, 3.
- *Leboucq*, coupure, 145.
- *De Cock*, rue St Jean, 12.
- *Verstraeten*, place Van Artevelde, 16.
- *Van Ermengem*, chaussée de Courtrai, 137.
- *Eeman*, quai des récollets, 8.
- *Lahousse*, coupure, 27.
- *Heymans*, boulevard de la citadelle, 35.
- *Gilson*, boulevard du château, 539.
- *Van Duyse*, rue basse des champs, 65.
- *Van Imschoot*, rue de la monnaie, 8.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- MM. *Burggraeve*, rue des baguettes, 50.
Soupart, rue neuve St-Pierre, 67.
Dugniolle, coupure, 45.
Fuerison, rue du poivre, 32.

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL.

- M. *De Wilds*, boulevard de l'école normale, 11.

RÉPÉTITEURS.

- MM. *H. Van Hyfte*, conducteur principal des ponts et chaussées, rempart de la byloque, 284.
W. De la Royère, ingénieur industriel, rue de la con-corde, 71.
F. Keelhoff, ingénieur des ponts et chaussées, chaussée de Courtrai, 132.
N. Vande Vyver, docteur en sciences physiques et mathématiques, rue St-Amand, 14.
F. Swarts, docteur en sciences naturelles, boulevard du jardin zoologique, 49.
A. Robelus, rue Guillaume Tell, 46.
A. Demoulin, docteur en sciences physiques et mathématique, rue du soleil, 11.
F. Stöber, docteur en sciences naturelles, boulevard Léopold, 2.
E. Mortier, architecte, quai des Augustins, 1.
E. Fagnart, docteur en sciences physiques et mathématiques, rue nieuwoort, 7.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL COMME MAITRES DE TOPOGRAPHIE.

- MM. *F. Cruls*, conducteur principal, boulevard de l'horti-
culture, 8.
D. Toeffaert, conducteur principal, ancien chemin de
Bruxelles, à Gentbrugge.
E. Simonis, conducteur principal, rue de l'école, 88.

MAITRES DE DESSIN.

- MM. *A. Robelus*, rue Guillaume Tell, 46.
J. De Waele, boulevard de la citadelle, 59.
E. Mortier, architecte, quai des Augustins, 1.



DISTINCTIONS

HONORIFIQUES.

PAR arrêté royal du 5 décembre 1896, M. DAUGE, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, inspecteur des études aux Écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures, a été promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

MM. DISCAILLES, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, CALLIER et D'HONDT, professeurs ordinaires à la Faculté de droit, VAN BAMBEKE et VAN ERMENGEM, professeurs ordinaires à la Faculté de médecine, M. DE WILDE, professeur émérite de l'École du génie civil, ont été promus au grade d'officier du même Ordre.

MM. DE CEULENEER et FREDERICQ, professeurs ordinaires à la Faculté de philosophie et lettres, ROLIN, professeur ordinaire à la Faculté de droit, SCHOENTJES, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, et VERSTAETEN, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, ont été nommés chevaliers du même Ordre.

Un arrêté royal du 6 novembre 1896 a également nommé chevalier de l'Ordre de Léopold M. DE COCK, professeur ordinaire à la Faculté de médecine.

Par arrêté en date du 22 avril 1897, S. A. R. le Grand Duc de Luxembourg a accordé à M. VAN ERMENGEM, professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Gand, la croix d'officier de la Couronne du chêne pour reconnaître les

services rendus par lui, en qualité de délégué du Gouvernement Grand-Ducal à la conférence sanitaire de Venise.

Un arrêté royal du 22 mai 1897 a agréé les nominations de MM. ERNEST DISCAILLES et PAUL THOMAS, professeurs ordinaires à la Faculté de philosophie et lettres, comme membres titulaires de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique.

Par arrêté royal du 21 décembre 1896, la croix civique de 1^{re} classe a été décernée à M. F. CRULS, conducteur principal des ponts et chaussées, détaché à l'École du génie civil en qualité de maître de topographie, pour plus de 35 années de services.

L'Académie royale de Belgique (classe des sciences) dans sa séance du 16 décembre 1896, a fait connaître les résultats des divers concours ouverts par elle :

M. DE BRUYNE, CAMILLE, docteur en sciences naturelles, chef des travaux histologiques et embryologiques à l'Université de Gand, a obtenu une médaille d'or de 600 fr. pour son mémoire en réponse à la 1^{re} question sur *l'intervention de la phagocytose dans le développement des vertébrés*.

MM. HEYMANS, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, et OMER VANDER STRICHT, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, chef des travaux anatomiques à l'Université de Gand, ont également obtenu une médaille d'or de 600 fr. pour leur mémoire en réponse à la 3^{me} question : sur le *système nerveux périphérique de l'amphioxus*.

Le prix JOSEPH GANTRELLE de 3000 fr. a été décerné par la classe des lettres à M. PREUD'HOMME, professeur à l'athénée de Gand, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres de notre Université, pour son édition critique des « Vies des douze Césars de Suétone ».

Un ancien élève de l'École du génie civil de Gand, M. EMILE WAXWEILER, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, fonctionnaire à l'office du travail, a remporté le premier prix (12,000 fr.) au concours international organisé

par le musée social de France. Ce concours, le premier institué par le comte de CHAMBRUN, avait pour programme la participation aux bénéfices, au point de vue économique, historique et juridique; le jury chargé d'apprécier les mémoires avait choisi pour rapporteur M. LEVASSEUR, membre de l'Institut.

Par décret du conseil communal d'Amsterdam, en date de novembre 1896, M. EDOUARD VERSCHAFFELT, de Gand, docteur en sciences naturelles, a été nommé professeur extraordinaire à l'Université d'Amsterdam. Il y enseignera la botanique et la pharmacognosie. Cette nomination fait honneur à la ville de Gand et à notre Université dont M. E. VERSCHAFFELT fut un des élèves les plus brillants. Après avoir occupé parmi nous, pendant deux ans, les fonctions de préparateur-adjoint du cours de botanique, il avait sollicité un congé pendant lequel il a rempli à l'Université d'Amsterdam les fonctions d'assistant du célèbre botaniste HUGO DE VRIES.

PROGRAMMES DES COURS ET DES EXAMENS.

En vue de compléter, au point de vue de l'enseignement des principes politiques et sociaux, le programme de l'examen conduisant au grade scientifique de candidat en sciences politiques, un arrêté royal du 28 octobre 1896 a institué dans les deux Universités de l'État un cours de *sociologie*. Un autre arrêté royal en date du 30 novembre 1896 a rattaché le cours de sociologie à la première épreuve de cette candidature.

L'arrêté royal du 13 janvier 1897, instituant l'examen administratif d'aptitude aux fonctions de vice-consul, dispense de toute épreuve ultérieure, pour l'admission dans la carrière consulaire, les docteurs en droit et les ingénieurs porteurs du diplôme de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires délivrés par les Universités belges, à la condition que leurs examens aient embrassé l'ensemble des matières spécifiées à l'article 4 dudit arrêté.

Afin de mettre les docteurs en droit et les ingénieurs qui suivent les cours des Universités de l'État en vue de l'obtention du diplôme susvisé de licencié, à même de bénéficier de la dispense dont il s'agit, un arrêté royal du 28 janvier 1897 a modifié et complété comme suit le programme de la seconde épreuve de l'examen à subir, dans les Universités de l'État, pour l'obtention du grade scientifique de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires ;

1^o L'économie politique ;

2^o Le droit commercial terrestre et maritime ;

- 3° Le droit international public et privé ;
- 4° Des notions de législation commerciale comparée ;
- 5° La statistique ;
- 6° La géographie physique et politique ;
- 7° La comptabilité et la science financière commerciales ;
- 8° La géographie industrielle et commerciale ;
- 9° La connaissance des produits industriels belges, des marchandises d'importation et d'exportation et des produits naturels des divers pays.

Les récipiendaires devront justifier, en outre, qu'ils sont à même de se servir des langues française, flamande, allemande et anglaise.





POPULATION.

Le nombre des étudiants inscrits au rôle est de 689. Ce chiffre présente une différence de 13 en plus avec celui de l'année précédente.

Les inscriptions se répartissent dans les quatre Facultés et dans les Écoles spéciales comme suit :

Faculté de philosophie et lettres	75
» de droit	109
» de médecine	148
» des sciences	113
École du génie civil	163
» des arts et manufactures	80
Total.	<u>689</u>

De ces 689 élèves 576 sont nés en Belgique et 113 sont originaires de pays étrangers.

EXAMENS.

Pendant les sessions du mois d'octobre 1895 et juillet 1897, 491 inscriptions ont été prises pour des examens académiques à subir à l'Université de Gand.

468 récipiendaires se sont présentés aux examens;
23 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes.
De ces 468 récipiendaires, 336 ont été admis, savoir :
17 avec la *plus grande distinction*;
35 avec *grande distinction*;
98 avec *distinction*;
186 d'une manière satisfaisante.

Le nombre des admissions, pour les récipiendaires qui ont été soumis aux diverses épreuves, dépasse donc la proportion de 71 %.

Aux Écoles du génie civil et des arts et manufactures 242 récipiendaires se sont fait inscrire pendant l'année 1897 pour subir des examens d'admission, de passage et de sortie.

172 ont satisfait aux épreuves exigées par les règlements.

Parmi ces derniers :

50 ont obtenu de 700 à 800 points sur 1000 ou la *distinction*.
9 ont obtenu de 800 à 900 points sur 1000 ou la *grande distinction*.

EXAMENS SCIENTIFIQUES.

Pendant l'année 1896-1897, 8 diplômes ou certificats scientifiques ont été conférés, conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 19 juillet 1869, savoir : quatre par la Faculté de droit, deux par la Faculté des sciences, et deux par la Faculté de médecine.

Parmi ces certificats ou diplômes trois ont été délivrés avec *distinction*.

CONCOURS UNIVERSITAIRE.

L'Université de Gand vient de conquérir trois nouvelles palmes au concours universitaire de 1895-1897.

M. TACK, PIERRE, né à Humbeeck, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie germanique) le 19 octobre 1895, a été proclamé premier en philologie germanique.

M. VER EECKE, AIMÉ, né à Menin, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 28 juillet 1893, a été proclamé premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.

M. DE CROLY, OVIDE, né à Renaix, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 30 juillet 1896, a été proclamé premier en sciences thérapeutiques.

Les points obtenus par les lauréats dans les deux épreuves du concours sont respectivement de 95 sur 135, 80 et 84 sur 100.

Le jury a proposé l'impression aux frais de l'État du mémoire rédigé à domicile par M. DE CROLY.

Nous adressons à nos vaillants travailleurs, sortis victorieux de la lutte, nos plus chaleureuses félicitations.

CONCOURS POUR LES BOURSES DE VOYAGE.

Ces concours ont été particulièrement brillants cette année pour l'Université de Gand.

Six de nos anciens élèves ont obtenu chacun une des bourses de 4,000 fr. prévues par l'article 55 de la loi du 10 avril 1890. Ce sont MM. DESMAREZ, GUILLAUME, de Courtrai, docteur en philosophie et lettres, VAN DEN BOSSCHE, GEORGES, de Gand, docteur en droit, DE WINDT, JEAN, d'Alost, docteur en sciences naturelles, RONSE, ILDEPHONSE, de Worteghem, DE CROLY, OVIDE, de Renaix et DE STELLA, HÉCTOR, de Denterghem, docteurs en médecine, chirurgie et accouchements.

Nous félicitons les vainqueurs de leurs succès et nous constatons avec bonheur que nos étudiants ne perdent rien de leur ardeur au travail, qu'ils soutiennent vaillamment la réputation de leurs devanciers.

A LA MÉMOIRE DE

MONSIEUR DONNY

ET

MONSIEUR VALERIUS

professeurs émérites

MONSIEUR L. DISCAILLES

avocat

membre honoraire de la *Société Générale des*
Étudiants libéraux

A LA MÉMOIRE DE

MESSIEURS L. GANTOIS,

A. FRANÇOIS,

E. HOSTE,

membres de la *Société Générale des Étudiants*
libéraux



UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

STATUTS.

ART. 1. Il est fondé à Gand une association entre tous les anciens élèves de l'Université de Gand (faculté et écoles annexées).

Cette association prend le nom d'*Union des anciens Étudiants de l'Université de Gand*. Elle se propose de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants des liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de leurs ressources, à la prospérité de l'Université.

ART. 2. Peuvent faire partie de l'Association tout étudiant et tout membre du corps enseignant de l'Université de Gand qui déclare adhérer aux Statuts.

Toute demande d'admission est soumise au Comité-directeur qui l'accepte ou la rejette. Cette décision pourra être frappée d'appel devant la prochaine assemblée générale.

ART. 3. La direction de l'Association est confiée à un Comité de quinze membres.

Ce comité se compose d'un Président et de deux Vice-Présidents, élus directement par l'assemblée générale et de douze Commissaires désignés par les sections.

L'Association est, pour l'élection du Comité, divisée en trois sections, comprenant la première : la philosophie, le droit et le notariat; la seconde, les sciences, la médecine et

la pharmacie; la troisième, le génie civil, les arts et manufactures et l'école normale.

Chaque section nomme quatre Commissaires.

ART. 4. Le Comité est élu pour le terme de deux ans.

Chaque année, la moitié des représentants de chaque section est soumise à réélection. Le sort fixera l'ordre de la première sortie.

Le Président fait de droit partie de la seconde série sortante et les deux Vice-Présidents de la première.

Les membres sortants ne sont rééligibles que deux années après la cessation de leurs fonctions.

ART. 5. Les membres de l'Association, dans l'assemblée générale ordinaire, choisissent en outre, pour le terme d'un an, un Trésorier-Secrétaire.

Son mandat peut être renouvelé.

S'il y a lieu, le Comité pourra s'adjoindre un ou plusieurs Secrétaires suppléants pris en dehors de son sein. Ils assistent aux séances mais n'ont pas de voix délibérative, sauf décision contraire du Comité.

ART. 6. En cas de démission ou de décès d'un ou de plusieurs membres du Comité-directeur, les membres restants exercent tous les pouvoirs du Comité jusqu'à l'époque du renouvellement annuel.

Toutefois, s'il restait moins de sept membres en fonctions, une assemblée générale devrait être convoqué endéans les six semaines.

ART. 7. Les membres de l'Association se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

En cas de besoin, le Comité pourra convoquer des assemblées générales extraordinaires. On ne pourra toutefois y discuter que les points portés à l'ordre du jour,

Toute assemblée générale doit être annoncée par voie de circulaire au moins huit jours à l'avance. La convocation fera mention des points à l'ordre du jour.

ART. 8. Chaque membre paie une cotisation annuelle de cinq francs au moins.

ART. 9. Le Comité pourra admettre en qualité de membres protecteurs tous ceux qui, alors même qu'ils n'auraient jamais été inscrits à l'université de Gand, déclarent adhérer aux statuts et s'engagent à payer, à titre de rétribution annuelle la somme de vingt-cinq francs au moins.

Les membres protecteurs, qui ne sont pas anciens étudiants ou qui ne font pas partie du corps enseignant de l'Université de Gand, ne peuvent prendre part aux votes dans les assemblées générales. Ils ne peuvent être élus Commissaires.

ART. 10. Déduction faite des frais généraux, le produit de la cotisation des membres et les dons seront, conformément aux instructions de l'assemblée générale et par les soins du Comité, employés à réaliser dans la mesure du possible le programme de l'Association.

ART. 11. Toute personne qui accepte une bourse ou tout autre subside de l'Association, contracte par le fait même l'engagement d'honneur de restituer les sommes reçues aussitôt que sa situation de fortune le permettra.

Composition du Comité de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université pour l'année académique 1896-1897.

MM. GUST. ROYERS, ingénieur, à Anvers, *Président.*

C. VAN BAMBEKE, professeur à l'Université de Gand, *Vice-président.*

TH. HEYVAERT, avocat, à Bruxelles, *Vice-président.*

H. LEBOUcq, professeur à l'Université de Gand, *Secrétaire-trésorier.*

H. BODDAERT, avocat, à Gand, *Secrétaire-adjoint.*

DECLERCQ, R., procureur du Roi, Audenarde.

R. TYMAN, Notaire, à Gand.

J. DESCAMPS, médecin, à Mons.

CH. GEVAERT, médecin, à Gand.

MM. DOUTRELUIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Gand.

VOGELAERE, inspecteur général des chemins de fer, à St-Josse-ten-Noode.

F. CRULS, répétiteur à l'Ecole du génie civil.

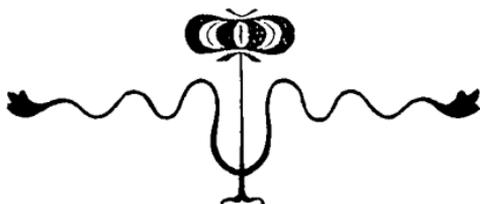
DE BRUYCKER, avocat, à Gand.

HALLET, avocat, à Gand.

P. LAMBORELLE, docteur en médecine, à Malines.

G. LIEBAERT, docteur en médecine, à Deynze.

J.-B. MENART, ingénieur, à Leuze.





CERCLES UNIVERSITAIRES.

A. FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

STATUTS.

ARTICLE 1. — Il est constitué entre les Sociétés universitaires libérales de l'Université de Gand une Fédération, sous le nom de *Fédération des Étudiants Libéraux de l'Université de Gand*.

ART. 2. — Elle a pour but :

A) de centraliser l'organisation des divers cercles universitaires libéraux ;

B) de représenter officiellement le corps universitaire libéral en toutes circonstances, et spécialement de créer et d'entretenir des relations fraternelles avec les Étudiants libéraux des Universités belges et étrangères ;

C) de veiller à la garde du Drapeau du corps des Étudiants libéraux de Gand.

ART. 3. — Pour qu'un cercle soit admis à faire partie de la Fédération il doit renfermer, dans ses statuts ou son règlement, une disposition affirmant nettement le caractère libéral de ses tendances, et accepter les stipulations des divers articles des présents statuts.

ART. 4. — Le corps des Étudiants libéraux, reconnaissant en la *Société générale des Étudiants libéraux* la principale représentation de ses tendances, lui confie la garde de son drapeau et choisit son local comme siège social.

ART. 5. — L'assemblée générale des membres de la Fédération est souveraine.

RÈGLEMENT.

A. — CENTRALISATION DE L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE LIBÉRALE.

ART. 1. — Toute invitation, acte officiel, avis, communication, etc. émanant de l'un des cercles affiliés porteront en titre la désignation « Fédération des Étudiants Libéraux de l'Université de Gand, » — en français ou en flamand, — suivi du nom du cercle affilié.

ART. 2. — La Fédération est tenue de répandre, parmi les étudiants, notamment à l'ouverture de chaque année académique, par voie de brochure ou de publication quelconque, un aperçu de l'organisation universitaire libérale, caractérisant l'ensemble de celle-ci ainsi que le but et les tendances de chaque cercle affilié.

B. — REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

ART. 3. — La Commission de la Fédération est tenue de convoquer en temps utile le corps des étudiants libéraux, à l'effet de délibérer sur toute invitation ou communication intéressant celui-ci.

ART. 4. — Elle est chargée de répondre aux invitations et communications quelconques adressées à l'ensemble des étudiants libéraux, ou de lancer celles qui émanent de ce corps : elle doit également veiller à la représentation effective du corps dans toutes les circonstances où il convient que celui-ci figure officiellement.

ART. 5. — A l'exception des cas mentionnés à l'art. 9, l'assemblée générale des membres de la Fédération a seule pouvoir pour déterminer les circonstances où celle-ci doit être représentée.

ART. 6. — Tout cercle fédéré est tenu de transmettre immédiatement au comité de la Fédération toute invitation ou communication de nature à intéresser celle-ci et qui lui aurait été erronément adressée.

C. — GARDE DU DRAPEAU.

ART. 7. — Au cas où la *Société générale des Étudiants libéraux* serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société la plus nombreuse.

ART. 8. — Le drapeau ne pourra figurer qu'aux manifestations intéressant toutes les sociétés fédérées ; l'usage du drapeau ne pourra en aucun cas être accordé à une société ou à un groupe quelconque d'étudiants.

ART. 9. — A l'exception des cérémonies d'enterrement d'un professeur de l'université ou d'un membre de la fédération, l'assemblée générale détermine seule les circonstances comportant la présence du drapeau.

ART. 10. — Le drapeau ne pourra franchir sous aucun prétexte le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

D. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 11. — Les frais généraux seront supportés par les sociétés fédérées proportionnellement au nombre de leurs membres, par le prélèvement d'une cotisation personnelle de 10 centimes par membre.

ART. 12. — Une commission fédérale formée de la manière ci-après déterminée veillera à l'application du présent règlement.

ART. 13. — Cette commission sera composée des délégués des sociétés fédérées de la manière suivante :

Toute société comptant moins de cinquante membres aura droit à un délégué.

Toute société comptant de cinquante à cent cinquante membres aura droit à deux délégués.

Toute société comptant plus de cent cinquante membres aura droit à trois délégués

ART. 14. — Les délégués seront choisis par les sociétés comme elles le jugeront convenable.

ART. 15. — La commission entrera en fonctions le 15 juin de chaque année.

ART. 16. — Le doyen d'âge des délégués présidera de droit la commission fédérale.

ART. 17. — Toutes les décisions de la commission peuvent être contrôlées par l'assemblée générale des membres fédérés.

Elle ne pourra être convoquée qu'à la demande de dix membres fédérés au moins.

Elle ne pourra se réunir que vingt-quatre heures après la convocation affichée *ad valvās*.

Le droit d'appeler des décisions de la commission fédérale auprès de l'assemblée générale expire au bout de trois jours.

ART. 18. — Il ne pourra être apporté de modifications au présent règlement que pour autant que les deux tiers des membres fédérés présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet y consentent.

ART. 19. — La commission fédérale statuera sur l'admission dans la fédération des cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

ART. 20. — Les cas non prévus par le présent règlement seront laissés à la décision de la commission fédérale.

La commission fédérale pour l'année 1897-1898 se compose des délégués dont les noms suivent :

Société Générale des Étudiants libéraux :

DUBOIS, HUMBLÉ, BRULÉ.

't Zal Wel Gaan :

FRIS, JOYE.

Cercle des Étudiants Wallons libéraux :

KREMER.

Cercle littéraire des Étudiants :

FONTAINE, J.

Société libérale des Étudiants en Médecine :

TOEN.

Colonies scolaires :

HEINE.

I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

(Fondée le 17 décembre 1875).

ANNÉE ACADÉMIQUE 1897-98.

COMMISSION.

- MM. DUBOIS, M., *président*.
HUMBLÉ, L., *vice-président*.
BRULÉ, M., *secrétaire*.
V. CARPENTIER, *trésorier*.
H. KREMER, *trésorier-adjoint*.
N. PISSAS, *bibliothécaire*.
T. VAN EERENBRUGH, *bibliothécaire-adjoint*.
DE BLIECK, W., *porte drapeau*.
F. DE VIGNE, *commissaire*,
M. DELHAYE »
S. VANDERSTEGEN. »
J. FONTAINE, »
G. VAN ENGELEN, »

LISTE DES MEMBRES.

I. MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. Biddaer, E., *ingénieur*.
Bruneel, J., *ingénieur*.
Callier, A., *professeur à l'Université*.
Carmen, L., *lieutenant d'Artillerie*.
Claus, A., *docteur en médecine*.
Crombé, A., *avocat*.
Delepaulle, H., *ingénieur*.
Discailles, E., *professeur à l'Université*.
Dupureux, A., *docteur en médecine*.
Falmagne, E., *élève-ingénieur*.

- MM. Fevrier, A., notaire.
Gaspar, J. élève-ingénieur.
Gevaert, H., industriel.
Lamborelle, P. médecin.
Lembourg, G., ingénieur.
Marinus, E., ingénieur.
Massart, artiste lyrique.
Monfort, artiste lyrique.
Neelemans, L., étudiant.
Pineur, O., ingénieur.
Poirier, P., avocat.
Poissonniez, A., docteur en médecine.
Ruwet, M., chef de station.
Seran, artiste lyrique.
Soum, M., artiste lyrique.
Suetens, V., ingénieur.
Thooris, A., Avocat.
Waxweiler, E, ingénieur.
Willequet, E., avocat, ancien membre de la Chambre
des Représentants.

II. MEMBRES HONORAIRES.

- MM. Adam, A., ingénieur,
Aelterman, C., ingénieur.
Anglade, D.
Ardennois, Ach., docteur en médecine.
Arendt, P., docteur en médecine.
Balieux, E.
Baloux, E.
Barré, F., avocat.
Bauters, B.
Bayens, E., négociant.
Behaeghel, Th., docteur en médecine.
Bedinghaus, E.

- Bernaeyge, V., candidat-notaire.
Biot, A., ingénieur.
Boddaert, H., avocat.
Boen, E., docteur en médecine.
Bultot, J., élève-ingénieur.
Burgraëve, P., avocat.
Buysen, pharmacien.
Caramin, G.
Carbonelle, L., avocat,
Choquet, E., ingénieur.
Christophe, G., avocat.
Colot, G., ingénieur.
Conard, J., ingénieur.
Coolen, avocat.
Cottignies, R., brasseur.
Coune, G., ingénieur.
Courtois, A., conducteur des ponts et chaussées.
Crombez.
Crusener, avocat.
de Baere, J.
De Cavel, O.
De Clercq, C.
De Cock, J.-B., candidat-notaire.
De Coninck, O., ingénieur.
De Croly, médecin.
De Heem, ingénieur en chef, directeur des ponts et
chaussées.
De Keghel.
De Keulenaere, A., candidat-notaire.
De Lanotte, G., pharmacien.
De Lattre, J., ingénieur.
Derbaudenghien, A.
De Ridder, C., ingénieur.
De Rudder, O., avocat.
De Saegher, avocat.

- MM. De Schryver, C., avocat.
Deschins, F., pharmacien.
Deuninck, A., avocat.
De Weirdt, O., candidat-notaire.
Doignies, A.
Dryepondt, C., pharmacien.
Duez, G.
Dubois, A.
Dumont, P., ingénieur.
Dumortier.
Ephremidi, A.
Eleuthériade, J. C.
Everaert, E., avocat.
Faber E.
Fanard, F., conducteur des ponts et chaussées.
Frings.
Frison, J., candidat-notaire.
Ganshof, A., avocat.
Gevaert, C., docteur en médecine.
Goemaere, G, avocat.
Gongora, V., étudiant,
Hallet, L., avocat.
Hallet, P., ingénieur.
Hambursin, F., lieutenant,
Hannikenne, G., ingénieur.
Ide, E.
Jacques, ingénieur.
Janssens, E., médecin.
Jouret, H. avocat.
Jouret, brasseur.
Lambert, G.
Lamborelle, A., médecin.
Lampens, G., avocat.
Leblanc, E. ingénieur.
Lesclinier.

- MM. Le Preux, J., candidat-notaire.
Liefmans, C., avocat.
Lorent, H., professeur.
Lossent, Jossé.
Lummen, docteur en médecine.
Macq, ingénieur.
Maistriau, V., avocat.
Marichal, O., médecin.
Marquet, F., avocat.
Masquelier, L., ingénieur.
Menten, C., ingénieur.
Merget, N., conducteur des ponts et chaussées.
Mertens, B., ingénieur.
Mombel, G., ingénieur.
Montangie, A., docteur en médecine;
Neelemans, J., ingénieur.
Noël, Charles, docteur en médecine.
Notebaert, notaire.
Pauloff, S.
Pede, O.
Pennart, M.
Philippart, docteur en médecine.
Poll, J., avocat.
Rageut.
Ramlot, R., ingénieur.
Roland, V.
Ronsse, A.
Ronsse. Ch., docteur en médecine.
Ronsse, I., docteur en médecine.
Ruyssen, pharmacien.
Saffre, G., ingénieur.
Sapin, E.
Sabbe, professeur.
Saroléa, J., ingénieur.
Seriacop, docteur en médecine.

- MM. Sinave, L., ingénieur.
Stas, J , docteur en médecine.
Stas, O., candidat-notaire
Steels, O.
Steenhaute.
Story, A , avocat.
Teirlinck, G. .
Thiers, G , candidat-notaire.
Thiry, C.
Thyon, C.
Tontlinger, conducteur des ponts et chaussées
Trillié, A. pharmacien.
Van Damme, A., ingénieur.
Vanden Bogaerde, A.
Vander Ougstraeten, A., avocat.
Van der Stegen, A., ingénieur.
Van der Stricht, O., docteur en médecine.
Vandevelde, A., assistant à l'Université.
Vandevelde, G., avocat.
Van Dooren, O.
Van Graeve, H., avocat.
Van Hove,
Van Impe.
Van Overschelde, J.
Van Sieleghem, W.
Van Schoote, E., candidat-notaire.
Varlez, L., avocat.
Varlez, P., avocat.
Verbeke, J., avocat.
Versavel, L., industriel.
Walton, F., avocat.
Würth, G., avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS (1).

NOMS.	ADRESSES.	Faculté où ils sont inscrits.
Adam, Léon.	boul. de Bruxelles, 25.	M.
André, G.	rue de l'ommelette, 7.	L. C.
Arandjelovitch, B.	Charleroi. rue du St-Esprit, 3.	A. M.
Balieux, Hector.	rue de la vallée, 5.	P. L.
Barreto, B.	place du Parc, 1.	
Beyaert, Ernest.	rue Plateau, 23.	A. M.
	Tubize.	
Beyaert, Georges.	rue Plateau, 23.	A. M.
	Tubize.	
Beyaert, Pierre.	rue Plateau, 23.	A. M.
	Tubize.	
Begand, V.	place de la calandre, 7.	A. M.
Billiard, R.	rue basse des champs, 30.	C. C.
	chaus. de Wervicq, Menin.	
Blondeel, Jules.	rue de la Catalogne, 9.	M.
	rue terre neuve, Bruges.	
Boddaert, Eugène.	coupure, 46.	M.
Boddaert, Fernand.	rue des baguettes, 141.	C. C.
Boddaert, Maurice.	rue des baguettes, 141.	D.
Boiadjeff	rue des foulons, 24.	
Bolle, A.	rue des selliers, 10.	P. L.
Bonnet, Léon.	chaussée de Courtrai, 32.	C. C.
	Iseghem	
Bouillon, A.	rue de la station, 2.	C. C.
	r. Frameries. 83, Paturage	

(1) Légende — P. L. = philosophie et lettres; D = droit; N. = notariat; sc. = sciences; M. = médecine; PH = pharmacie; P. C. = ponts et chaussées (section des ingénieurs); C. C. = constructions civiles (grade légal d'ingénieurs); G. C. = génie civil; A. M. = arts et manufactures.

NOMS.	ADRESSES.	Faculté où ils sont inscrits.
Bourgoignie, A.	rue Plateau, 30.	M.
Braun, E.	place du Commerce.	A. M.
Bracke, Alb.	rue de l'abattoir	C. C.
Brulé, Max.	rue de Flandre, 49.	C. C.
Bulteel, Louis.	Nivelles-Est.	M.
Burvenich, Paul.	rue des Baguettes, 27.	P. L.
Buysse, Max.	Gentbrugge.	A. M.
Callebaut.	Alost.	A. M.
Carels, G.	Dock, 39.	
Carpentier, Jules.	rue basse des champs, 17.	SC.
Carpentier, Victor.	boulev. Frère-Orban, 44.	A. M.
Cavenaile, J.	Pêcherie, 62.	PH.
Coblyn, L.	rue du saumon, 17.	A. M.
Courouble, Aimé.	rue Bénard, 21.	A. M.
Crombez.	rue de la concorde, 26.	M.
D'asseler, Jules.	rue du Strop, 37.	D.
De Beil, Jules.	rue Savaen.	P. L.
De Backer, Jules.	rue des foulons.	P. L.
	Gavere.	
De Blicck, Willy.	rue de la Corne, 6,	C. C.
	r. du marché, 55, Bruxelles	
De Geynst, Maurice.	rue Ledeganck, 6.	A. M.
De Geynst, Paul.	id.	C. C.
De Groo, Marcel.	rue neuve St-Pierre, 128.	D.
De Heem, Frantz.	rue d'Abraham, 11.	D.
De Heem, G.	rue des serpents, 15.	C. C.
De Heem, Paul.	rue d'Abraham, 11	C. C.
De Jonghe, Paul.	rue fossé d'othon, 24.	C. C.
De Kerckhove, Ch.	chaussée de Courtrai, 12.	C. C.
Delhaye, M.	rue Courte du jour, 16.	A. M.

NOMS.	ADRESSES.	Faculté où ils sont inscrits.
De Mars, Charles.	rue des chanoines, 56. Tournai.	M.
De Meyere, A.	rue de la station, Wetteren.	A. M.
De Meulemeester. de Nonancourt.	quai Ste-Anne, 26, Bruges. boulevard du château, 435.	D. M.
De Ridder, J.	chaussée de Courtrai, 77.	D.
De Ruyter.	rue Van Lokeren, 56.	C. C.
Dessent, F.	rue Guill. Tell, 31.	C. C.
De Smedt, C.	Meulestede, 43.	D.
De Taye.	pêcherie, 135.	
De Tilloux, Gaston.	Selzaete.	A. M.
De Thieux, Louis.	r. des femmes St-Pierre, 106	C. C.
De Vigne, A.	rue Rogier, 325, Bruxelles.	
De Vigne, Félix.	boul. du jardin Zoologique, 19	A. M.
De Waele, Henri.	id.	A. M.
De Waele, L.	boulevard de la citadelle, 59	M.
De Wiendt.	id.	C. C.
De Wisme, Ernest	rue Fiévé, 26.	M.
De Wulf.	rue de Courtrai, 323.	A. M.
d'Hollander, Edg.	r. de la colombe, 9, Anvers.	
Dobbelaere.	boulevard du château, 42.	SC.
Drory, Harold.	petit marché au beurre.	D.
Dubois, Maurice.	Lokeren.	
Dumon, Fréd.	rue basse, 25.	N.
Dumon, Oscar.	coupure.	P. L.
Dupont, Louis.	Templeuve lez Tournai.	
E	rue des baguettes, 13.	D.
Estienne.	petit marché au beurre, 6.	
Evrard.	quai long, 53, Bruges.	D.
	rue de Courtrai, 1.	G. C.
	rue des pierres Bruges.	G. C.
	rue de Bruxelles, 35	G. C.
	Renaix, rue St-Sauveur.	
	r. des femmes St-Pierre, 49.	C. C.
	marché au beurre, 18.	P. C.

coup, en octobre passé, la « Littéraire » se réveilla, elle avait à peine frotté ses paupières encore lourdes de sommeil qu'avec une délicieuse ingénuité, elle reprit toute sa gaieté, toute son activité de jadis comme si aucune interruption ne s'était produite, comme si c'était hier qu'elle s'était enfoncée dans un court sommeil réparateur. Mais, j'empiète, ceci est pour mon successeur.

Le Comité pour l'année 1897-98 se compose comme suit :

Président : J. FONTAINE.

Secrétaire : A. BOLLE.

Trésorier : G. HEINE.

Bibliothécaire : R. BILLIARD.

VI. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTU- DIANTS EN MÉDECINE

sous la présidence d'honneur de M. CH. VAN BAMBEKE.

Fondé le 15 décembre 1880.

RAPPORT SUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1896-97.

Camarades,

Si j'ai écrit un rapport de fin d'année, c'est bien plutôt pour rester dans la tradition que pour raconter les faits et gestes de la médecine pendant l'année écoulée. En effet, quelque effort de mémoire que je fasse, je ne trouve rien qui mérite d'être cité, excepté toutefois la manifestation en l'honneur de M. VAN BAMBEKE, notre président d'honneur. — Car enfin, je ne puis vous conter par le menu nos tonneaux ordinaires de quinzaines.

Mes comptes-rendus aussi nombreux qu'intéressants sont là pour remémorer tous ces hauts faits à nos successeurs.

La médecine a accompli sa 17^{me} année d'existence toujours aussi forte et aussi vivace.

Depuis le jour de sa fondation elle a conservé à peu près son même nombre de membres. Cette année-ci a été particulièrement brillante au point de vue des nouveaux membres. Nous eûmes à inscrire 20 présentations nouvelles. C'est un résultat splendide.

J'espère que les jeunes suivront l'exemple de leurs anciens et qu'il considéreront comme un vrai plaisir amener un nouveau membre à la médecine.

Chose profondément regrettable, nous n'eûmes pendant l'année académique ni conférences ni souper. Qui faut-il en accuser ? Le comité ou les circonstances ?

Je crois que tous deux sont coupables; le comité s'étant trop laissé guider par les circonstances. — Vous avez tous encore trop présente à la mémoire la brillante manifestation que la médecine organisa en l'honneur de M. VAN BAMBEKE, pour que je vous en fasse un long récit.

Je dépose donc la plume en remerciant tous mes Camarades du comité d'avoir si bien facilité ma tâche en ne provoquant rien de marquant ni de particulier cette année.

Et je termine en souhaitant longue vie et prospérité toujours croissante à la société Libérale des Étudiants en médecine.

Le Secrétaire,
G. DE N.

Commission pour l'année 1897-98 :

Président : TOEN.

Vice-président : HUMBLÉ.

Secrétaire : THOORIS.

Trésorier : VANDE VELDE.

Porte-drapeau : DE WAELE.

Commissaires : ADAM,

» VAN MEENEN.

» PREUD'HOMME.

» DE MARS.

» PENNEMAN.

» VAN CAUWENBERGHE.

VII. CERCLE UNIVERSITAIRE DES COLONIES SCOLAIRES.

Fondé le 28 janvier 1895, fédéré en 1896.

Malgré le peu de sympathie que le Cercle des Colonies scolaires rencontre parmi les Étudiants, il a marché résolument de l'avant justifiant ainsi les espérances de ces fondateurs. Nous disons : « Malgré le peu de sympathie », et nous avons malheureusement dit vrai. La jeunesse universitaire qu'on se représente généreuse, animée de grandes idées, parmi lesquelles la charité devrait certainement trouver une place si petite fût-elle, cette belle jeunesse qui devrait vibrer d'enthousiasme et se dévouer toute à cette œuvre exclusivement conduite par des Étudiants, passe plutôt hostile qu'indifférente... Nous laissons aux autres le soin de juger, nous ne nous en sentons pas le courage ! Et malgré tout, nous ne croirions pas à une chose aussi tristement anormale, si les circonstances ne venaient brutalement nous la prouver !

« Quand même ! » La vitalité du cercle s'affirme, et sa réputation grandit. Une opposition aussi peu raisonnée ne peut arrêter dans son évolution une œuvre grande et utile, qui base son existence sur un des sentiments les plus nobles de la nature humaine....

Ce n'est pas sans effort et sans persévérance, obscurcie de temps en temps par quelques rares instants de découragement, que ceux qui s'occupent des colonies, ont pu, cette année, maintenir le cercle dans la voie de prospérité où l'avaient résolument lancé les beaux résultats de l'année dernière. — La petite fête organisée au Théâtre Minard et sur laquelle nous comptions pour assurer le budget de l'année, n'a pas réalisé ce que l'on en attendait. L'antipathie des étudiants nous a forcés à ne faire aucune propagande, sous prétexte que cette fête (décidée bien avant la représentation donnée par la fédé-

ration au Grand-Théâtre) allait porter ombrage à celle-ci. Par condescendance, le cercle a plié devant l'attitude mécontente de l'assemblée des étudiants, attitude que nous avons amèrement regrettée après. Comme chaque année, les collectes du carnaval ont apporté un peu de beaume à la blessure faite à la caisse. Mais si peu...

* ** *

Août est arrivé ! et la colonie s'organise. Trente enfants partent pour la mer, et vont rendre pour quelques temps, l'animation et la vie, au chalet du « Crocodile ». Comme l'année derrière, Monsieur TEN BERGHE plane sur toute cette marmaille. Tel Gulliver à Lilliput. Caractère principal du directeur de la colonie : aimé de tous les enfants dont il est pour ainsi dire le père durant leur séjour à Middelkerke.

Pendant trois semaines, les mioches ont couru sur le sable, toujours gais, toujours chantants, grisés par le puissant air marin qui doit leur donner de la santé pour toute une année à passer dans les poussières de Gand.

Et que d'incidents à noter, que de hauts-faits à narrer, survenus pendant ces vacances trop courtes au dire de tous !

L'arrivée de Monsieur le Bourgmestre de Gand et du Conseil communal produit une révolution complète parmi les gamins pour qui cette visite prend des proportions exagérées. — Ces Messieurs ont beaucoup admiré la bonne organisation de la colonie....

Les Dames de Middelkerke intéressées par les petits pensionnaires du « Crocodile », leur ont rendu visite ; enchantées de la colonie Gantoise, ces dames ont prouvé la sympathie qu'elles portent à notre œuvre, en faisant à la digue des collectes évidemment fructueuses, car comment refuser.... Puis les enfants ont été invités à un grand goûter (quelle journée mémorable pour ces jeunes mémoires !), et le tout s'est terminé par une fête sur la digue.

Bravo ! De tels encouragements vont au cœur de ceux qui

s'occupent d'une œuvre de bienfaisance, et nous remercions ces personnes généreuses pour ces quelques heures de plaisir que les enfants de notre colonie leur doivent. Ces remerciements sont devenus choses banales, mais leur sincérité les sauve.....

Nous allons oublier un fait typique et saillant du séjour à la mer, La rivalité et même l'antipathie de nos petits « Stropdraggers » pour les « Kiekefretters » de la Société « Du grand air pour les petits ». Antagonisme tout à fait drôle chez ces petits bouts d'hommes. La capitale contre la grande ville de province. Haine bien peu profonde, puisqu'il a suffi d'une visite des jeunes Bruxellois au « Crocodile » (où ils ont été reçus comme de petits princes), pour faire s'évanouir toutes les appréhensions enfantinement irraisonnées. Ni les uns ni les autres ne prétendaient se quitter, et l'on dut interrompre bien des embrassades pour obliger les petits invités de notre colonie à se séparer de leurs nouveaux amis du « Crocodile ».

Malheureuse et ridicule fin de tout ici bas, Gand réclame ses petits citoyens qui quittent tristement leurs excursions et leurs parties folles. — C'est si agréable, la mer.....

..*

Pour clôturer l'année, les enfants et leurs familles ont été invités à une fête toute intime à laquelle ont assisté plusieurs Dames de la ville, choisissant toutes les occasions de prouver leur sympathie pour le cercle des Colonies scolaires.

Remises des diplômes aux enfants pour les féliciter de leur conduite pendant leur séjour à la mer ; reconnaissance émue des parents, fleurs et corbeilles aux administrateurs... En somme, fête toute simple, qui a été un remerciement sincère à l'adresse du Cercle, et surtout à l'adresse de son Président.

Il nous reste avant de terminer, une chose à noter. C'est le malheureux échec qu'a subi le projet formé par le Cercle de réunir les capitaux (pas bien grands) nécessaires pour la

construction d'une villa scolaire. Le peu d'enthousiasme que les promoteurs de l'idée ont rencontré chez les Gantois à même de nous aider dans notre entreprise, nous a forcés, bien à regret, d'abandonner momentanément ce projet que nous voudrions voir réaliser pour l'avenir de la Société. Ne désespérons pas.

Nous ne voulons cependant pas terminer par un banal appel à la charité. Car nous ne comprenons celle-ci que spontanée. La charité ne veut et ne voudra jamais qu'une sincérité pleine et entière. On ne doit pas donner pour pouvoir dire aux autres « j'ai donné », mais pour que notre cœur se dise : « j'ai bien fait ».

G. H.

Le Comité pour l'année 1897-98 :

Président d'honneur : G. LAMPENS.

Président : G. HEINE.

Secrétaire : J. BLONDELL.

Trésorier : V. CARPENTIER.

Commissaires : E. VAN DAELE, A. JOYE.

VIII. CERCLE SYMPHONIQUE.

Refondé le 3 novembre 1896. Local : *Maison des Étudiants.*

Ce furent les murs de la *Taverne Royale*, lors du tonneau d'ouverture de la Générale, qui vibrèrent pour la première fois aux accents de la symphonie. C'est là que pour la première fois, au milieu de son cénacle étudiantin, LIESSENS révéla son talent de compositeur, son tact de chef d'orchestre.

Ce fut une folle soirée ; si les archets tremblaient un peu, si les cœurs décelaient une fraîche et suave émotion, les yeux brillaient d'enthousiasme et à l'accueil chaleureux qui leur fut fait, les artistes en herbe sentirent renaître en eux franchise et confiance.

L'essai fut concluant. Deux jours plus tard (le 13 décembre 1896) Moerbeke, ahuri, se voyait envahir par une nuée de feuilles de choux traînant avec elles caisses noires et chansons folles.

C'était le lendemain du souper des Écoles. Chez d'aucuns la tête était malade, le corps las. Il fallut un DEGROO pour réveiller leur cœur endormi, des courses en sabot pour les faire rire.

La symphonie se repose alors un bon mois... Et c'est à Lokeren, au son du champagne qu'on débouche, et sous le sourire de nymphes blondes, qu'elle s'éveille. Elle fit à la Générale un franc succès.

Quinze jours plus tard, le 21 février, au « *Libera!e Werkers-verdediging* », le Cercle, ému par la multitude de spectateurs, accompagnait le *'t Zal Wel Gaan* défendant les principes du libéralisme et les droits de la moedertaal.

Ce fut, enfin, le 6 mars, que la fédération crut le nouveau-né digne d'aborder la scène du Grand Théâtre. Elle ne dut pas se déjuger, on le sait.

Le 18 mars, un dernier souffle de jeunesse anima tout le Cercle: La *Médecine* organisait la manifestation VAN BAMBEKE. Hélas! quel prophète de malheur eut pu songer un seul instant que le pianissimo final était, peut-être, le dernier soupir de notre cercle symphonique?

Non, il ne se peut pas que cette œuvre meure! Certes, une tête nous manque, LIESENS nous a quitté pour ses hideux scalpels ou du moins ses devoirs l'empêchent de rendre son apparition parmi nous plus fréquente, mais notre bonne volonté n'existe-elle pas toujours? Un cœur de vingt ans ne peut mourir, et la symphonie n'en est-elle pas le symbole?

DRAILLY.

Pour l'année 1897-98 :

Chef d'orchestre : LIESENS.

Secrétaire : CH. VERDEYEN.

B. CERCLES NON FÉDÉRÉS.

IX. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS BULGARES.

« *Bûlgarsca stoudentchesca droujina* ».

Fondé le 17 octobre 1886.

Local : *Au Plumet d'Or*, 2, rue du St-Esprit.

Le but de la Société est d'organiser, pour les étudiants bulgares de notre Université, des réunions périodiques, en vue de travailler en commun à leur développement intellectuel, de s'occuper activement des intérêts de leur pays et de resserrer les liens de confraternité.

A cette fin, ils font des conférences, des causeries sur des sujets scientifiques et littéraires, suivies de discussions, et des soirées intimes

Pendant l'année académique 1897-98, le nombre de ses membres a sensiblement diminué, de quarante à trente. Cependant toutes ses réunions n'ont rien changé à son caractère; tous les membres y assistent et après les discussions la gaieté reprend ses droits.

Nous nous plaignons à signaler les améliorations et les changements introduits dans l'administration de la Société. Au lieu d'une seule personne, comme cela était, la commission de celle-ci comporte actuellement trois membres, dont un président, un trésorier et un bibliothécaire, élus pour six mois, mais le président ne remplit ses fonctions qu'aux seules séances du comité.

Président de la Commission : ANTOINE POPOFF.

Trésorier : KOLTSCHEFF.

Bibliothécaire : N. LAMBREFF.

SOCIÉTÉ DES N + 1.

Un soir, trois étudiants des Écoles, légèrement éméchés, voulurent s'introduire à un tonneau de la Médecine, et offrirent leur désintéressé concours aux absorbants travaux qu'allaient entreprendre les carabins.

Au lieu de l'accueil empressé qu'ils rêvaient, ils ne récoltèrent qu'une impérieuse injonction d'évacuer. Ils le firent la rage au cœur, la haine dans l'âme et roulant dans leurs cerveaux tourbillonnants, les plus terribles projets de vengeance. Lors, ils vinrent s'affaler dans le café de la Maison, commandèrent trois suaves triples qu'ils payèrent d'un geste noble !

Puis, lumineusement inspirés, ils décrétèrent solennellement la fondation d'un cercle d'étudiants libéraux des Écoles; les autres Facultés n'avaient que celle de n'en point faire partie.

Le but du cercle consistait essentiellement dans l'organisation de multiples tonneaux, et accessoirement de conférences, excursions, création d'une bibliothèque.

Ce mirifique programme devait leur attirer de nombreuses sympathies. Un large courant d'opinion se manifesta en faveur de leur idée.

Et une liste d'adhésion circulant le lendemain au cours de Physique, revint couverte de 68 signatures. On s'adressa alors à « une grosse légume » de la spéciale; mais lui, entrevit dans la rapide prospérité des N + 1, le plus triste sort pour le souper des Écoles et craignit même fortement pour l'avenir de la Générale!!!

Cela rendit à la raison, nos joyeux copains, un peu trop grisés par leurs succès; ils abandonnèrent leur funeste idée; rendirent leur estime à la Médecine et vinrent collaborer puissamment à l'institution de la « Garde Civique », active société estudiantine qui naquit quelques jours plus tard.

M.

LES FÊTES D'ANVERS (février '97).

Quelques traits isolés, voilà tout ce que ma mémoire au repos depuis près de dix mois, me rappelle.

Une irruption à la Maison des étudiants le samedi soir où nous devons nous résoudre malgré notre soif de dignité, à emporter pour drapeau une vieille loque aux couleurs indéfinissables, traces d'un passé évidemment glorieux. Les deux doigts de poussières secoués, — la terre est faite d'atomes, — nous nous permîmes de le rouler sans le moindre égard pour ses déchirures, et de nous acheminer fièrement vers le Pays de Waes, route de la Métropole.

Quand on va à des fêtes universitaires, on est gai, on chante, quand on chante, on a soif. J'ai conscience d'avoir suivi en tout point ce raisonnement. Aussi, le devoir accompli, — aller porter notre défroque au Palais Indien auprès de confrères plus luisants, plus sévères et plus « collet-monté », — nous nous mîmes à faire de copieuses libations en invoquant Bacchus, Silène, Vénus, tous les dieux de l'Olympe, quoi !

Ils nous furent propices, nos dieux, car dans un de ces temples érigés pour leur plus grande gloire dans les environs de l'avenue DE KEYSER, nous rencontrâmes enfin nos délégués et notre vrai drapeau. Alleluia !

A neuf heures, cortège. Mon drapeau vacille d'une façon redoutable pour ses confrères : c'est le vent. Plus une chose vous donne de peine et plus on s'y attache : je me sens pour mon vieux drapeau un amour sans bornes et je m'y crois poussé. Je deviens lyrique : C'est la musique. Devant la demeure de VAN RIJSWIJCK c'est du délire peu mince ! Mon drapeau gambade.

Depuis lors, souvenir flou. Je me revois au Palais Indien devant quelques cadavres de bouteilles de champagne, je me revois écoutant VAN CUYCK faisant des gestes à la tribune sans

dire mot : Et qu'importe le reste pourvu que le geste soit beau ! Puis dans un effondrement encore plus lamentable, j'aperçois le « Rubens » tournoyant autour de moi. J'ai beau me dire qu'il y a bal, je trouve leur danse drôle ; leur plancher n'est pas immobile, il a comme des fluctuations : influences de Bourse, ai-je conclu philosophiquement. Je n'ai pas osé danser, aussi ai-je quitté cet endroit de perdition morale et, me miserum ! au contact de l'air toute notion de temps et de lieu m'abandonne. Heureusement DE MASY est là !

* **

Ma tête ! Oh la la ! Quels coups de marteau ! Je suis malade ! Dans les ténèbres une pensée soudaine a surgi : le congrès. Le devoir avant tout. Je me retourne. Horreur ! Et trois fois des éclaboussements matériels répétèrent en écho : *hhhorreur !*

Eau fraîche, liqueur du ciel, sois bénie ! Elle m'a permis d'écouter notre délégué chef VAN CUYCK parlant avec une modération digne d'une meilleure cause. Gand seul refuse de se rallier au principe d'une fédération nationale d'étudiants et mon cœur doit être dans mon estomac car je le sens enclin à répéter : horreur !

Puis apparaît en veste de velours, un fichu à l'artiste, notre collaborateur OLYMPE GILBART, délégué de Liège. La parole est chaude, vibrante. Il proteste avec véhémence contre la nomination de jeunes « moutards » de vingt-deux ans, frais émoulus de Louvain que le gouvernement clérical, méprisant toute justice, vient de nommer à l'université de Liège. Son discours achève de dissiper les vapeurs vaguement alcooliques qui obstruaient mon intelligence, d'habitude si vive ! En guise d'applaudissement je me mouche et je vois, ô mystère, tomber de ma poche une demi-douzaine de cartes de visite « Brassine », « Gossuin », « Passager », d'où diable ça vient-il ?

Mais DE MASY m'entraîne et d'une voix mystérieuse m'en-

gage à visiter les travaux de la gare. Nous déambulons donc dans la pluie, et nous tombons nez à nez avec notre délégation et l'obésité de son chef.

Notre trio, Pierre, DE MASY et moi, de par son état comateux, réduisit au strict nécessaire les démonstrations nonicales qui accompagnent toujours la rencontre de vieilles « feuilles de choux ». Nos délégués refusent, par modestie et prudence, toute participation au banquet; ils nous invitent cérémonieusement à les remplacer. Aussitôt offert qu'accepté. Mais si *omne trinum perfectum*, la dualité était de règle et à cette dualité il fallait un chef. A l'unanimité de notre tric, DE MASY, comme étant le plus représentatif, se nomma délégué en chef, et m'accepta comme infime lieutenant. Il mit donc un habit, ceignit l'écharpe, se mira dans la glace, et fier des regards admirateurs de la foule vulgaire et naïve, arriva tout pimpant au banquet, en se répétant à lui-même un discours soi-disant improvisé. Hélas, tous les discours qu'il entendit lui firent perdre tout aplomb; il écouta, comme en un rêve, le président des étudiants anversoïis, les autorités de la métropole, GILBART, Passager de Mons, et quand son tour vint, montant sur une chaise, il perdit consciencieusement non pas l'équilibre, il était ingénieur pour cela, mais le fil de son discours. Ainsi périssent les héros sur le champ de bataille !

Tout se perd dès lors, de nouveau, dans les ténèbres. On m'a parlé d'une guindaille au lambic que les Bruxellois avaient offerte. Mais je crois qu'on a voulu se payer ma poire. Si c'est possible, la poire de Bourgogne ? Au reste ce serait un prêt pour un rendu et je m'en suis consolé en ronflant comme un juste, au retour, sur les banquettes du Pays de Waes.

BOURGOGNE-DRAILLY.

FÊTES DE LIÈGE

Les délégués ne nous ayant pas fait parvenir de compte rendu, nous nous voyons obligés, l'impression l'exigeant, de ne rien publier sur les Fêtes organisées par nos camarades Liégeois.

Le comité.





ANNÉE ACADÉMIQUE. 1896-97.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

Rapport de fin-d'année du secrétaire M. DE GEYNST.

Camarades,

L'année académique 1896-1897 a été pour la société générale des étudiants libéraux de l'université de Gand, je me hâte de le dire, une année des plus mouvementées. Dans la lutte que notre société a dû soutenir contre la société générale des étudiants catholiques, elle s'est comportée dignement. Une grande part de ce succès revient sans aucun doute, au comité de recrutement. Il convient ici de féliciter principalement les camarades DE VIGNE et CHARLES VERDEVEN, qui se sont particulièrement dévoués au sein de ce comité. J'espère qu'ils continueront dans cette bonne voie, aidés puissamment par les nouveaux membres de notre société.

Le rôle que la générale a joué dans la politique belge, cette année, n'a été ni important, ni efficace, il faut bien l'avouer. Je le regrette profondément. Il faudrait voir dans une société politique d'étudiants libéraux, une ardeur fiévreuse, en quelque sorte la « maladie politique », un acharnement dans la poursuite de son but, « la victoire du drapeau libéral ».

Vous me direz que la société a donné deux brillants concerts suivis de conférence à Moerbeke et à Lokeren, et que

M^{rs} Vercouillie et Verbrugge y ont prononcé d'éloquents discours, qui certes auront fait réfléchir bien des auditeurs; je ne le contesterai pas; seulement ces conférences ont été données pour les membres de sociétés libérales, tous attachés à la cause que nous défendons. Ce qu'il faudrait, c'est donner des concerts-conférences absolument publics, dans des villages connus comme très catholiques : la politique n'exerçant pas toujours une très grande attraction sur les campagnards, la conférence serait chaque fois précédée d'un concert; la section symphonique des étudiants, que le sympathique camarade LIESSENS a dirigée avec tant de talent et de dévouement pendant l'année écoulée, ne nous refuserait certes pas son concours l'an prochain; quant à celui des membres de notre société, je le considère comme assuré dès à présent.

C'est en '93 qu'auront lieu les élections législatives pour l'arrondissement de Gand et j'espère que le dévouement sera grand parmi nous. J'espère également que le président et le comité de la Générale montreront l'exemple à cette occasion.

Nous avons été pour ainsi dire poussés par les événements eux-mêmes à nous occuper plus activement de la politique étrangère, que de celle de notre pays. Tout d'abord, la très intéressante conférence faite par M. l'avocat RODOLPHE DE SAEGHER nous a montré sous son véritable jour la triste et combien révoltante question d'Arménie. Bientôt après, les événements crétois étant survenus, de concert avec la société générale des étudiants catholiques, guidés tous par un sentiment de justice, nous avons organisé un meeting philhellénique qui a obtenu un succès rétentissant. Rarement, meeting fut plus intéressant et rarement aussi manifestation d'étudiants de notre université fut plus imposante par le nombre et par les sentiments qui la guidait. Ce meeting a été une vraie victoire pour les étudiants gantois, victoire due en grande partie au dévouement des deux comités organisateurs, ainsi qu'au concours d'orateurs de talent tels M^{rs} GEORGES LORAND et HERMAN DE BAETS et notre très dévoué camarade FRIS.

Il n'y a pas bien longtemps encore, un de nos nouveaux membres, qui s'est acquis une rapide et compréhensible popularité dans le monde étudiantin, c'est du camarade cubain PEDRO HERRERA que je veux parler, nous donnait une instructive et captivante causerie sur la question cubaine; causerie qui petit à petit s'est transformée en conférence contradictoire, soulevant ainsi un débat des plus animés.

Un autre membre de notre société et même de son comité, fort connu dans le monde et le demi-monde anversoïis s'était, si j'ai bonne mémoire, engagé un jour, en assemblée générale, à donner quelques causeries politiques à ses camarades, afin d'initier à celle-ci, ceux qui ne l'étaient pas encore; et ils sont nombreux. Cette promesse s'est malheureusement envolée en fumée et n'a jamais reçu exécution.

Le mouvement littéraire dans notre société est loin d'être resté stationnaire cette année; le bibliothécaire avouera avec moi, que beaucoup de livres ont été demandés en lecture. Ici encore, je me permettrai d'émettre le vœu de voir, l'an prochain, parmi les réunions, au moins deux ou trois conférences littéraires. Pourquoi les membres du comité ne prennent-ils pas l'engagement de faire à tour de rôle une causerie littéraire ou scientifique? Celles-ci feraient particulièrement plaisir aux nombreux membres étrangers, qui y trouveraient un moyen agréable de se perfectionner dans la langue française.

La publication de l'Almanach a subi cette année un retard assez notable.

Il faut en rechercher la cause, non dans l'inactivité de son comité, mais bien dans plusieurs circonstances fâcheuses auxquelles on pourrait facilement porter remède l'an prochain. Le comité de rédaction a été nommé au commencement du mois de décembre seulement, et de plus l'irrégularité avec laquelle certains membres ont suivi les séances était réellement désolante. Néanmoins, nous n'aurons rien perdu à attendre; l'almanach qui paraîtra dans deux ou trois jours tiendra une place honorable auprès de ses prédéces-

seurs (1). Je crois que si l'on nommait les membres du comité de l'almanach après élection, au mois de juin de chaque année, en même temps que le comité de la générale, cela ne pourrait qu'augmenter la valeur de cette publication à laquelle on attache une importance marquée dans le monde universitaire. Si cette année, le comité est parvenu à accomplir sa tâche, l'honneur et les félicitations en reviennent presque en totalité aux camarades FONTAINE et DE RIDDER qui ont déployé une ardeur peu commune pour maintenir la seule manifestation du mouvement littéraire de la générale.

Que dire des nombreuses fêtes, tonneaux et bals, pendant lesquelles nous avons été réunis, si ce n'est qu'elles ont toujours été d'une gaieté folle et d'un entrain endiablé. Ce caractère de jovialité s'est reporté sur nos séances, pour dégénérer parfois en tumulte. Mais notre excuse est toute trouvée : la jeunesse ne raisonne pas aussi froidement que les têtes blanches.

Puisse la Société générale des étudiants libéraux de l'Université de Gand avoir encore devant elle un long et brillant avenir.

Le Secrétaire,
M. DE GEYNST.

(1) Ceci a été rédigé au mois de juin 1897. Le même fait regrettable s'est passé cette année. Le nouveau comité de rédaction de l'almanach a été nommé en décembre.





LE DEVOIR

DE LA

JEUNESSE LIBÉRALE.

On se souvient du referendum dont les résultats furent publiés dans l'Almanach de 1897; des hommes politiques de tous pays furent priés de nous faire savoir quel était à leur avis le devoir des étudiants, dans l'état actuel du libéralisme belge.

Le grand historien Mommsen nous avait écrit entre autres, que la direction spéciale ne pouvait pas nous venir de l'étranger; en effet, ce ne furent pas des étrangers qui nous répondirent, mais des Belges, et parmi ceux-ci, principalement Messieurs BULS et GOBLET D'ALVIÉLLA.

M. BULS nous recommanda la prudence; il nous conseilla d'étudier les sciences sociales avant de nous livrer à la politique. Commencez, nous dit-il, par connaître l'anglais et l'allemand pour vous rendre compte des progrès qui se réalisent à l'étranger, et acquérez ensuite la maîtrise de la langue

flamande, pour exercer une action efficace sur la population en Belgique.

M. GOBLET D'ALVIELLA étudia les causes de la décadence apparente du libéralisme, rechercha les moyens d'y remédier, et dans ce travail de reconstitution il assigna à la jeunesse libérale, le rôle de favoriser et de soutenir les groupements d'ouvriers libéraux.

Ici se posait donc un premier problème. Fallait-il que les étudiants cherchassent à avoir une influence, si minime fût-elle, sur la politique du pays, ou valait-il mieux qu'ils s'abstinsent de toute intervention pour se préparer à n'agir que plus efficacement plus tard ?

Ceux qui défendaient cette dernière façon de voir invoquaient une raison d'un certain poids. — Toute votre activité présente, disaient-ils, ne portera que peu ou pas de fruits, en raison de l'insuffisance de vos connaissances. Bien plus, vous perdrez un temps précieux, que vous pourriez employer à vous rendre maîtres des diverses branches de la science sociale, et à vous armer de toutes pièces pour les combats sérieux de plus tard. —

L'argument, il faut l'avouer, n'était pas dénué d'une certaine valeur. Peut-être lui donnait-on seulement une portée trop générale. Pour les jeunes gens dont l'intention est de se lancer dans la politique, activement ou comme simples publicistes, il est certain que ce serait folie que de chercher à se remuer dès les bancs de l'Université ; trop de connaissances sont indispensables au futur politicien, pour qu'il puisse gacher ses années d'études dans une agitation somme toute presque stérile, trop de sciences lui doivent être familières, pour qu'il puisse négliger de leur consacrer tout son temps. Glaucon à ce que nous raconte Xénophon, aurait voulu diriger sa patrie, sans avoir aucune compétence spéciale, mais Socrate, par ses questions habilement posées, parvint à lui arracher l'aveu de son ignorance. Ceci se passait à Athènes, il y a quelque 23 siècles. Actuellement, en Belgique, un Socrate ne serait plus

nécessaire pour semblable besogne; le moindre journaliste y suffirait. Que ceux donc qui veulent devenir des hommes politiques sérieux, s'occupent avant tout d'acquérir des connaissances; ils auront assez tôt l'occasion de les utiliser.

Mais à côté de ce petit nombre de futurs politiciens, il y a la grande masse des élèves en sciences, en médecine, en notariat et même en droit qui ne feront jamais d'études sociales sérieuses. Avant de se former une opinion réfléchie sur ces questions si complexes de la politique, il leur faudrait connaître la structure de la société, son histoire, les lois de son développement, son avenir probable. Or il est impossible à des étudiants d'avoir des notions suffisamment exactes sur ces sujets; même lorsqu'ils seront ingénieurs, médecins, avocats, la plupart garderont leurs opinions, sans jamais se donner la peine de les creuser, de les analyser, de les justifier à leurs propres yeux, — ceci du reste ne comportant aucun blâme à leur adresse, car la situation résulte nécessairement de leur genre d'études et d'occupations. —

Ils sont libéraux cependant, c'est à dire que pour certaines raisons, dont peut-être quelques-unes sont fort mauvaises, ils croient plus ou moins à la puissance de la liberté individuelle comme facteur du progrès social. Eh bien! nous le demandons, faut-il les empêcher d'agir actuellement, sous prétexte que cela entraverait l'acquisition de connaissances qui leur seraient nécessaires plus tard! L'argument n'en est pas un: Jamais ils ne feront ces études qu'on a si peur d'entraver; jamais ils n'acquerront ces connaissances qu'on craint de les voir négliger. Qu'ils agissent, qu'ils se remuent depuis le temps de leurs études universitaires; cette activité ne leur peut faire aucun mal.

Soit, nous dit-on; à eux-mêmes ils ne feront pas de tort, mais est-on bien sûr qu'ils n'en fassent aucun à la cause qu'ils défendront: Un maladroit avocat est plus à craindre qu'un habile ennemi, et il faut se défier de toute tentative des étudiants pour agir sur l'opinion publique.

La critique est fondée, mais encore une fois on en pousse les conséquences trop loin. Si, par exemple, un étudiant en médecine, devant une nombreuse assistance, prétendait analyser et critiquer l'ouvrage de Boutmy sur le développement de la constitution anglaise, ou celui de Des Rousiers sur le Trade-Unionnisme, ou celui de Gumplowicz sur le Racenkampf; si un futur ingénieur faisait une conférence sur la recherche de la paternité, ou l'histoire des religions, ou les sociétés primitives; si même un élève en droit s'avisait de discuter ces sujets qui touchent de si près à ses études, il est probable, il est même certain que l'on pourrait entendre maintes affirmations risquées, maintes critiques non fondées, maints arguments sans valeur, enfin maintes hérésies juridiques, historiques, ou économiques. — Tous sans exception, nous sommes encore trop jeunes et trop ignorants pour nous risquer à tenir des meetings, à faire des conférences, ou à écrire des brochures. C'est là un genre d'activité que nous devons nous interdire absolument. Est-ce à dire que toute issue nous soit fermée et que nulle part nous ne puissions trouver de moyens d'être utile au parti libéral? Une telle conclusion serait trop hâtive, et c'est à l'examen rapide de ces moyens que nous allons passer.

Le problème que nous étudions en ce moment, semble avoir attiré un certain nombre d'esprits dans le monde universitaire. Depuis la publication de l'almanach de 1897, nous avons reçu deux brochures, touchant cette même question, et contenant l'une une conférence donnée à Liège par un étudiant de l'école des mines, ancien élève de Gand, l'autre le discours d'ouverture de l'éminent recteur de l'Université de Bruxelles, le C^{te} GOBLET D'ALVIELLA. Notre camarade P. L. a été à Liège l'initiateur d'un mouvement de renaissance libérale parmi la jeunesse universitaire. Il fonda notamment une « Société des étudiants libéraux unis » où fraternisent les modérés et les avancés du parti, jusque là divisés. Elu président de ce cercle, il a dans une conférence, analysé les causes de la fai-

blesse du libéralisme et les remèdes qu'il est au pouvoir d'étudiants d'y apporter. Pour lui : « la faiblesse du libéralisme provient surtout de sa *division*, de son *programme négatif* et de son *attitude défensive*. »

Il reprend chacun de ces trois points et cherche à montrer d'abord que l'union fait la force aussi bien en politique qu'en physique ou en psychologie.

« Ce n'est qu'à nous-mêmes que nous devons nous en prendre si le peuple ne nous est pas resté fidèle. Qui de nous irait donc s'enrôler dans une armée dont les généraux sont en discorde? Qui confierait ses capitaux à une entreprise où règne la désunion? Le peuple est mù par les mêmes sentiments que ceux qui nous feraient agir, et, devant choisir entre trois partis, il se garde bien de s'enrôler dans celui qui s'épuise en luttes intestines; il n'a en lui ni confiance, ni estime, ni respect.

« Aussi, une première condition de renaissance libérale est une union intime solide et durable, entre toutes les fractions du parti. D'ailleurs, les deux grandes causes de division ont heureusement disparu : la question du suffrage universel n'est plus en jeu, et le principe de la propriété individuelle n'est plus contesté dans nos rangs.

« C'est ainsi que M. DUMOULIN, président du Cercle Progressiste Liégeois, a pu dire, parlant de la politique radicale : « *Il y a loin de cette politique, aux rêves de ceux qui s'imaginent pouvoir, même à la longue, transformer notre état jusque dans son essence, supprimer toute individualité et réaliser dans tous les domaines l'absorption, par la collectivité, de toutes les énergies individuelles.*

Le programme du parti progressiste ne s'inspire pas et ne peut donc s'inspirer de la doctrine collectiviste pure.

Dans cette ordre d'idées, s'il est un principe que le parti progressiste doit proclamer, c'est à mon avis, celui de la légitimité de la propriété privée. » (1)

(1) *Express* 22 février 1897.

« Montrons donc au peuple que, les causes de discorde ayant disparu, l'union conclue présente tous les gages de durée et de stabilité voulues; c'est là une première mission qui nous incombe. »

Le libéralisme doit avoir un programme positif :

« Nous sommes trop habitués à crier « A bas la calotte! » et « A bas le collectivisme! » oubliant de crier « Vive la Liberté! »

« Il faut le reconnaître, ces deux négations sont l'essence, le fond, de l'opinion politique de bien des libéraux, et on embarasserait plus d'un en lui demandant quel est son programme.

« Cela est si vrai, qu'en septembre dernier, lors des élections de Waremme, tous nos adversaires, M. VANDERVELDE en tête, ont défendu, avec quelque apparence de raison, cette thèse que nous sommes un parti sans programme; et personne ne s'est levé pour protester!

« Voilà pourquoi un rôle qui nous est dévolu, rôle des plus importants, est celui d'aller à l'ouvrier, au campagnard, au bourgeois, d'exposer avec précision ce que nous voulons. Il faut que la foule connaisse sous peu aussi bien nos aspirations qu'elle connaît celles du cléricalisme et du socialisme. »

Mais que les libéraux se gardent bien de promettre le paradis sur terre ou dans le ciel :

« Tant que l'homme ressemblera, en chair et en os, à ce que nous sommes; tant qu'il sera susceptible de maladies et de souffrances; tant que son cerveau imparfait sera soumis à l'ambition, à la haine, à l'envie; tant que s'agiteront en son cœur des sentiments nobles ou vils; non, il n'éprouvera pas une félicité sans mélange, il y aura encore des injustices, des inégalités, des luttes, des misères et des souffrances. »

Le libéralisme ne doit faire de promesses de réforme que s'il les peut réaliser, mais celles qui sont réalisables qu'il les promette hardiment; qu'il proclame bien haut son programme.

« I. ENSEIGNEMENT. — *Extension de l'enseignement public à tous les degrés sous la direction exclusive de l'autorité*

civile (Instruction primaire neutre, laïque, gratuite et obligatoire, etc.).

« II. CULTES. — *Séparation RÉELLE de l'Eglise et de l'Etat* (Suppression des privilèges en matière de milice, enterrements, processions. Respect de la loi prescrivant la sécularisation des cimetières. Suppression de l'obligation incombant à la commune et aux provinces de combler le déficit des fabriques d'Église. Répression de l'intervention abusive du clergé en matière électorale, etc.).

« III. ARMÉE. — *Service personnel et réduction du temps de service.*

« IV. FINANCES. — *Répartition de l'impôt mieux proportionné à la fortune réelle du contribuable* (Établissement d'un impôt sur les valeurs mobilières et sur le revenu. Réduction de l'impôt foncier, des frais de justice, péages des canaux, ponts, etc.).

« V. TRAVAIL. — *Mesures destinées spécialement à améliorer les conditions des classes ouvrières, EN TANT QU'ELLES SONT COMPATIBLES AVEC LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE ET DE LA LIBERTÉ DE TRAVAIL DES MAJEURS.*

a) Revision des lois qui règlent le contrat du travail et la responsabilité des patrons en cas d'accident; b) Reconnaissance légale des syndicats professionnels et agricoles *non obligatoires*; c) Développement des institutions de secours mutuels, crédit populaire, épargne, retraite et assurance; d) Bourses de travail; e) Réglementation du travail des enfants et adolescents des deux sexes; f) Réglementation destinée à assurer la santé et la vie des ouvriers; g) Perfectionnement des Conseils de l'Industrie et du Travail et des institutions de conciliation; h) Mesures en vue de réduire l'alcoolisme.

« VI. AGRICULTURE. — *Extension des comices agricoles, des conseils de conciliation, des mesures favorisant le crédit agricole, etc.*

« VII. BIENFAISANCE. — *Amélioration des lois sur la bienfaisance publique.*

« VIII. LANGUES. — *Égalité des deux langues* (1). »

Tel est le programme du libéralisme ; qu'il le fasse connaître, mais aussi qu'il montre à tous, les progrès qu'il a déjà réalisés.

« Le libéralisme a inauguré le libre-échange qui a fait la prospérité de notre pays ; il a abaissé le droit sur les blés et les farines ; aboli l'impôt sur le sel et le poisson ; supprimé les octrois. Les libéraux ont établi la caisse d'épargne, reconnu les sociétés de secours mutuels et de construction de maisons ouvrières, le droit de coalition et d'association, et l'égalité devant le tribunal de la parole du patron et de celle de l'ouvrier.

« Ils ont permis la création de sociétés coopératives ; établi les conseils de l'industrie et du travail, la caisse de retraite, et tant d'autres institutions améliorant le sort de l'ouvrier.

« Pris d'un accès de franchise, il arrive qu'un socialiste reconnaisse de temps en temps, qu'il nous est parfois arrivé de commettre une réforme ouvrière juste et pratique.

« Avant les émeutes de 1886, disait au Parlement le leader des socialistes, en s'adressant à la Droite, on n'a rien fait, la minorité catholique ayant combattu désespérément tout ce que proposaient les libéraux. La Caisse générale d'épargne et de retraite fut l'œuvre de M. FRÈRE-ORBAN : elle fut combattue par ses adversaires au nom de la famille... Vous avez combattu l'abolition des octrois : quatre membres de la droite seulement l'ont votée ! La *Gazette de Liège* écrivait en 1851 que les lois sur l'enseignement, les mutualités, les chemins de fer et la Banque Nationale étaient marquées de l'empreinte du socialisme ! Et quand M. FRÈRE-ORBAN voulut faire voter un impôt sur les successions, que de protestations dans vos rangs ! *L'Ami de l'Ordre* s'écriait que cet impôt,

(1) C'est là, à peu près, le texte du programme voté par le Congrès libéral d'avril 1894. Le programme du Congrès progressiste de 1894 diffère peu de celui-ci. La légitimité de la propriété individuelle n'y est pas explicitement reconnue.

instigué par des monstres et des barbares, avait été établi par les libéraux ! — etc. » — (1)

Enfin, troisième point, il faut que le libéralisme renonce à son attitude défensive et prenne une position d'attaque nettement caractérisée. Il doit relever une à une les contradictions qui sont à la base des systèmes cléricale et socialiste ; il doit dévoiler l'attitude équivoque des catholiques qui tout en se prétendant les meilleurs défenseurs de la liberté, s'en montrent les pires ennemis par leurs actes ; il doit dénoncer l'iniquité réelle des réformes socialistes soi-disant destinées à réaliser sur terre le triomphe de la justice.

Mais dans tout cela quelle est la tâche des étudiants ? Ici notre camarade liégeois semble assez embarrassé — chose du reste fort naturelle. Nous citons le passage en entier :

« C'est, tout d'abord, par l'étude constante des sciences politiques et sociales, de la philosophie, et des langues étrangères, que nous nous fabriquerons les armes servant à combattre pour la défense de nos idées ; et c'est par l'étude de MARX et de PROUDHON, de Mgr IRELAND et de Mgr KETTELER, des Evangélistes et des Pères de l'Eglise, que nous nous forgerons celles destinées à attaquer nos adversaires. C'est, ensuite, en nous réunissant et en discutant les diverses questions de la politique que, tout en les fourbissant, nous multiplierons nos armes. La contradiction nous rendra leur maniement familier et nous en donnera une nouvelle des plus précieuses : la parole. »

Avouons que de tels conseils ne nous servent guères ; la cause en est que notre camarade a négligé de faire, parmi les étudiants, la distinction que nous avons établie plus haut. — Des élèves en sciences et en médecine ont ils-le temps et la faculté d'étudier *de façon vraiment profitable* les œuvres de MARX et de PROUDHON, de Mgr IRELAND et de Mgr KETTE-

(1) Discours de M. VANDERVELDE à la séance de la Chambre du 12 mars 1897.

LER, des évangélistes et des pères de l'église? Encore, s'il suffisait de s'assimiler une douzaine d'ouvrages de ce genre pour être de quelque utilité au parti libéral; mais qui ne voit que des ingénieurs et des médecins sont forcément dans l'impossibilité d'acquérir toutes les connaissances absolument nécessaires à quiconque veut avoir une politique un peu large et éclairée. Notre conférencier nous parle de l'étude constante des sciences politiques et sociales, de la philosophie et des langues étrangères. A-t-il vu ce que cela implique d'efforts et de travaux? S'est-il bien rendu compte du nombre colossal de connaissances que comportent ces seuls mots: « les sciences politiques et sociales »; histoire générale, histoire des religions, histoire de la philosophie, philosophie de l'histoire, histoire du droit privé, histoire des institutions, droit civil, droit public, droit administratif, droit des gens, législation comparée, politique contemporaine, économie politique, science financière, statistique, pour ne citer que les principales?

A vrai dire, les remèdes qu'on nous propose ne sont pas faits pour nous; des étudiants sont incapables d'exécuter le vaste programme que nous indique notre camarade liégeois. Nous reconnaissons volontiers, du reste, que trouver le bon remède est difficile; le lecteur s'apercevra bientôt que nous ne sommes guères plus savants sur ce point, que ceux même que nous critiquons.

Notons encore dans la conférence du président des étudiants libéraux unis ces quelques règles de conduite qui valent la peine d'être méditées :

« Mais, quelle que soit l'assemblée dans laquelle nous prendrons la parole, évitons toujours les phrases vides de sens et les déclamations. Mettons, au contraire, une certaine coquetterie à ne parler que le langage simple de la raison et du bon sens, pour mieux faire ressortir la vanité des périodes redondantes de nos adversaires. Evitons de nous laisser entraîner à des questions de personnes ou de menus incidents

déterminés, et bornons-nous à nous occuper des principes en jeu et de leurs conséquences tant théoriques que pratiques.

« Lorsque nous nous adressons à un public appartenant à divers partis politiques, abstenons-nous, par esprit de discipline, de défendre les opinions que nous ne partageons pas avec la majorité de notre parti ou avec ses chefs.

« La discipline est un facteur du succès, nous ne pouvons la négliger ; elle ne nécessite le sacrifice d'aucune de nos convictions, mais demande l'abandon momentané de certaines préférences personnelles, et réclame la remise, à des temps plus favorables, de la propagande publique de certaines idées qui, pourtant, nous sont chères. Elle exige le respect des volontés des Associations libérales constituées et le plus de déférence possible pour les décisions des chefs reconnus de notre parti. »

Quittons notre camarade sur ces sages paroles, et constatons que si les modes d'action qu'il préconise ne sont guère applicables, il n'en a pas moins fait œuvre utile en faisant connaître le programme libéral. La tentative de remédier à la situation actuelle, et la fondation d'une société d'étudiants unis prouvent du reste suffisamment ses nobles aspirations. Puisse-t-il continuer dans cette voie !

Un de nos hommes politiques les plus en vue, le comte Goblet d'Alviolla, connu dans le monde scientifique pour ses études sur les religions anciennes, a prononcé cette année un discours rectoral qui intéresse tout particulièrement la jeunesse. Comme il traite de la question qui nous occupe en ce moment, nous allons l'analyser et en citer les passages principaux.

Le recteur de l'Université de Bruxelles, comparant l'état actuel des esprits avec celui d'il y a un demi-siècle, remarque qu'une sorte d'inquiétude semble s'être emparée de beaucoup de nos contemporains, et pour en triompher, il adresse un vigoureux appel à la jeunesse universitaire :

« Jeunes gens, l'enseignement supérieur n'a pas seulement

pour mission de vous faire passer des examens, ni même de vous fournir le minimum de connaissances pour vous tirer d'affaire dans la profession que vous allez choisir ; il doit encore vous aider à vous former des vues générales sur votre situation dans l'univers et votre rôle dans la société..... »

« Mais, pour cela, nous avons besoin de votre concours. Il faut que vous appreniez à voir clair par vous-mêmes dans les problèmes vitaux de notre temps. Il faut que vous les abordiez sans parti pris, en vous laissant guider par les lumières que vous fournissent à la fois la reconstitution historique des expériences du passé et l'observation scientifique des conditions du présent. Il faut surtout qu'en vue du jour où vous aurez reçu de l'Université tout ce qu'elle peut vous donner, vous preniez la résolution de mettre à profit son enseignement, non pour vous renfermer dans le cercle étroit de vos préoccupations professionnelles, mais pour contribuer — et il n'est personne qui ne puisse le faire dans une certaine mesure — à l'amélioration et, par suite, à la consolidation de la société.

« A cet effet, une des premières conditions à remplir — et c'est là que je voudrais aujourd'hui borner ma tâche, — c'est d'approfondir les causes du malaise qui pèse sur nous. Ces causes sont les unes morales, les autres économiques. Il en est qui affectent particulièrement la bourgeoisie, d'autres la classe ouvrière, d'autres encore l'ensemble de la société. Certaines dépendent de notre volonté, d'autres des événements ; mais, dans le dernier cas, il reste à examiner si elles échappent indirectement à notre action.

« Voici comment j'énumérerai les principales d'entre elles :

1^o *L'incertitude sur le fondement de la morale.*

Notre siècle est avant tout le siècle des sciences naturelles. Depuis cinquante ans, celles-ci ont véritablement renouvelé le système de nos connaissances, soit qu'elles aient entrepris de reconstituer le passé de l'univers et de l'humanité, cherché les lois des phénomènes pour les ramener à l'unité ou dompté les forces de la nature pour les mettre au service de l'homme.

Aussi la Science en est-elle venue à exercer sur tous ceux qui l'approchent l'espèce de fascination qui était autrefois le monopole des religions. Si grande qu'elle soit par ses conquêtes passées, elle est peut-être plus grande encore par celle qu'elle nous laisse entrevoir pour l'avenir. Cependant, si elle a renversé les bases des anciennes conceptions métaphysiques, on ne peut dire qu'elle leur ait substitué une philosophie de nature à satisfaire les exigences de la conscience morale. Du moins, parmi les nombreuses tentatives dans cette direction, aucune ne me paraît avoir suffisamment réussi à établir — sinon peut-être la nature et l'étendue des sacrifices qu'il est désirable d'obtenir de l'individu dans l'intérêt de ses semblables — du moins la raison pour laquelle l'individu est tenu à ces sacrifices, lors même que ses intérêts ou ses passions le sollicitent en sens contraire; en d'autres termes, pourquoi l'homme doit se croire toujours obligé de faire le bien et d'éviter le mal.....

« 2^o *La séparation de la morale et de l'économie politique.*

Bien que les économistes, depuis ADAM SMITH, n'aient cessé de protester contre cette interprétation restrictive, on s'est trop habitué à ne voir dans l'économie politique que la science de la création des valeurs, abstraction faite de la portée morale des procédés mis en œuvre. Ainsi comprise, la science économique pourrait se définir l'art de tirer d'autrui le plus possible, en donnant le moins qu'on pourra. Cependant l'homme ne peut être traité simplement comme une marchandise, voire comme un outil, et là où il devient un facteur de la production, la morale a son mot à dire dans la définition des lois qui doivent présider à la production, la répartition et la consommation des richesses. Sinon, pour être logique, on devrait même justifier l'esclavage. C'est l'oubli de cette vérité, surtout en pratique, qui a peut-être le plus contribué au progrès du socialisme contemporain.

« Non que nous devions aller jusqu'à briser le grand ressort de la production économique, qui est l'intérêt personnel. En

effet, la vraie morale n'exige nullement le sacrifice de la personnalité. Elle réclame seulement qu'on traite les autres avec justice, et si vous me demandez une définition de ce dernier mot, je vous renverrai, pour ma part, à la formule où se sont rencontrés les deux plus grands génies philosophiques de notre âge, EMMANUEL KANT et HERBERT SPENCER, le premier quand, se fondant sur la Raison pure, il déclare conformes au droit les actes qui peuvent coexister avec la liberté de tous, le second quand, s'appuyant sur l'observation des conditions de la société moderne, il attribue à chacun le droit de faire ce qui lui plaît, aussi longtemps que la même liberté ne s'en trouve pas lésée chez les autres⁽¹⁾.

« L'Éthique n'est pas la seule branche des sciences morales qui ait à intervenir dans l'agencement des phénomènes économiques. L'économie politique, en tant que science de la richesse, a des rapports nécessaires avec tout le groupe des sciences qui considèrent l'homme en tant qu'être sociable; elle a elle-même sa place subordonnée dans la classification de ces sciences qui constituent, dans leur ensemble, les études sociales..... »

3^o *La révolution économique qui a bouleversé les conditions de la vie moderne.*

Grâce au machinisme, les ouvriers, gagnant de plus gros salaires, achetant à meilleur marché, jouissant de plus de loisirs, peuvent mener une vie beaucoup plus conforme à leur nature et à leur dignité, mais sont soumis dans les fabriques à un régime de caserne qui diminue en eux l'esprit d'initiative et de responsabilité. D'un autre côté la grande industrie a nécessité des associations de capitaux; la mobilisation des fortunes a rendu celles-ci instables et favorisé l'agiotage et toutes ces causes ont réagi sur le taux des salaires qui sont devenus plus variables. Enfin les moyens de communication

(1) C'est M. SPENCER lui-même qui a fait ressortir la coïncidence des deux définitions. (*Justice* Londres, 1891, p. 264.)

ont rendu la concurrence universelle et supprimé les petits intermédiaires; ceux-ci ont reflué vers les grandes villes et amené ainsi un commencement de dépopulation des campagnes au détriment des travaux agricoles et de la vie de famille.

« En dernier lieu, les États eux-mêmes ont été amenés par ces conditions nouvelles de la production à se charger d'entreprises considérables qui profitent certainement au public, mais qui, exécutées à l'aide d'impôts et d'emprunts, ont restreint d'autant le capital à la disposition des entreprises privées et surtout accru, dans une proportion énorme, la légion des fonctionnaires. D'un autre côté, le contraste entre la stabilité relative qui caractérise la position du fonctionnaire et l'incertitude du lendemain qui s'attache aux carrières privées a suscité une véritable poussée vers les fonctions publiques, et cet exode est encore favorisé par l'organisation d'un régime électoral où il suffit d'un déplacement de quelques voix pour renverser toute une députation et changer le gouvernement du pays. L'heure semble proche où il n'y aura plus un employé ou un ouvrier qui n'aspire à passer avec sa famille au service de l'État — ce qui serait une façon expéditive de réaliser sans secousse l'idéal du collectivisme..... »

4° La fausse conception des rapports entre l'individu et la société.

On a souvent considéré l'État comme un organisme. Au dire de M. Goblet d'Alviella cette théorie est fautive et c'est d'elle que découle la popularité du socialisme. L'État n'est qu'une collection d'individus et n'existe que pour ceux-ci. Ici le recteur de l'Université de Bruxelles se déclare absolument individualiste, car dit-il « il y a un individualisme qui est peut-être la meilleure forme de l'altruisme : c'est celui qui favorise chez les autres — comme chez soi-même — le libre et vigoureux développement de la personnalité. Cet individualisme-là, je n'hésite pas à vous le recommander, car s'il donne carrière autant que n'importe quelle tendance sociale aux sentiments de générosité et de dévouement qui sont le meilleur de votre

nature, il correspond à une haute idée de la dignité et de la valeur humaine; enfin, il est éminemment propre à assurer le perfectionnement de la société elle-même, s'il est vrai que celle-ci vaut ce que valent les unités dont elle se compose.

5° *Une fausse conception de la liberté économique.*

« On ne fait que compromettre la cause de la liberté, quand on invoque celle-ci dans la conclusion du contrat entre le patron qui peut attendre, sous la seule réserve de restreindre ses profits, et l'ouvrier qui en est incapable, pressé qu'il est par sa misère et celle des siens..... »

« C'est ici qu'interviennent les syndicats, pour suppléer par le groupement à l'insuffisance de l'action individuelle... » et il faut les soutenir malgré les inconvénients qu'ils comportent, car les plus graves peuvent être réprimés par la loi. Les syndicats, œuvre d'initiative individuelle, sont un facteur de stabilité sociale : ils enrichissent les ouvriers et la propriété ouvrière est une condition de paix et de prospérité publique. En ce sens les associations professionnelles sont aussi utiles que les mutualités et les caisses de prévoyance.

6° *L'absence d'idéal.*

« Après avoir essayé de tout, nos contemporains en sont venus à douter de tout, et, en premier lieu, d'eux-mêmes. Les tempéraments les plus affinés se sont demandé si la vie valait la peine de vivre, et ils sont tombés dans un pessimisme philosophique dont nos désillusions morales peuvent seules expliquer l'étrange fortune en ce siècle d'exubérante civilisation. La plupart se sont détournés des idées générales, dédaignant les problèmes sociaux ou ne les abordant que par leurs côtés étroits et secondaires. Combien, jusque dans les derniers temps, s'en est-il trouvé pour sérieusement essayer de contrebalancer, dans la classe ouvrière, l'ascendant de ceux qui lui promettaient, en échange d'une liberté dont elle semblait impuissante à profiter, non seulement l'abolition de la source apparente de toutes ses misères, mais encore la suppression des avantages attribués, dans notre organisation sociale, à la chance, à la force, à l'éducation, à l'hérédité ?

« Même au sein de notre bourgeoisie, qui cependant doit tout à la liberté, — même parmi les représentants des classes éclairées, qui comprennent l'impossibilité de séparer la science et la liberté, — il s'est rencontré un nombre croissant de théoriciens qui ont cru trouver l'avenir de l'humanité dans l'asservissement de l'individu à la communauté. »

Heureusement que divers symptômes indiquent un commencement de réaction contre ces tendances. « Et, parmi ces symptômes, un des plus rassurants, c'est la tendance toute nouvelle de la jeunesse instruite à aborder les études sociales dans un esprit pratique, en même temps que dans un sentiment de justice et de liberté.

« Il ne pouvait en être autrement. La jeunesse, si elle n'a point l'expérience pratique de la vie — et peut-être parce qu'elle n'a pas trop cette expérience — possède deux des qualités les plus nécessaires pour aborder de front les problèmes sociaux de notre époque. D'une part, pour peu qu'elle ait l'âme élevée, elle se distingue par une fraîcheur et une générosité de sentiments qui, le jour où son attention se concentre sur les misères de son entourage, la pousse à prendre en main la cause des faibles, des malheureux et des opprimés. D'autre part, elle représente l'âge heureux où l'on voit la vie en rose, où chacun a confiance en soi et dans les autres, où l'on se sent individuellement la force de conquérir le monde et même d'en réformer les abus.

« Dans ces dispositions, les jeunes générations s'embarqueront volontiers à la recherche des pierres philosophales. Mais elles ne s'attarderont jamais longtemps dans des systèmes qui sont la négation de ses vertus dominantes : la passion de l'indépendance et la foi dans la valeur de l'individu.

« Non ! jamais la jeunesse, prise en masse, n'acceptera comme idéale une organisation d'où seraient exclues toute initiative et toute originalité, où chacun recevrait toutes réglées sa tâche et sa pitance quotidiennes ; en un mot, une nation d'ouvriers et d'employés attachés à leur besogne

comme des serfs à la glèbe, sous la surveillance jalouse d'une bureaucratie vexatoire..... »

Aujourd'hui que les intérêts de la liberté sont en péril, la jeunesse doit se préparer à les défendre. « Et je ne m'adresse pas seulement aux jeunes gens qui viennent à nous, en ce jour, pour s'inspirer de nos enseignements. Je m'adresse à tous ceux qui se sont assis sur nos bancs et qui ont gardé dans l'âme quelques traces de leurs enthousiasmes d'autrefois. Je m'adresse à toute la jeunesse éclairés de notre pays, pour lui crier qu'il y a là pour elle un devoir impérieux et un intérêt primordial.

« Ne l'oubliez jamais : Science oblige, comme noblesse et fortune. Les supériorités du savoir, comme celles de la richesse, ne se justifient au point de vue moral que si l'on cherche à en faire profiter autrui. Beaucoup d'entre vous l'ont compris. Ce n'est pas d'hier que j'ai observé nos jeunes gens dans des œuvres de propagande, de charité, d'enseignement, partout où il y avait des infortunes à soulager ou des intelligences à ouvrir. Ce que je leur demande, c'est de garder ce feu sacré au milieu des combats pour la vie, de travailler à en pénétrer les autres, de l'étendre à l'ensemble des problèmes où s'agitent les destinées de la patrie et de la société.

« En même temps, toute la jeunesse instruite, comme la bourgeoisie dont elle est l'avant-garde, doit comprendre que, sous peine de suicide, elle ne peut se tenir à l'écart des études et même des luttes sociales. Vous n'avez, pour vous en convaincre, qu'à voir l'intensité de l'assaut qui se livre à l'organisation de la société moderne, particulièrement aux principes de la liberté et de la propriété. Ces principes valent-ils la peine qu'on les défende ? Tout est là. Si oui, vous avez le droit et le devoir de concourir au maintien d'un régime qui implique l'existence de la classe à laquelle vous appartenez.

« Non que je veuille vous conseiller de vous renfermer dans une politique de classe. Je crois, au contraire, que le salut est

d'aller au peuple, pour lui montrer que ce n'est pas la richesse des uns qui fait la pauvreté des autres ; que le progrès est, non dans l'abaissement de ceux qui sont au-dessus, mais dans l'élévation de ceux qui sont en-dessous ; que, de tous les régimes possibles, la liberté est encore celui qui favorise le plus les intérêts du grand nombre ; que, seule, elle peut rendre les individus forts et les sociétés prospères !

« Voilà ce que nous avons négligé de lui dire et de lui prouver. Voilà ce que mieux que nous, vous aurez occasion de lui faire comprendre, vous qui pouvez vous avancer dans la vie sans les préventions ni les préjugés de vos devanciers. Il y a un demi-siècle, MICHELET saluait déjà dans la jeunesse les futurs « pacificateurs de la Cité », les médiateurs naturels entre le peuple et la bourgeoisie. J'ai la conviction que cet appel sera enfin entendu, car si jamais l'amour de la liberté venait à disparaître de la terre, c'est dans les rangs de la jeunesse qu'il devrait se retrouver. »

On voit en quels termes éloquents, l'éminent recteur de l'Université de Bruxelles parle du rôle social des nouvelles générations et leur indique le but à poursuivre, avec quelle confiance il espère que la jeunesse saura marcher dans la bonne voie. Élargissant son sujet, et se tenant constamment sur le terrain des idées les plus générales, il ne nous a donné aucun conseil pratique ; il a fait mieux : il nous a parlé de nos devoirs envers la société, il nous a secoués dans la torpeur où nous étions plongés depuis des années, il a tenté de nous communiquer son enthousiasme pour la cause libérale. Espérons que son appel ne sera pas vain.

Nous avons distingué, plus haut, entre les étudiants dont le but est de se vouer à la politique et ceux qui n'ont pas de telles intentions, et nous avons dit que les futurs politiciens devaient avant tout s'occuper d'acquérir une instruction solide. Ils pourraient cependant exercer une certaine influence sur leurs compagnons, s'ils faisaient de temps à autre des conférences, dans lesquelles ils exposeraient non des idées

générales, mais quelques faits précis de la science qu'ils étudient. Ils devraient éviter toute controverse, toute discussion scientifique pour se borner à des « statements of facts » à des constatations; ce serait là peut-être un moyen d'instruire un peu la jeunesse universitaire.

Mais les autres, les étudiants de bonne volonté qui ne font pas d'études spéciales, quel rôle pourraient-ils jouer?

Tout d'abord ils pourraient constituer dans leur sein un comité qui se tiendrait de façon permanente à la disposition des associations libérales pour certaines besognes accessoires. En temps d'élections par exemple, ils pourraient être jeunes gardes, c'est-à-dire s'occuper de listes électorales, veiller à la distribution des manifestes, porter les résultats des divers bureaux au local des associations, etc. Nous sommes honteux de rappeler qu'en 1896, à Gand, le nombre des étudiants dévoués au libéralisme était si petit que l'on manquait de jeunes gardes à l'association libérale. Espérons que pareille situation ne se reproduira pas cette année.

D'un autre côté, il est des œuvres de bienfaisance où l'activité des étudiants trouverait facilement son emploi. Il faut louer hautement ce que les jeunes gens de Gand ont déjà fait dans ce sens; leur société des colonies scolaires a eu tout le succès qu'elle méritait; le nombre d'enfants chétifs qu'elle envoie pendant les vacances au bord de la mer est considérable, et augmente chaque année, à mesure que ses ressources se développent. Félicitons donc ce vaillant cercle et souhaitons lui une prospérité grandissante⁽¹⁾. Cependant les étudiants pourraient encore s'occuper d'autres œuvres de charité; on donne fréquemment des fêtes de bienfaisance; ils pourraient leur apporter un concours, qui ne serait peut-être pas inutile.

Mais il est une tâche plus haute et plus difficile dont la jeunesse libérale devrait s'inquiéter; la vraie démocratie est

(1) Voir pour plus de renseignements page LXI.

une chimère tant que le peuple reste plongé dans l'ignorance et le premier devoir de tout libéral est de concourir à l'éducation des masses.

Voilà le but vers lequel nous voudrions voir tendre l'effort des étudiants, voilà le devoir que nous voudrions qu'ils s'imposent, voilà l'œuvre de raffermissement social à laquelle nous voudrions qu'ils prennent part dans la mesure de leurs moyens. Déjà quelques tentatives ont été faites dans cette voie; des meetings destinés à éclairer le public sur certaines questions ont été organisés par les étudiants; mais comme le dit PAUL-LOUIS COURIER : « Quelques mots par hasard d'une harangue sont recueillis de quelques-uns,... la presse parle à tout un peuple, à tous les peuples à la fois... et de l'imprimé rien ne se perd. »

Eh bien, nous croyons que c'est par la voie de la presse que les étudiants devraient s'adresser aux masses. La grande force du catholicisme réside dans son armée d'orateurs, dans ses prêtres qui parlent constamment au public, qui tiennent de véritables meetings — quelle différence y a-t-il en effet entre un sermon et un meeting? — Faisons mieux, et puisque de l'imprimé rien ne se perd, imprimons. Créons un comité de publication qui s'occupe exclusivement de propager l'instruction dans le peuple. Nous avons de l'argent; dépensons-le en placards ou en affiches, non dans un but de propagande politique, mais dans un but d'instruction publique. Si l'on collait par exemple sur les murs d'une ville le tableau de l'augmentation des dettes publiques des pays d'Europe, le peuple qui verrait toutes les nations du continent s'endetter de plus en plus et l'Angleterre seule diminuer cette charge d'année en année, le peuple, disons-nous, apprendrait là quelque chose; il voudrait savoir quelle est la situation en Belgique et demanderait peut-être une amélioration.

Mais ce n'est pas tout; on connaît les petites brochures que publie la Fabian Society. Pourquoi les étudiants ne feraient-ils pas de même? Qu'est-ce qui les empêcherait de

faire paraître des opuscules en une feuille d'imprimerie, vrais pamphlets distribués à un prix très minime ou même gratuitement. « Il n'y a point de bonne pensée, dit encore PAUL-LOUIS COURIER, qu'on ne puisse expliquer en une feuille et développer assez ; qui s'étend d'avantage, souvent ne s'entend guère ou manque de loisir pour méditer et faire court. »

Les étudiants pourraient se réunir, fut-ce instituer un prix, pour la composition du meilleur « tract » populaire sur un sujet donné. S'il le fallait, on s'entendrait avec le bureau des associations libérales pour juger de la valeur de ces essais, et s'il s'en trouvait de suffisamment bons pour être répandus, on se mettrait d'accord avec les éditeurs de journaux libéraux pour les faire imprimer en grand nombre à bon marché et distribuer gratuitement ou à un prix très modique.

On nous objectera que notre idée n'est pas pratique ; on nous accusera de voir la paille dans l'œil du voisin et d'oublier la poutre dans le nôtre ; on nous reprochera de démolir toutes les propositions déjà faites pour ne rien édifier de mieux, de nier la vertu de tous les remèdes pour aboutir à une recette de bonne femme. Peut-être tout cela est-il vrai. Quelque autre fera subir à notre proposition un travail de critique semblable à celui auquel nous avons soumis les idées de notre camarade liégeois. Peut-être trouvera-t-on mieux, peut-être une idée raisonnable et praticable tout à la fois se fera-t-elle jour dans quelque cerveau à la lecture de ces lignes. Pour nous, nous nous estimerions heureux si nous pouvions seulement pousser quelques esprits à chercher dans cette voie ; nous appelons la critique et la contradiction de tous nos vœux, espérant que la lumière en jaillira. Et si nulle solution ne se trouve, si on ne nous dit pas comment les étudiants peuvent servir la cause libérale, qu'ils ne se découragent pas pour cela ; le meilleur de tous les moyens est toujours à leur portée, c'est de travailler au progrès de l'humanité par le développement de la science, c'est d'acquérir des connaissances multiples, c'est en somme d'être des jeunes gens sérieux.

J.



LOUIS I^{er}, ROI DES BELGES.

On sait que la révolte de 1830 qui nous sépara de la Néerlande fut préparée par les propagandistes des clubs français qui commencèrent dans la partie méridionale de notre Royaume leurs sourdes menées dès le commencement du mois d'août de l'année susdite. Le soulèvement éclata à l'improviste, trop tôt pour que les projets d'une réunion à la France, si longtemps couvée par quelques intrigants pussent s'ériger en faits⁽¹⁾. Heureusement pour notre indépendance, que tous ces individus, à peu d'exceptions près, n'étaient pas assez puissants par leur position sociale, pour que leur propagande pût avoir quelque chance de succès⁽²⁾.

(1) DE POTTER, *Souvenirs Personnels*, I, p. 116. — TH. JUSTE, *La Révolution Belge de 1830*, II, p. 8, n^o 1, et p. 12, n. 1.

(2) L. BLANC, *Histoire de Dix Ans*, Bruxelles, 1843. T. IV, p. 61.

Certes le parti français avait déjà su gagner l'appui de quelques chefs de l'opposition, parmi lesquels les ROGIER et A. GENDEBIEN; DE POTTER, dans ses *Souvenirs Personnels*, parlant de ce dernier, dit qu'il avait travaillé exclusivement dans le sens de la France; d'ailleurs à force de désirer *personnellement* cette incorporation dans la grande nation, GENDEBIEN avait cru que c'était là le vœu de toute la nation, phénomène psychologique que l'on observe très souvent; et FIRMIN ROGIER, partageait la même erreur, lorsque dans sa lettre au Comte de Celles⁽¹⁾, il parle « des mouvements qui se manifestent en Belgique en faveur de la France. » C'était là une opinion des plus fausses, car « la volonté populaire contraire à la réunion n'avait jamais été plus généralement manifestée qu'alors⁽²⁾; et M. SCHUERMANS, procureur du roi, dans ses *Souvenirs Inédits*, assure de la façon la plus formelle que « la grande majorité de la nation ne désirait pas une nouvelle réunion de la Belgique à la France⁽³⁾. » Assurément quelques esprits libéraux pouvaient se sentir entraînés vers la monarchie de juillet, désirer comme prince le roi *bourgeois*, incarnation vivante, disait-on alors, des idées de 89; d'autres, avocats et journalistes de l'opposition, espéraient obtenir de la patrie française

(1) Lettre du 5 janvier 1831. V. DE GERLACHE, *Histoire du Royaume des Pays-Bas*, t. II, p. 156.

(2) DE POTTER, *Souvenirs Personnels*, t. I, p. 116.

(3) TH. JUSTE, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 5, n. 2.

future la digne récompense pour le zèle qu'ils auraient déployé : ils ne perdirent d'ailleurs rien au change, ou plutôt ils y gagnèrent, car on sait comment tous, sauf deux ou trois exceptions, se casèrent, pour ainsi dire de leur propre initiative, et grassement, dans le fromage qu'ils venaient de fabriquer.

Durant le mois d'août et au commencement de septembre, l'ardeur des meneurs du parti français fut stimulé par l'impopularité croissante du gouvernement du roi GUILLAUME, qui se manifestait par des émeutes continuelles dans la capitale. Mais ils ne paraissent pas avoir réussi à faire donner dans le panneau les membres du clergé, pourtant très francisé à cette époque, ennemi naturel d'un roi et d'une nation protestante; il semble n'avoir revendiqué que ses propres intérêts, poursuivi des visées égoïstes, ne s'inquiétant guère de la forme du Gouvernement qui aurait succédé à la séparation violente d'avec les provinces du Nord : c'est ainsi que l'abbé de HAERNE se prononça pour la République.

De même la plus grande partie de la nation ne se laissa pas gagner à cette cause; surtout les villes de grande industrie, sauf Verviers, ne désiraient aucunement cette réunion qui aurait pu nuire à leur commerce. Mais où les journalistes-avocats en relation avec la France firent des prosélytes, ce fut parmi leurs confrères; le fait d'ailleurs était très naturel : guidés tout d'abord par l'esprit anti-néerlandais, fruit

nécessaire de leur milieu ou de l'éducation qu'ils avaient reçue dans les établissements français, et parfois par leur origine même, ils devaient s'insurger contre les décrets sur l'emploi des langues et l'organisation de l'instruction publique ; on les voit tous aveuglés en effet par cette usance invétérée depuis Ch. V que la langue française devait dominer dans les manifestations de l'action gouvernementale ; la loi fondamentale du Roi Guillaume était donc, en ce sens, trop libérale pour eux.

Il faut dire ici que la délicate mission de fusionner deux peuples qu'une séparation plusieurs fois séculaire, avait aliénés de par les mœurs et la religion, réclamait un homme autrement taillé que celui que l'Europe nous avait imposé au traité de Vienne ; son royaume factice n'avait, comme toutes choses arbitrairement créées, aucune stabilité en lui-même, et ne pouvait se soutenir que par les capacités même de son chef.

Rien d'étonnant dès lors si ce boulangisme, composé de cléricaux fanatiques, de libertaires, d'anti-néerlandais et de partisans de la France triompha si aisément du gouvernement hollandais.

C'est dans ces conditions qu'éclata la Révolution de septembre, devant les projets de l'Association Belge de Paris qui méditait dès le 18 la surprise de Mons (1).

(1) TH. JUSTE, *Histoire de la Révolut. Belge*, T. II, Appendice.

C'est un fait avéré que le premier drapeau qu'on arbora à Bruxelles à l'hôtel de ville fut le drapeau français; seulement de vrais révolutionnaires le remplacèrent par les anciennes couleurs du Brabant que la révolte brabançonne avait déjà adoptées en 1789⁽¹⁾.

On sait comment les Hollandais furent chassés du Parc par la bourgeoisie tandis que les provocateurs du mouvement se réfugiaient à Valenciennes ou dans la forêt de Soignies après s'être fait raser les moustaches au préalable; on sait aussi comment les ROGIER et les GENDEBIEN réapparurent promptement dès qu'ils virent que le soulèvement triomphait. Le Congrès National qui se réunit bientôt s'occupa immédiatement de donner une forme au gouvernement nouveau, et le 22 Novembre à la majorité de 174 voix contre 13, l'assemblée décréta que la forme du gouvernement serait Monarchique; le 25, on prononça l'exclusion perpétuelle des membres de la Maison d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique: dès lors, la candidature du prince d'Orange au trône, un instant posée, fut définitivement reléguée⁽²⁾.

On venait de nous donner une *patrie*, et certes la Belgique, comme on dénomma l'État nouveau, avait droit à l'existence, car depuis FARNÈSE, les provinces méridionales avaient été réunies constamment, du moins sous un même

(1) L. HYMANS, *Bruxelles à travers les Ages*, T. II.

(2) NOTHOMB, *Essai Historique et politique sur la Révolution Belge*, Bruxelles, 1834, p. 79.

gouvernement central, et la Révolte de 1789 avait été un premier essai de les ériger en état séparé; on nous avait donné une patrie, mais pas encore de Roi, et c'est à propos de cette élection que nous verrons les nouvelles intrigues de la *Grande Sœur*, aussi pernicieuses que tous les autres bienfaits(?) dont nous lui fûmes redevables durant le cours du siècle précédent.

Un gouvernement provisoire avait été créé, et presque tout le monde, on ne voit pas trop pourquoi, se montrait hostile à l'élection immédiate d'un souverain. D'ailleurs des difficultés ardues naquirent bientôt pour ces hommes jeunes, sans expérience des *affaires gouvernementales* qui s'étaient, pour ainsi dire, placés eux-mêmes à la tête du pays. Le roi Guillaume venait en effet de faire appel aux puissances signataires des traités de Paris et de Vienne, qui avaient constitué le Royaume des Pays-Bas. Il espérait, et était en droit de le faire, que la Sainte-Alliance serait intervenue pour arranger le conflit sur la base d'une modification des institutions existantes, en ce sens qu'on laisserait aux deux grandes divisions du Royaume une liberté d'action plus étendue sous le rapport de la législation et de l'administration intérieures. Seulement il avait compté sans l'Angleterre : c'était en effet un concurrent redoutable pour son commerce que ce Royaume des Pays-Bas aux ressources variées, véritable dyade, industrielle au Sud, commerçante au Nord, à la tête d'une marine puissante, possé-

dant des colonies aussi riches qu'étendues; le Royaume que l'on venait de désunir aurait pu devenir quelque chose en Europe; d'ailleurs quelqu'un a appelé cette révolte une faute, d'autres un crime; mais ne revenons pas là dessus, car une nation comme la nôtre a trop conscience de ce qu'elle fait pour regretter le passé et songe plutôt à parvenir par l'état présent à un avenir meilleur.

C'était donc avec une certaine jalousie que l'Angleterre le voyait étaler orgueilleusement ses richesses sur l'autre bord de cette mer féconde qui les séparait; la France ne pouvait renier une révolte *prétendument* faite au nom de la liberté, donc identique à celle qui venait de lui donner un roi constitutionnel; ç'aurait été se condamner elle-même : aussi la cause du roi Guillaume était perdue avant que les juges eussent siégé.

Les Plénipotentiaires se réunirent à Londres, et la France y envoya TALLEYRAND; ABERDEEN représentait l'Angleterre aux Conférences, et BULOW, la Prusse; on comprend dès lors comment l'envoyé du Gouvernement Provisoire, S. VAN DE WEYER, se fit « rouler » par ces disciples de DE MARTENS.

Une fois que le gouvernement provisoire eût permis aux puissances d'intervenir dans les affaires de la Belgique en acceptant le protocole des conférenciers de Londres (21 novembre) sur l'armistice, ce n'était plus à lui de rien décider; il devenait leur jouet, et était livré sans remède

aux desseins de ces individus néfastes. D'abord ceux-ci eurent l'intention d'imposer à la Belgique le prince d'Orange⁽¹⁾, mais le vote du 25 novembre au Congrès National vint annihiler leurs projets, et ils n'osèrent pas aller à l'encontre des résolutions de la jeune nation, la visière levée; mais on va voir comment *diplomatiquement* les gouvernements traitèrent un pays qui venait réclamer son indépendance.

Au Congrès un des plus ardents révolutionnaires, CONSTANTIN RODENBACH, revenait constamment et avec raison, semble-t-il, à cette idée que l'on devait s'occuper activement du choix d'un roi.

L'assemblée ne tarda pas à se ranger à son avis, et en cette occasion le Congrès secoua dignement cette tutelle de l'Europe; pourtant ce ne fut pas sans discuter d'abord si on ne prendrait pas l'avis des plénipotentiaires de Londres⁽²⁾, tellement on s'était déjà habitué à l'immixtion de ceux-ci. Ce ne fut qu'à une majorité de 27 voix qu'on rejeta cette consultation, avilissante du reste, et l'on repoussa même les Conseils du cabinet anglais; mais, et ceci parut une contradiction, le parti français encore intense alors, par quatre vingts voix contre soixante-quinze fit décider qu'on prendrait le conseil personnel du roi LOUIS-PHILIPPE.

(1) DE POTTER, *Souvenirs personnels*, I, p. 191.

(2) NOTHOMB, *Révolution Belge*, p. 117.

N'oublions pas qu'alors un petit clan nourrissait l'espoir que le Congrès aurait choisi comme chef de l'Etat celui qui représentait la révolution en Europe, le roi des Français : ce qui aurait entraîné la réunion pure et simple à ses états ; et certes, les difficultés dans laquelle la Belgique se trouvait alors semblaient tout d'abord dicter à la nation de se jeter dans les bras du seul peuple en Europe qui aurait voulu nous accepter : qui, en effet, aurait pu prévoir que notre minime Etat aurait développé une vitalité assez intense que pour se créer une existence forte, régulière et respectée ?

Mais les puissances, dès le 4 novembre, s'étaient hâtées de mettre le holà à ces prétentions, et la première déclaration de LORD ABERDEEN, puis de WELLINGTON, à VAN DE WEYER fut que l'Angleterre était bien résolue à ne souffrir ni directement, ni indirectement l'accession de la Belgique à la France (1).

Le gouvernement français lui-même était hautement hostile à ce projet ; tout d'abord il devait songer à se concilier la bienveillance de l'Europe monarchique dont il venait de rompre les décisions d'il y avait 15 ans ; certainement, il aurait volontiers accepté cet accroissement inattendu de territoire ; c'était de Paris que la révolte avait reçu ses premières instructions, Paris qui avait recueilli les bannis de 1829 ; il ne pouvait ignorer qu'il aurait pu mettre sans peine dans ses intérêts des hommes tels que

(1) LOUIS BLANC, *op. cit.*, T. IV, p. 121.

VAN DE WEYER et NOTHOMB, dont l'autorité était incontestée et qui ne demandaient qu'à jouer un rôle, impatients de leur précédente obscurité et sans esprit de système; il aurait suffi de leur promettre un rôle et de leur prouver la puissance française⁽¹⁾. Mais LOUIS-PHILIPPE songeait tout d'abord à assurer le maintien de sa dynastie, redoutait la guerre, vu qu'il n'y avait rien de prêt, et préférait se passer du petit morceau pour garder le gros. La monarchie de juillet agit donc dans un sens opposé à celui que lui dictait la logique des faits, et eut naturellement contre elle tous ceux qui au principe désiraient se donner : c'était là ce que le cabinet voulait. Grâce à cette conduite, inouïe certainement dans les fastes de la diplomatie, dit L. BLANC, un véritable parti français ne put se former en Belgique; alors les partisans de la France tâchèrent de tourner la difficulté d'une autre façon.

Les pétitions commencèrent à affluer au Congrès pour tel ou tel prince; d'aucuns réclamaient un prince indigène; d'autres l'archiduc CHARLES d'Autriche; d'autres encore le prince OTTON de Bavière, qui plus tard comme roi de Grèce fit preuve d'une nullité absolue. Beaucoup optaient pour le second fils de LOUIS-PHILIPPE, LOUIS, duc de Nemours; d'autres partisans des idées françaises, sans tenir compte de la déclaration des puissances, prônaient une vice-royauté

(1) LOUIS BLANC, *Histoire de 10 ans*, T. IV, p. 85.

sous le roi des Français, et quelques Verviétois et Tournaisiens continuaient même à réclamer l'accession pure et simple ; mais celui qui réunit le plus de suffrages, ce fut le duc AUGUSTE de Leuchtenberg, le fils d'EUGÈNE de Beauharnais († 1824) et d'AUGUSTA de Bavière.

C'était lui que le peuple affectionnait le plus et son élection paraissait assurée ; dix ans à peine s'étaient écoulés que son grand-père adoptif s'était éteint à Saint-Hélène, et le peuple se trouvait encore tout entier sous la fascination de la renommée napoléonienne, ébloui par les brillants uniformes que portaient des héros, étourdi par le bruit des victoires et des grands sabres qui traînaient ; il semblait qu'on revoyait en son fils le hussard épique dont le nom s'éparpillait à travers les guerres de la Révolution et de l'Empire, les démolisseurs constants des vieilles monarchies ; son élection aurait été une bravade, un défi jeté par le jeune peuple, à la face de l'Europe de la Sainte-Alliance qui avait exclu la famille Bonaparte d'un trône quelconque. Déjà à Bruxelles l'on parcourait en bandes les rues, acclamant le duc AUGUSTE ; bientôt on le chante sur l'air de « *Dis-moi soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?* » Oui, on alla jusqu'à faire cadeau de son portrait au Congrès (1).

Le duc avait alors 20 ans ; c'était un homme

(1) *Le Courrier*, ancien *Courrier des Pays-Bas*, du 12 janvier, 1^e Col.

d'un esprit élevé, d'une instruction solide et qui aurait pu faire le bonheur d'une nation constitutionnelle; mais il avait ce grand défaut d'être un Bonaparte : aussi la France eût-elle vite fait de réprimer ces velléités de liberté de choix qu'affichait le Congrès. Le 11 janvier, le comte de Celles vint lire à la tribune, en sa qualité de vice-président du comité des relations extérieures, une lettre datée de Paris que lui adressait FIRMIN ROGIER, envoyé spécial du Gouvernement provisoire; elle rapportait un entretien de ce dernier avec le général SEBASTIANI, ministre des affaires étrangères, où celui-ci, après avoir déclaré « que les Belges sont libres dans leur choix », fait connaître que « d'une manière irrévocable la France ne reconnaîtra le duc de LEUCHTENBERG, comme roi des Belges ! » L'on voit que M. SEBASTIANI considérait la liberté en Belgique de la même façon qu'il parlait de « l'ordre à Varsovie ».

Une autre lettre adressée par l'envoyé français à Bruxelles, M. BRESSON, informait le Comte de Celles « que le roi et son gouvernement pensent que M. le duc de LEUCHTENBERG jetterait la Belgique dans de grands embarras, que ce prince ne serait pas certainement reconnu par les grandes puissances et dans aucun cas par la France » (1).

(1) Voir le compte-rendu de cette séance dans les Journaux de l'Epoque, du 13 février; ou dans E. HUYTENS, *Discussions du Congrès National de Belgique*, T. III. — Pour les Journaux, on consultera avec fruit l'*Essai historique et critique des Journaux Belges*, par A. WARZÉE, Gand, 1845.

Quelques membres du gouvernement provisoire jetèrent alors les yeux sur le Prince OTTON de Bavière; seulement ils reculèrent devant le danger d'une régence, et peu après on apprit que les Grecs avaient appelé au trône ce jeune homme de 15 ans.

Quant à l'archiduc CHARLES d'Autriche, le vainqueur de Wurtzbourg et de Stokach, le digne adversaire de JOURDAN, de MOREAU et de NAPOLÉON lui-même, il n'avait pour patrons que quelques nobles qui avaient été autrefois au service de l'Autriche. Certes c'était un grand général, doué de sérieuses capacités qu'on aurait pu mettre à profit au moment où la Hollande menaçait d'une invasion; mais quand le baron de LEUZE l'appelait « le digne descendant de MARIE-THÉRÈSE, reine des Belges », et que d'autres rappelaient que le Congrès Belge de 1790 l'avait nommé grand-duc des Pays-Bas, ils oubliaient que d'un autre côté la faveur publique ne pouvait se porter vers un prince de la maison de Lorraine, vu que l'on était encore trop imbu d'antipathie contre le gouvernement autrichien.

Un dernier candidat, c'était le duc de NEMOURS; un peu plus inconnu que les autres, celui-ci; mais il avait la chance d'être le fils d'un roi dont tous prévoyaient l'appui nécessaire pour faire triompher la révolution: et l'idée d'avoir la France toujours prête à nous secourir, n'était-elle pas alléchante? Seulement la déclaration de SEBASTIANI à F. ROGIER était

tout aussi catégorique sous ce rapport qu'elle l'était à propos de DE LEUCHTENBERG, et le message du 9 janvier au Comte de Celles disait formellement « que le Roi ne consentirait jamais à la réunion de la Belgique à la France ni à l'élection de M. le duc de NEMOURS. » D'ailleurs quand au Palais Royal le duc d'Orléans vint apprendre à son frère puîné qu'il avait obtenu un grand nombre de voix dans les sections du Congrès National, le duc avait répliqué vivement et d'une voix assez haute pour être entendu de tous, que dans le cas où le Congrès pourrait jeter les yeux sur lui et le proclamer roi, il ne croirait pas devoir accepter une couronne si difficile à porter, que rien au monde ne pourrait le décider à accepter une si grande responsabilité, qu'une telle charge était au-dessus de ses forces.

Tout cela était des plus catégorique. Néanmoins, après la lecture des dépêches diplomatiques, on persista à proposer la réunion pure et simple à la France, d'autres le duc de Nemours, enfin la plupart le duc de Leuchtenberg.

Pourtant l'éclat qu'avait provoqué cette pression du Cabinet français sur le Congrès belge, avait poussé Sébastiani dès le 14 janvier à démentir dans le *Messenger des Chambres* ses confidences à FIRMIN ROGIER; celui-ci répondit que s'il s'était trompé sur les mots que le général avait employés, il ne craignait pas d'en

appeler à ses souvenirs pour le fond même des choses (1).

Durant ce temps C. RODENBACH continuait au Congrès à réclamer l'urgence de la nomination d'un souverain, et ce fut dans ces conditions que CH. ROGIER vint lire à l'assemblée les dénégations du Cabinet français. Trompés par cette duperie, M. DE STASSART se félicitait de ce que le gouvernement français laissait aux Belges toute liberté de choisir le fils de l'illustre prince EUGÈNE, et M. DE ROBAULX crut pouvoir affirmer qu'il n'était donc pas vrai que le roi des Français était résolu d'une manière irrévocable à refuser la couronne, soit pour lui-même, soit pour son fils le duc de Nemours.

Pourtant les déclarations de DUPIN aîné à la Chambre française, le 15 janvier, auraient dû faire ouvrir les yeux aux *réunistes*; n'avait-il pas dit en parlant de la Belgique et de la Pologne : « qu'ils fassent leurs affaires comme ils l'entendent, et que chacun reste chez soi »? et il ajoutait que la France cherchait simplement la paix (2).

Quand la section centrale donna le 19 janvier lecture du rapport relatif au choix du chef de l'Etat, et proposa de fixer au lendemain le choix d'un souverain, LEBEAU (de Liège) monta à la tribune, déposa un projet de décret constitu-

(1) TH. JUSTE, *Histoire du Congrès National*, t. I, p. 205.

(2) *Le Temps*, du 16 janvier 1831.

tionnel, par lequel le Congrès national nommerait le duc de Leuchtenberg, et dans un brillant discours fit voir les avantages que ce choix procurerait à la Belgique; neveu du roi LOUIS de Bavière, de l'empereur FRANÇOIS I d'Autriche, beau-frère de l'empereur DON PEDRO I du Brésil et du prince OSCAR de Suède et de Norwège, il était sûr que sa candidature serait appuyée par les cours dénommées(1); son projet fut renvoyé aux sections; mais l'assemblée décida que, dans tous les cas, la discussion concernant le choix d'un roi était fixée au 28 janvier.

Il restait alors deux candidats sérieux en présence : DE LEUCHTENBERG et le duc de NEMOURS. Or, le gouvernement français ne voulait pas du premier par crainte d'une réaction Napoléonienne et allait travailler de toutes ses forces à faire avorter sa nomination; ensuite, il n'osait pas accepter pour le duc de NEMOURS : le Congrès ne voyait pas qu'il perdait son temps.

Nous avons vu que par le vote de la proposition FORGEUR, on avait envoyé à Paris des commissaires chargés de prendre des renseignements positifs sur le choix de l'État; c'était un échec pour les partisans du duc AUGUSTE, parmi lesquels on comptait presque tous les journaux, l'armée où des généraux tels que VAN DER SMISSSEN, ainsi que presque toute la

(1) *Le Courrier*, du 21 janvier.

garde-civique pétitionnaient pour lui, et espéraient qu'il serait élu. Aussi, lorsque le 23 janvier, D'AERSCHOT, chef des relations extérieures, vint lire au Congrès une nouvelle dépêche de SÉBASTIANI où l'on lisait : « que le gouvernement de Sa Majesté verrait, dans le choix de M. DE LEUCHTENBERG, une combinaison de nature à troubler la tranquillité de la France », l'indignation fut-elle à son comble. Les députés demandèrent à grands cris l'impression de ce monument d'iniquité, et ce fut aux applaudissements unanimes de l'assemblée que LEBEAU s'écria que l'Europe devait constater « que le gouvernement français renie le principe de l'élection libre d'un roi ! » C'était là du vrai « machiavelisme » (dans le sens mauvais du mot) comme quelques députés le crièrent dans la salle.

Dans cette même lettre le Gouvernement français déclarait qu'il n'accepterait point la couronne pour le duc de Nemours, ni ne consentirait à la réunion de la Belgique à la France; et lorsque à la Chambre française, quelques jours plus tard, on reprocha à SÉBASTIANI d'*intervenir* dans les affaires de la Belgique, le ministre prétendit que c'était là *conseiller* : « quant au reproche d'avoir gêné la Belgique dans le choix de son roi, est-ce avoir apporté des entraves injustes à ce choix que d'avoir écarté une nomination qui eût fait de la Belgique un foyer d'intrigues sans cesse menaçantes pour la France ? » (1).

(1) *Le Moniteur* (français) du 28 janvier.

Malgré les lettres du duc d'Aerschot, on persista à vouloir, ou de Leuchtenberg ou Nemours ; lorsque SEBASTIANI, à la demande de M. DE CELLES, eut communiqué de nouveaux renseignements sur le choix d'un souverain, on ne fut pas plus avancé qu'avant, sinon qu'on renonça définitivement à l'idée d'une réunion à la France : à part ce point, la lettre de SEBASTIANI était d'un vague absolu.

Entretemps, le duc de Leuchtenberg acquérait à Bruxelles une popularité extraordinaire ; on acclamait son nom ; la lithographie répandait son portrait dans la foule, et à la Monnaie on avait couronné son buste aux applaudissements de toute la salle. Une lettre adressée au baron VANDERLINDEN d'Hoogvorst et rendue publique, déclarait que si le Congrès le nommait, le prince aurait accepté, et le chevalier d'Asda, ancien page du prince EUGÈNE, à Bruxelles depuis une semaine, affirma de la manière la plus positive que le prince AUGUSTE accepterait la couronne des Belges et qu'il serait à Bruxelles douze jours après l'élection (1).

Mais les Bruxellois avaient beau acclamer la *Beauharnaise* tout comme la Brabançonne ; la diplomatie française veillait et M. BRESSON n'était pas homme à se laisser battre ; aussi, quand le 25 janvier, il vit 52 députés signer une pétition qui appuyait le duc de Nemours, et parmi eux le président Surllet de Chokier, le

(1) TH. JUSTE, *Histoire du Congrès National*, I, p. 221.

vice-président DE GERLACHE, les deux GENDEBIEN, F. DE MÉRODE, SURMONT DE VOLKSBERGHE, etc. etc., il crut que tout n'était perdu, et que malgré les 3,695 signatures qui demandaient LEUCHTENBERG, il y aurait moyen encore de faire avorter cette nomination : seulement, il s'agissait d'aller vite!

Comme lui, Lord PONSONBY, l'envoyé anglais était opposé au choix du duc AUGUSTE; seulement cet allié était de peu de valeur pour le moment. C'est dans ces circonstances que le cabinet de Port-Royal avait envoyé à Bruxelles M. le marquis de LAWOESTINE, colonel de cavalerie, neveu de M^{me} DE GENLIS et parent du maréchal GÉRARD, afin de venir en aide à BRESSON; celui-ci, en effet, par un séjour de 15 ans en Belgique sous la Restauration, s'y était créé de nombreuses liaisons; il fréquenta les membres du comité diplomatique, sonda le gouvernement provisoire, et se convainquit que le choix du duc de LEUCHTENBERG était certain, si on ne lui opposait pas formellement le duc de NEMOURS(1); car en dépit des efforts combinés de BRESSON, de PONSONBY et de lui-même, le parti du duc AUGUSTE se fortifiait de jour en jour, parce que les habiles refusaient de compromettre leur avenir en se prononçant contre un candidat sans concurrent; M. DE LAWOESTINE écrivit donc au Palais-Royal que l'élection du fils d'EUGÈNE était assurée, si on ne lui

(1) *Propagateur du Pas-de-Calais*, n^o du 3 Février.

opposait pas formellement le duc de NEMOURS (1).

Cette lettre fut envoyée aussitôt à TALLEYRAND qui, aux Conférences, protestait au nom de son Gouvernement contre cette élection; il répondit bientôt que l'Angleterre ne voulait à aucun prix du duc de NEMOURS. Il fallait se décider pourtant; les minutes étaient précieuses. Le 26 janvier, M. BRESSON, parti subitement pour Paris, en rapporta le 28 « l'autorisation expresse de promettre que la couronne, si elle était offerte au duc de Nemours, serait acceptée pour lui, par son père. » Cette canailerie aplanit les difficultés devant les agents français. L'acceptation, présentée comme certaine, attira les ambitions par l'appât d'un succès facile et releva le courage des amis de la France; mais les partisans du duc de Leuchtenberg alléguaient les dépêches officielles qui contredisaient les affirmations officieuses de M. DE LAWOESTINE. « Prenez garde, disaient-ils avec les républicains; M. DE LAWOESTINE est un honnête homme sans doute; mais ne serait-il pas l'instrument aveugle de quelque intrigue? Et n'est-ce pas le comble de l'imprudence que d'ajouter aux déclarations d'un particulier, plus de foi qu'à des documents diplomatiques? (2) » Pour réfuter cette objection, on fit écrire de Paris à tous les membres du Congrès, des lettres signées par les plus

(1) LOUIS BLANC, *Histoire de Dix ans*, T. V, p. 69.

(2) L. BLANC, loc. cit., p. 70.

hauts personnages, et confirmant le témoignage du colonel. Lui-même, dans sa candeur, n'hésita pas à déclarer, devant les membres du Gouvernement provisoire, que sa mission était autorisée; et, comme on balançait encore, il engagea sa parole d'honneur⁽¹⁾. D'ailleurs, M. VAN DE WEYER se chargea plus tard, dans la séance du 1^{er} juin 1831, de révéler cette odieuse duperie dont les membres du Gouvernement provisoire furent victimes. Ce qui vint d'ailleurs servir admirablement les envoyés français, ce fut une lettre que M. DE STASSART montra le 27 janvier à quelques amis, par laquelle le duc de Leuchtenberg déclarait ne pas accepter une élection à laquelle la France s'opposait et le priait, lui et ses amis, d'abandonner une candidature désormais sans objet; cette nouvelle ébranla quelque peu les partisans du prince Auguste, mais n'empêcha pas qu'ils se crurent moralement obligés de voter pour lui.

D'un autre côté, près de quatre-vingts députés assemblés au Waux-Hall, apprirent les déclarations de BRESSON et de LAWOSTINE, ouïrent la lecture des lettres confidentielles de Paris de la bouche même des membres du Comité diplomatique, en présence de deux membres du Gouvernement provisoire, ROGIER et GENDEBIEN.

(1) *Le Courrier* du 18 février prétend qu'à cette date le marquis voulait protester contre le rôle qu'on lui avait fait jouer à Bruxelles. — DE POTTER, *Souvenirs*, I, p. 227.

Le même jour une note de SEBASTIANI, communiquée à ces derniers et à leurs collègues par BRESSON, fait savoir au gouvernement provisoire que le cabinet français regarderait le choix du duc de Leuchtenberg comme un acte d'hostilité envers la France : c'était un *conseil* !

La discussion sur le choix du chef de l'État, commencée le 29 janvier, prit six séances et lorsque les députés se rendirent au Congrès, on les accueillit aux cris de « Vive le duc de Leuchtenberg ! », car toutes les sympathies étaient pour lui : le 30 janvier, le *Courrier* publia une liste de 71 membres qui lui étaient favorables. Au Congrès, ALEX. GENDEBIEN, BLAGNIES, CH. LEHON, FORGEUR, DE ROBAULX, NOTHOMB, furent les éloquents défenseurs du duc de Nemours ; DE MÉRODE, CHARLES ROGIER et DE BROUCKÈRE appuyèrent fermement sa candidature et montraient, dans leur bonne foi, tous les avantages que la patrie allait retirer de cette candidature ; JOTTRAND, DE GERLACHE, DE STASSART, DE RHODES, DEVAUX et surtout l'orateur écouté LEBEAU⁽¹⁾, prirent vivement les partisans de Nemours à partie pour prôner le prince AUGUSTE. L'assemblée restait indécise, lorsque VAN DE WEYER vint à la tribune développer toute sa *conviction* que le duc de Nemours accepterait.

(1) On peut lire ces discours dans le *Courrier* du 29 au 3 février. Quelques-uns sont d'une éloquence désopilante ; surtout celui de M. BEVTS sur le mariage éventuel du duc de Leuchtenberg.

Dès lors, l'élection de ce dernier paraît assurée; de plus, le 3 février, un membre du comité diplomatique CH. LEHON vint dénier que lord Ponsonby aurait dit qu'il quitterait la Belgique si Nemours était élu; mais que par contre, l'envoyé anglais avait nié qu'il aurait dit à qui que ce fût que si Leuchtenberg était élu, il quitterait à l'instant la Belgique (1).

Une autre pression exercée sur les députés, fut la communication d'une lettre de SEBASTIANI à BRESSON, par laquelle le gouvernement français, contrairement au protocole de Londres du 20 janvier, considérait le consentement libre des deux Etats comme nécessaire pour résoudre toutes les difficultés entre la Hollande et la Belgique; c'était un nouveau mensonge, mais on crut néanmoins encore une fois aux sympathies du gouvernement français.

De GERLACHE assure qu'un peu avant le vote, un bruit soudain courut dans l'assemblée « que le comité diplomatique avait reçu des lettres *confidentielles* de notre envoyé à Paris, qui se disait convaincu que LOUIS-PHILIPPE accepterait la couronne pour son fils s'il était nommé » (2). C'est dans ces conditions que le 3 février le scrutin s'ouvrit. Pour avoir la majorité absolue, le candidat devait réunir 96 voix. Au premier tour de scrutin le duc de

(1) TH. JUSTE, *Histoire du Congrès National*, T. 1, p. 253.

(2) *Histoire du Royaume des Pays-Bas*, t. II, p. 169.

Nemours obtint 89 suffrages, de Leuchtenberg 67, et l'archiduc CHARLES 35 ; au second tour, 97 suffrages se portèrent sur le duc de Nemours ; 74 sur le duc de Leuchtenberg, et 21 sur l'archiduc CHARLES.

Voici d'après NOTHOMB, le tableau par provinces des votes émis :

	NEMOURS.	LEUCHTENBERG.	CHARLES.
Anvers	18	5	4
Brabant.	23	7	7
Flandre Occidentale	26	2	17
Flandre Orientale .	34	12	19
Hainaut	30	20	7
Liège	18	11	5
Limbourg	17	10	5
Luxembourg.	15	13	2
Namur	10	0	1
	<u>192</u>	<u>89</u>	<u>67</u>
			<u>35</u>

On le voit, les provinces wallonnes avaient plutôt appuyé le candidat français, et les votes des députés flamands s'étaient portés plutôt vers le prince AUGUSTE. Le tour de la diplomatie française avait parfaitement réussi : SEBASTIANI n'avait qu'à se louer de ses deux agents !

Aussi, dès que le résultat du second tour fut connu, le président E. L. SURLLET DE CHOKIER se leva, et au milieu du plus profond silence, il lut d'un ton solennel :

Au Nom du Peuple Belge, le Congrès National décrète :

Article 1^{er}. — S. A. R. LOUIS-CHARLES-PHILIPPE D'Orléans, duc de Nemours, est proclamé roi des Belges, à condition d'accepter

la constitution telle qu'elle sera décrétée par le Congrès National.

Article 2^d. — Il ne prend possession du trône qu'après avoir solennellement prêté, dans le sein du Congrès, le serment suivant : « *Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire* », et sur ces derniers mots le président appuya; puis il cria d'une voix forte : « Vive le Roi ! »

Ce cri est répété par l'assemblée, des bravos unanimes éclatèrent dans la salle auxquels répondaient les vivats de la foule massée à l'extérieur; le canon gronde, les cloches sonnent, et le peuple se disperse aux cris mille fois répétés : Vive Nemours! Vive le Roi des Belges!

Ah! si les Belges avaient su que le 1^{er} février un nouveau protocole avait été signé à Londres, qui portait que le nouveau souverain de la Belgique ne pouvait être choisi parmi les membres d'aucunes des puissances signataires; ce vote était donc ridicule, et dans ce moment la perte de temps occasionnée pouvait être fatale au jeune pays!

Mais non, on croyait être enfin sorti de cette espèce d'anarchie, et la nouvelle de l'élection fut accueillie avec joie partout; les gouverneurs adressèrent aux bourgmestres et aux communes l'avis de la nomination du chef de l'Etat, et dès le même jour on put lire la proclamation suivante affichée par

l'autorité municipale sur les murs de Bruxelles :

Les Bourgmestres et Echevins aux Habitants de la Ville de Bruxelles !

Nos représentants viennent de consolider notre glorieuse révolution.

S. A. R. LOUIS CH. PH., duc de Nemours, est élu roi des Belges. Fils d'un roi citoyen qui a préservé notre beau pays de l'invasion étrangère et de sanglantes réactions, il a des titres incontestables à notre amour, à notre reconnaissance.

Concitoyens! Sous le sceptre d'un prince de notre choix, nous serons désormais une nation indépendante et libre.

Vive la Nation Belge! Vive le Roi!

Bruxelles, le 3 février 1831.

(Par ordonnance) : ROUPPE.

Le secrétaire : ZANNA.

Le fils de LOUIS-PHILIPPE et de MARIE-AMÉLIE de Sicile était un enfant qui venait de dépasser ses seize ans, un enfant blond et imberbe, avec un léger duvet sur les joues. Les lithographies, qui circulèrent bientôt et dont il en existe encore, le montraient sous un uniforme singulier de colonel de chasseurs à cheval français, avec un petit habit court de cavalier, paré de brandebourgs et surmonté de lourdes épaulettes, avec l'énorme shako en cylindre de l'époque; il paraît que le prince ALBERT ressemble quelque peu au jeune duc de Nemours.

Certes si on avait su qu'il ne règnerait jamais en Belgique, l'enthousiasme qui s'était déclaré tout d'un coup se serait vite calmé; mais personne ne songeait aux déclarations catégoriques du cabinet français, ni aux difficultés que

l'acceptation de ce vote aurait entraîné pour la France, tellement les membres du Congrès National avaient peu de notions de la politique générale de l'Europe. Non, tous les journaux, aussi bien ceux qui avaient patronné le plus ardemment LEUCHTENBERG, que les partisans de CHARLES d'Autriche, criaient « Vive NEMOURS ! ».

Et le *Politique* écrivait :

NOUS AVONS UN ROI !

An nom du Peuple Belge, le Congrès National vient de décerner la couronne à L.-Ch.-Ph.-Raph. d'Orléans, fils de France, duc de Nemours.

Respect à cet acte solennel !

Respect à la décision souveraine du Congrès !

La nation a manifesté sa volonté par l'organe de ses représentants : il faut à l'instant s'incliner et obéir. Que tout espoir trompé gémissse en silence, que toute sympathie déconcertée se taise. Personne ne doit s'approcher du trône national qui s'élève, avec des souvenirs rancuniers et des pensées amères.

Arrière donc tout sentiment de dépit. Place aux émotions d'espérance ! Qu'il soit environné de notre confiance et soutenu de notre amour, le dais royal que des mains révolutionnaires ont si noblement façonné !

Rallions-nous franchement à ce jeune prince que nos députés ont mis à notre tête. Il est maintenant revêtu du caractère le plus auguste, celui de roi constitutionnel ; il a reçu la consécration la plus sainte, celle de l'élection populaire !

On le voit, on voulait se reposer du gâchis qui régnait depuis 4 mois ; et le cri de « Vive NEMOURS » était comme un immense soupir de soulagement poussé par tout un peuple.

Dans la séance du 4 février, on nomma 10 dé-

putés pour transmettre à Paris la décision du Congrès : ce furent SURLET DE CHOKIER, J. DE MÉRODE, CH. LEHON, D'AERSCHOT, GENDEBIEN (père), CH. DE BROUCKÈRE, l'abbé BOUCQUEAU, BARTHÉLÉMY et le marquis DE RHODES; et quand le président demanda à quelle date le Congrès désirait que la députation se rende à Paris : « le plus tôt possible ! » lui répondit-on.

Plus personne ne croyait que LOUIS PHILIPPE refuserait ce trône à son fils; l'on se berçait de l'espoir que la députation saurait exposer au roi la nécessité d'adhérer à l'élection du Congrès.

Il faut lire dans les journaux de l'époque les promesses que l'on se faisait sur cette ambassade. « Ce sera un beau spectacle que celui de la députation belge se présentant devant un des plus puissants rois de la terre pour contracter avec lui l'alliance indissoluble », écrivait le *Courrier* du 7 février. « Elle rappelle involontairement la mission de FRANKLIN demandant à LOUIS XVI du secours pour les Américains du Nord; de FRANKLIN que représentera si bien notre vénérable SURLET DE CHOKIER avec ses longs cheveux gris, son visage austère, son allure franche, sa caustique bonhomie. A ses côtés deux autres vieillards, également respectables, appuieront ses paroles de tout le poids de leur vieille expérience. Moment sublime où 2 peuples personnifiés se rencontrent en face d'un même trône pour se dire dans un embrassement fraternel : A la vie ! à la mort !

LOUIS PHILIPPE écouterait nos députés avec bienveillance, et quand ils auront achevé de parler, il donnera la bénédiction paternelle au jeune roi, qui, accompagné peut-être de GÉRARD et de LA FAYETTE, arrivera bientôt dans nos murs. »

Et le 8, le même journal publiant un article intitulé : *Louis-Philippe acceptera-t-il pour son fils la Couronne des Belges?* concluait par un *oui* énergique. Les espérances de la nation furent confirmées par M. WALLEZ, secrétaire de légation, qui au retour de Paris assurait que le roi des Français accepterait l'élection, que c'était l'opinion la plus accréditée, la conviction personnelle des hommes les plus instruits et les plus influents à Paris : tant on ignorait les ruses d'une diplomatie dont un TALLEYRAND était le grand-maître ! Les journaux français d'ailleurs en grand nombre, exhortaient le roi à renoncer à ce trône qui ne pouvait qu'entraîner la France dans des difficultés faciles à prévoir, ne se doutant guère que c'était là une opinion dont le gouvernement ne s'était jamais départi.

A Londres, quoique l'élection de Nemours eût été prévue, elle provoqua grande sensation ; mais TALLEYRAND, dès le 5, se chargea de rassurer la Conférence que la France persisterait dans l'exclusion à laquelle elle s'était associée 4 jours auparavant.

Le 6, à midi, la députation arriva dans sa naïve confiance à Paris, et le roi accueillit les envoyés avec sa grâce habituelle. « A demain

les affaires ! » aurait dit LOUIS PHILIPPE devant l'entretien; les ambassadeurs n'eurent qu'à se louer d'ailleurs de la réception magnifique dont ils furent l'objet; des ordres furent donnés pour installer la députation à l'ancien hôtel Monaco, de la rue de Varennes, appartenant à M^{me} ADELAÏDE D'ORLÉANS.

Le silence du *Moniteur* leur faisait concevoir des espérances nouvelles sur l'acceptation du roi.

Pendant ce temps, le pays était dans l'anxiété, et le Congrès, après avoir voté la Constitution par acclamation le 7 février, attendait impatientement le retour des députés; telle était la confiance du Gouvernement provisoire, que lorsque lord PONSONBY lui eut remis un protocole nouveau le 7 février 1831 par lequel TALLEYRAND, au nom du roi, déclarait à la Conférence de Londres, que le refus de LOUIS-PHILIPPE était invariable, au lieu d'ouvrir les yeux, il renvoya le message avec une hauteur déplacée, à Londres; néanmoins LEBEAU reprocha au Comité diplomatique, dans cette même séance du 10 février où ce protocole fut lu, de s'être laissé tromper par les agents français: il était le *seul* qui se fût aperçu de la ruse diplomatique dont la France se rendait coupable!

Ce ne fut que le 12 que le Congrès reçut enfin de Paris une dépêche du 10 février du chef de la députation, où celui-ci faisait déjà concevoir des doutes sur l'acceptation du roi: « Le plus grand obstacle, écrivait-il, est la crainte d'une

guerre générale que cette acceptation pourrait allumer. » Toutefois, il ajoutait naïvement que la députation, n'ayant pas encore la réponse officielle du roi, il ne fallait point regarder le refus comme chose certaine et arrêtée ; au fond, SURLET DE CHOKIER en était persuadé, et une lettre qu'il écrivit le lendemain à GENDEBIEN le prouve(1).

Dès lors on prévoit le dénouement, on entrevoit le leurre dont le Congrès avait été la dupe ! L'irritation était générale, et la polémique des journaux traduisait la disposition menaçante des esprits. Le *Courrier* du 13 février avait publié le protocole du 7 avec force commentaires, mais le lendemain il lança un article des plus violents contre le gouvernement français, que nous faisons suivre en partie.

LA PEUR.

.... Sont-ce bien les dépositaires de la gloire de Juillet, de la gloire de l'Empire, de la République et de la vieille monarchie française, qui gouvernent la France ? Ils tremblent, ils proclament la peur comme raison d'Etat, les hommes à qui le grand peuple a confié la puissance et l'honneur national. Et ils osent mêler à leur cri de frayeur le nom de Napoléon !

Napoléon abdiquait, et ne consentait pas le déshonneur de la France. Et vous, ministres du roi des Français, vous lui conseillez de ne pas répondre à l'appel d'un peuple libre, aux sympathies des Belges, aux vœux d'anciens Français ! Et vous lui conseillez le refus parce que les ennemis de la France commandent le refus ! Et la France obéit, la France refuse, la France a peur !

(1) Publiée dans E. HUYTTENS : *Discussions du Congrès national de Belgique*, t. III, p. 671.

Et le lendemain le désappointement et la dignité nationale offensée lui inspiraient un article plus virulent encore, intitulé : Ils rétrogradent !

D'autres crurent à la trahison, et les républicains qui avaient formé l'*Association pour l'Indépendance Nationale* lancèrent le 15 février, un manifeste rédigé par DE POTTER, où l'on faisait appel au dégoût inspiré par le provisoire, au désir d'avoir un gouvernement national, à l'honneur belge, et par lequel l'Association s'engageait entr'autre à employer tous les moyens légaux pour faire consacrer par le pouvoir constituant, l'adoption de la forme républicaine(1). C'était un indice de l'état des esprits !

Pendant ce temps, que se passait-il à Paris ? L'opinion des ministres était pour l'acceptation, et cette opinion trouvait dans le fils aîné de LOUIS-PHILIPPE un appui énergique. Seulement, une volonté plus forte planait sur la France, et à l'élection du duc de Nemours, le général SÉBASTIANI fut chargé de répondre par un refus. Et telle était la dépêche, que le jeune homme qui servait de secrétaire au ministre, refusa de la transcrire par un courageux sentiment d'orgueil et de pudeur(2).

On sait que le 14 et le 15 février à Paris la populace exaspérée par les manifestations pro-voquantes des légitimistes, mit à sac durant le

(1) DE POTTER, *Souvenirs*, p. 229.

(2) LOUIS BLANG, *Histoire de 10 ans*, t. V, p. 72.

carnaval l'église de Saint-Germain l'Auxerrois et l'archevêché; et telle était la haine contre les jésuites et les prêtres, qu'un des membres de la députation belge, l'abbé BOUCQUÉAU, en traversant la rue du Bac, fut insulté et n'échappa aux violences de la populace qu'en montrant sa cocarde; l'ovation qu'on lui fit prouva le regret d'une méprise. Ces scènes avaient retardé la réception des envoyés belges au Palais Royal; la réponse d'ailleurs n'était plus douteuse. Certes ce dut être un spectacle solennel, quand, le 17 février, l'ambassade belge fut introduite dans la salle du trône. On peut voir dans *Bruxelles à travers les âges* la reproduction d'une lithographie du temps, qui reproduit cette audience solennelle; sur le trône, LOUIS-PHILIPPE debout et découvert, à sa droite le duc d'Orléans, à sa gauche le duc de Nemours. pas encore arrivé à sa haute taille; et au premier plan, placée là par une sorte de divination, la princesse LOUISE, qui devait, quelques années après, monter sur ce trône refusé par son frère.

Devant eux, les têtes blanches des membres de la députation. Certes le cœur dut lui battre dans la poitrine, quand le jeune duc de Nemours entendit le baron SURLLET, transmettre à son père le vœu de toute une nation de le voir prendre en mains les rênes du gouvernement.

Quand le président eut donné lecture du décret d'élection, il s'avança vers le trône et remit au roi son discours et son décret. Alors

LOUIS-PHILIPPE, s'étant couvert, prononça d'une voix altérée et en s'arrêtant à plusieurs reprises, un long discours où il manifestait, en termes éloquents, toute sa douleur de devoir sacrifier à ses vœux de père les intérêts de la France qui lui dictaient de refuser la couronne, et il termina en protestant de ses sentiments pour la Belgique et promit son appui au nouvel Etat.

L'émotion avait gagné tous les cœurs, car certes LOUIS-PHILIPPE avait été sincère dans sa déclaration; son but d'ailleurs était atteint : le duc de Leuchtenberg était évincé !

Ce fut le 21 que le Congrès apprit par une dépêche de SURLET DE CHOKIER les paroles du roi, et dans la même séance le chef de l'ambassade vint confirmer sa lettre à la tribune.

Désormais on se détourna de la France, et l'on institua une régence. N'était-ce pas un bonheur que LOUIS-PHILIPPE eût refusé pour son fils ? La crise de 1848 aurait secoué le trône de Nemours en Belgique et tout eût été à recommencer, car il est plus que probable que nous n'aurions pu échapper à l'annexion quand vint l'Empire dont c'était là le but avéré.

D'ailleurs quand en 1832, il assista, lors du siège d'Anvers, à toutes les fêtes de la Cour, l'on avait déjà oublié LOUIS I^{er}.

Et la nation elle-même eût-elle été heureuse sous un tel roi ? Comme homme fait, il a donné plus tard la mesure des idées qui l'auraient guidé chez nous; et la morgue aristocratique

du champion décidé du droit divin qui lui valut cette impopularité sous le poids de laquelle sombra en 1848 l'espoir d'une régence, était peu faite pour lui gagner l'affection des Belges.

On sait que depuis il prit Constantine (1837), épousa la princesse VICTOIRE de Saxe Cobourg-Gotha, ce qui occasionna la démission du ministère SOULT; et lorsqu'il fut créé à la mort du duc d'Orléans, régent du royaume en cas de décès du vieux roi, comme tuteur du comte de Paris, le peuple accueillit mal la nomination de ce prince froid et fier, partisan des idées de l'ancien régime; exilé avec sa famille en Angleterre par la Révolution de Février, il ne quitta, avec d'Aumale et de Joinville, ses frères, le château de Claremont qu'en 1871, lorsque l'exil des branches bourbonniennes lui permit de retourner en France; et le seul fait qui le signale dès lors, c'est sa tentative, en reconnaissant le duc de Chambord comme prince légitime, d'amener une entente qui aurait rétabli la monarchie de droit divin sur les ruines de la République. On sait que son fils EMMA-NUEL épousa la princesse HENRIETTE de Belgique; et lorsque les journaux belges annoncèrent que « l'oncle de notre roi était mort ce matin (26 juin) à 2 heures, à Versailles » (1), plus personne ne se douta qu'il avait jadis refusé la couronne belge.

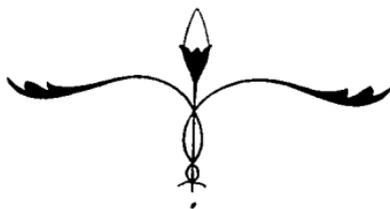
Quant à son concurrent, le duc AUGUSTE, il

(1) *Flandre libérale* du 27 juin.

était mort très jeune, il y avait bien longtemps, en 1835, quelques jours après être devenu l'époux et le protecteur de la reine de Portugal : c'est à lui que Don PEDRO I avait légué son épée en se rendant au Brésil ; il n'eut guère le temps d'en faire usage !

Tels furent les acteurs, les jouets et les complices de cette vaste comédie diplomatique, digne d'un SÉBASTIANI et d'un TALLEYRAND, et qui jette une tache de plus sur ces individus que les amants de la liberté et de la justice exècrent.

FRITZ,
de Grammont.





NOTRE PORTRAIT.

C'est une véritable surprise pour l'étudiant, lorsqu'au sortir de ses études moyennes, frais émoulu de l'enseignement dogmatique et catégorique de l'Athénée et de la Faculté de Philosophie et Lettres, il passe à l'étude du Droit. Habitué à un travail intellectuel où la mémoire est un facteur prépondérant, et qui opère pour le reste sur les notions fournies par la conscience, l'intelligence et les sens ; habitué à trouver des principes généralement établis d'une manière ferme et indiscutable, il est tout déconcerté lorsqu'il aborde le domaine du Droit. Ici la règle est fournie par la loi, par la loi interprétée, dans ses multiples dispositions, à la lumière de la tradition, de la morale universelle, des

données de l'économie politique, des besoins pratiques de la vie juridique.

Nous n'avons pas à faire ici le tableau de l'enseignement du droit dans notre Université, à signaler le talent et la science des professeurs de la Faculté de Droit et les méthodes qu'ils emploient pour initier les élèves à la science. Nous avons à parler seulement de l'enseignement du professeur auquel cet Almanach est dédié et dont nous donnons le portrait, à montrer en quelle mesure cet enseignement concourt au développement de l'esprit juridique parmi les futurs docteurs en droit et candidats-notaires.

La méthode de M. SERESIA peut se résumer dans les traits suivants :

1° Dans l'explication des textes du Code civil établir une séparation rigoureuse entre ceux qui commandent et qui lient, et ceux qui, sans enchaîner la liberté individuelle, sont l'expression de la volonté présumée des parties; entre ceux qui constituent des règles susceptibles d'extension par analogie, et ceux qui, visant des situations exceptionnelles, ne peuvent être étendus d'un cas à un autre ;

2° Négliger les controverses d'école où l'on entasse argument sur argument pour et contre, fardeau stérile pour la mémoire ; insister, au contraire, sur les principes ; faire ressortir leur nécessité découlant de la nature de l'homme vivant en société, dans la société actuelle ; les combiner sans cesse entre eux ; les rendre palpables en quelque sorte, par des exemples empruntés à la vie pratique ;

3° N'imposer aucune solution *ex cathedra* ; n'en admettre aucune *ex verbis magistri*, le maître fût-il ULPIEN, POTHIER ou LAURENT ; n'en repousser aucune *a priori* ; exiger la justification ou, du moins, la discussion de toute opinion émise ; accueillir tous les doutes, toutes les questions, sauf, à l'instant même où elles se produisent, à en soumettre l'examen à leur auteur, à la classe tout entière.

Ainsi, dans les cours de M. SERESIA règne parmi les élèves, préparés d'ailleurs par un travail personnel à domicile, une activité spontanée et libre, excitée par la contradiction et la discussion, stimulée par l'émulation, arrivant à un degré d'intensité extraordinaire, qui n'exclut point l'ordre le plus parfait. Le

professeur se borne à provoquer et conduire les débats ; dans les cas difficiles, à diriger l'attention des élèves sur quelque texte perdu de vue ; plus rarement, à présenter quelques considérations rapides, empruntées à l'histoire du droit, à la philosophie, à l'économie politique, pour justifier un principe fondamental.

Le Droit n'offre point autant d'unité que les autres sciences ; des questions nombreuses y divisent les auteurs ; pour obtenir une parcelle de vérité le juriste doit se livrer à une lutte inégale, et sans cesse, autour de lui, surgissent de multiples controverses en une floraison abondante. De sorte, que dans une science d'une importance sociale si immédiate, si essentielle, une part très grande est, somme toute, inféodée à l'incertitude. Ce qu'il importe donc c'est de savoir s'y guider, de savoir choisir avec assurance le chemin qui est le seul bon. Aussi, sans embarrasser les débutants de l'examen des questions discutables, pour lequel le coup d'œil le plus expert et le plus perspicace est à peine suffisant, M. SERESIA leur fournit-il l'occasion de se préparer aux luttes ultérieures en leur appre-

nant, par le développement libre de leur initiative, à trouver en eux-mêmes la meilleure arme dont ils disposeront, à savoir leur propre raison. Dans ses leçons où le raisonnement sans cesse en éveil, est soumis à cette discipline admirable de clarté, de logique et de rigueur qui font de ses travaux des œuvres appréciées, il communique peu à peu à la jeunesse les habitudes nécessaires. D'autre part, par son attachement aux principes, par son désir de méthode qu'il fait aller de pair avec une fidélité scrupuleuse au texte, il travaille puissamment à donner au Droit un caractère plus scientifique. Il le rend plus clair, l'assied sur des bases plus solides, et restreint par cela même ce qui s'y trouve de flottant.

Des aptitudes spéciales et qu'il est rare de posséder naturellement sont requises pour le Droit. A une connaissance approfondie des rapports sociaux les plus divers, à une expérience soigneusement fournie par l'observation, par la pénétration psychologique du monde, il faut joindre une habileté extrêmement rigoureuse de déduction. C'est dire qu'en cette matière plus qu'ailleurs l'éducation est

d'une importance capitale. Or c'est durant les années passées à l'Université que celle-ci est la plus efficace. Comme le dit FR. LAURENT : « Rien n'est tenace comme les premières impressions que reçoit l'intelligence à un âge où l'élève est encore une cire molle que le maître habile peut pétrir à sa guise ». Aussi la jeunesse universitaire, consciente d'ailleurs de l'évolution à laquelle M. SERESIA la soumet, se félicite-t-elle de passer à si bonne école, et éprouve-t-elle une profonde reconnaissance pour celui qui prend tant à cœur sa préparation intellectuelle.

C'est surtout, à cause de ces services inestimables rendus à l'étudiant, à cause de ce dévouement infatigable avec lequel il s'occupe de son perfectionnement que nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un témoignage de gratitude. A d'autres plus autorisés nous laissons le soin de faire l'éloge de ses travaux sur le droit civil, le droit fiscal et le droit administratif, déjà si nombreux malgré les occupations absorbantes du barreau et de l'enseignement. Espérons qu'un jour nous aurons l'occasion de recourir à ces ouvrages que les

juristes rangent parmi ceux qui brillent au premier rang de notre patrimoine juridique. Remarquons toutefois, que nous trouvons parmi eux, une étude historique intitulée : « *L'Eglise et l'Etat sous les rois Francs du VI^e siècle* » où l'auteur étudie dans son origine, la grande séparation de l'Eglise et de l'Etat, et qui constitue à ce point de vue une contribution des plus curieuses à l'histoire du droit public.

M. SERESIA met au service de la science à laquelle il se consacre une activité incroyable. Et par ses travaux de Palais, et par ses ouvrages, et par son enseignement universitaire, continué dans le cercle plus restreint de ses stagiaires avec toute l'importance des grandes traditions du Barreau, il est de ceux qui contribuent le plus à maintenir le Droit dans la voie du progrès.

Nul plus que lui ne s'acquitte de cette noble mission qui consiste à transmettre aux jeunes générations l'héritage intellectuel du Passé, et d'inspirer par l'exemple d'une vie toute entière de travail, l'amour de la science à la jeunesse, l'Avenir de demain.

Qu'il nous soit permis de rappeler avant de

finir, combien M. SERESIA aime cette jeunesse à laquelle il se dévoue tant, avec quel plaisir il vient parmi nous; qu'il nous soit permis de dire combien il est toujours prêt à nous obliger, et terminons en constatant que s'il est un savant dont la vie entière appartient à la science, il n'en est pas moins un homme de grand cœur.

NOTES BIOGRAPHIQUES.

Né à Bruges le 25 octobre 1843; y fait les humanités anciennes à l'Athénée Royal;

Reçu gradué en lettres en 1861;

Reçu Docteur en Philosophie et Lettres en 1865;

Proclamé lauréat au concours universitaire (Question de droit civil) de 1867-1868;

Reçu Docteur en droit le 20 août 1868 par le Jury combiné Gand-Louvain;

Inscrit au tableau des avocats près la Cour d'appel de Gand en octobre 1871;

Élu conseiller provincial pour le canton de Gand, le 25 mai 1879;

Nommé professeur d'économie politique à l'École industrielle de Gand — Arr. minist. du 12 août 1879.

Nommé Juge-suppléant près le Tribunal de 1^{re} Instance de Gand. — Arr. royal du 24 février 1880

Chargé du cours de principes de Droit civil à la section pour la formation de professeurs de sciences commerciales à l'École normale des sciences annexée à l'Université de Gand. — Arr. minist. du 12 nov. 1881.

Nommé professeur extraordinaire à la Faculté de droit de

l'Université de Gand. Chargé du cours de droit naturel. — Arr. royal du 6 mars 1882.

Autorisé à suppléer M. le Professeur émérite LAURENT, en cas de nécessité résultant de l'état de santé de celui-ci, pour l'enseignement du Code civil (2^e moitié). — Arr. royal du 2 octobre 1882.

Déchargé du cours de droit naturel et chargé de l'enseignement de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile. — Arr. royal du 22 sept. 1884.

Promu au rang de professeur ordinaire. — Arr. royal du 3 décembre 1886.

Désigné pour faire partie de la Commission chargée par le Gouvernement de la revision du Code civil. — Arr. royal du 15 janvier 1889.

Désigné pour faire partie du Bureau administratif de l'Athénée royal et de l'École moyenne des garçons de Gand. — Arr. royal du 8 avril 1890.

Désigné pour faire partie du Conseil de perfectionnement de l'Enseignement supérieur pour les années 1897 à 1900 inclusivement. — Arr. minist. du 30 janvier 1897.

Chargé actuellement du cours de Code civil depuis et y compris le Titre du contrat de mariage jusqu'à la fin du Code, et du cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile.

Nous faisons suivre ces notes biographiques de la liste, d'ailleurs incomplète, des publications de M. SERESIA.

1869. De l'acte de naissance de l'enfant naturel. — Mémoire couronné au concours universitaire de 1867-1868. — Bruxelles, Lesigne, in-8^o, 187 p.

1869. De l'appel en matière électorale. — Gand, Hoste. In-8^o, 175 p.

1870. Les créanciers chirographaires sont-ils des *tiers* dans

le sens de l'article 1^r de la loi du 16 décembre 1851 sur le régime hypothécaire? *Belgique judiciaire*, 1870, p. 977 à 992.

1873. De la pétition d'hérédité en droit moderne. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1873: in-8^o, 482 p.

1876. Les anciens cimetières appartiennent aux communes. — Note présentée devant le tribunal de 1^{re} instance de Gand par MM^{es} SERESIA et METDEPENNINGEN, en cause de la Ville de Gand c. ROELS et les Fabriques d'église de Saint-Michel, Saint-Nicolas et Saint-Martin. *Belgique judiciaire*, 1876, p. 481 à 502.

1879. Du droit de police des Conseils communaux. Gand, Hoste, 1879, in-8^o, XXVII—471 p.

1880. De la signification des mots *Administration communale* dans l'article 2 de la loi du 1^{er} février 1844, sur la police de la voirie. — *Revue de l'administration*, 1880, p. 137 à 147.

1884. Note sommaire en cause de Vandewalle, appelant d'un jugement du tribunal de 1^{re} instance de Gand du 28 novembre 1883, contre Marie Antoinette Pollenus, en religion sœur Ignace, supérieure générale de la Congrégation des Dames de l'Instruction chrétienne, et consorts, intimés. Gand, Hoste, 1884, gr. in-4^o, 75 p.

1886. Loi communale du 30 mars 1836, avec les modifications qu'elle a subies jusqu'au 1^{er} janvier 1886 (avec le concours de DE GRAVE). 3^e édition, révisée et annotée. Gand, Leliaert, Siffer et Cie, 1886, in-8^o, p. 170 p.

1887. Du débiteur du supplément du droit proportionnel d'enregistrement en cas de réalisation de l'ouverture de crédit. — *Belgique judiciaire*, 1887, p. 324 et suiv.

1888. L'Eglise et l'Etat sous les rois Francs. Gand, J. Vuylsteke, 1888, in-8^o, 155 p.

1888. Note sur le *droit de titre* en matière d'enregistrement. — *Belgique judiciaire*, 1882, p. 931 et suiv.

1888. De l'enregistrement des actes d'exécution, de complément et de consommation d'actes antérieurs enregistrés

(art. 68, § 1, n° 6, de la loi du 22 frimaire an VII) Belgique judiciaire, p. 1505 à 1516.

1889. Des constructions sur fondations autres que murets d'enregistrement. — Belgique judiciaire, 1889, p. 317 à 1148.

1890. Des créances immobilières en droit civil et en droit fiscal. Bruxelles, Alliance typographique, 1890, p. 80.

1890. De la reconnaissance d'un enfant naturel par un marié. Belgique judiciaire, 1890, p. 913, et suiv.

1890. Mater semper certa. Belgique judiciaire, 1890, p. 1055 et suiv.

1890. La recherche de la paternité. Belgique judiciaire, 1890, p. 1068 et suiv.

1891. Des actes d'administration publique au point de vue de la formalité de l'enregistrement. Revue de l'Administration, p. 1 à 18.

1891. De l'indivision forcée dans les associations. Belgique judiciaire, 1891, p. 1183 et suiv.

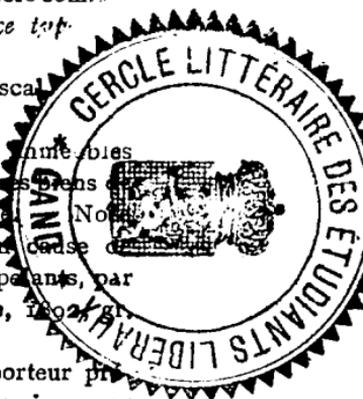
1891. De la transmission des titres de noblesse. Belgique judiciaire, 1891, p. 1294 et suiv.

1891. De la compétence des huissiers, des huissiers commis et des huissiers audienciers. Bruxelles, Alliance typographique, in-8°. 48 p.

1891. Des successions en déshérence en droit fiscal. Belgique judiciaire, 1891, p. 473 et suiv.

1892. La donation de l'usufruit de certains immeubles déterminés et de la pleine propriété de tous les autres biens de la succession n'est pas une institution universelle. (Note présentée devant la Cour d'appel de Gand, en cause de Charles Fraeys, intimé, c. Lauwers et cons., appelants, par MM^{es} HUB. FRAEYS et A. SERESIA. Gand, Hoste, 1892, in-8°, 50 p.

1893. S'agissant de numéraire et de titres au porteur présentement omis dans une déclaration de succession, par quelles preuves l'administration de l'enregistrement peut-elle



établir l'omission? *Revue pratique du notariat*, 1893 (nos des 20 et 31 janvier 1893).

1895. Critique du projet de modifier les articles 711 et 1138 du Code civil en statuant que la transmission de la propriété des meubles corporels n'aura lieu que par la tradition réelle, et la transmission des immeubles, par la transcription de l'acte. — Note présentée à la Commission de revision du Code civil. *Belgique judiciaire*, 1895, p. 254 et suiv.

1895. Rapport présenté au Conseil provincial de la Flandre orientale sur la légalité des règlements provinciaux rendant la vaccination obligatoire. *Revue de l'Administration*, 1895, p. 22 et suiv.

1898. Si le batelier a eu recours aux services d'un remorqueur et que la chaudière de celui-ci ait fait explosion, le batelier est responsable des pertes et avaries survenues aux marchandises transportées, alors qu'il ne prouve pas que l'explosion n'est aucunement due à sa faute. — Note présentée devant la Cour d'appel de Gand, en cause de Hosten c. Heughebaert. *Jurisprudence commerciale des Flandres*, 1898, p. 57 à 74.

1898. L'article 829 du Code civil s'applique-t-il lorsque la dette de l'héritier envers le défunt est affectée d'un terme, qui, à l'ouverture de la succession ou lors du partage, n'est pas échue? *Revue pratique du notariat*, 1898, p. 36 à 46.

A titre d'échantillon de la manière littéraire de M. SERESIA, nous donnons de lui trois articles : *l'Assassinat du Président Carnot; Aug. Wagener; Frère-Orban.*

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT CARNOT.

Que ce soit une explosion de folie ou une abominable perversité qui ait conduit la main du meurtrier, l'attentat, si malheureusement consommé, contre le président CARNOT, n'en remplira pas moins le monde d'épouvante et de pitié.

Ce n'est pas seulement le président, si parfaitement digne de ses hautes fonctions, si peu désigné, semblait-il, aux conspirations de la vengeance ou de la haine, c'est la France tout entière qui est atteinte. Les sympathies de l'Europe et de l'Amérique afflueront vers la grande et noble nation; car l'homme qu'on vient de frapper était son chef, le chef vénéré et aimé en qui elle avait placé sa confiance, la caution de la sagesse de son gouvernement, la personnification, au milieu des grands peuples, de sa majesté et de sa gloire.

Quelques-uns, dans le trouble de leur esprit, allant au-delà du présent, croient apercevoir déjà dans l'avenir les conséquences, peut-être funestes, de l'horreur qu'inspire l'attentat. Ces inquiétudes manquent de fondement. Si le coupable est un anarchiste, ce ne sera pas sans motif qu'on recourra contre la secte odieuse aux dernières rigueurs : il importe que la protection de la société soit enfin efficace, même pour les plus exposés. Et si, — que Dieu écarte de nous ce malheur — le meurtrier avait pensé prendre, à sa manière, une revanche des cruautés d'Aigues-Mortes, il faut compter sur le temps, qui adoucit les révoltes les plus violentes de la conscience : la nation française saura trouver en elle-même

assez de sagesse pour ne point venger sur tout un peuple le crime d'un seul.

Que dire, du reste, en ce tragique événement, qui réponde en une juste mesure aux sentiments confus, mêlés de pitié, de colère, d'épouvante, qui remontent dans les cœurs? Que dire pour consoler et raffermir les consciences alarmées, accusant le destin d'une telle atrocité, d'une si effroyable injustice?

La mission de M. CARNOT était la plus haute qui se puisse concevoir. Il l'a accomplie sans peur et sans reproche. Ce qu'il a cru être le devoir, il l'a exécuté, sans reculer jamais, sans hésiter un instant. Il a donné ainsi, à tous les Français, à tous les citoyens du monde, l'exemple d'une fermeté inébranlable, nécessaire, en ce temps d'horribles vengeances, pour le salut de la société.

Il est tombé victime de sa fidélité à la patrie, de son dévouement absolu au bien; il est mort avec non moins de grandeur que le général en chef qu'un boulet ennemi vient frapper dans la bataille.

FRÈRE-ORBAN.

La Belgique vient de perdre un de ses plus nobles citoyens, un homme que les générations de l'avenir, à raison des services rendus à la patrie, envieront à notre temps, un émule des CAVOUR et des GLADSTONE. FRÈRE-ORBAN est décédé cette nuit, comblé d'années, dans la plénitude de ses facultés, honoré dans ses dernières heures de souffrance par l'attention émue de tout ce qui compte dans le domaine de la politique honnête, sage et généreuse.

De l'orateur de tout premier ordre, de l'écrivain qui unissait à la vérité de la pensée la clarté admirable de l'expres-

sion, le relief de l'image, l'entrain de la conviction, nous ne dirons rien : son talent supérieur, qui chez d'autres eût été un but, ne fut chez lui qu'un moyen de gouverner, de diriger son pays dans les voies du progrès.

Fils de ses œuvres, sentant d'expérience personnelle la noblesse du travail, la grandeur de la liberté, le secours tout puissant qu'apporte à la fécondité des facultés humaines quelque aisance matérielle, il a consacré sa vie politique à réaliser dans la mesure du possible au profit de tous ses compatriotes les choses dont il appréciait le prix.

L'industrie et le commerce, la facilité de la circulation et des échanges, tout ce qui rapproche les hommes dans le monde économique et leur permet de faire valoir le mieux possible leurs moyens et leurs produits, ont fait l'objet de ses préoccupations intelligentes. Le crédit de la Belgique, sa puissance industrielle et commerciale, grâce à lui ont acquis une solidité à toute épreuve et font l'admiration des nations étrangères. Dans le vaste plan de ses réformes, on a tort de croire parfois qu'il ait oublié les humbles : sa politique libre-échangiste, ses traités de commerce, ses lois abolitives des taxes protectrices, des droits sur les céréales, des octrois, ont plus fait pour la masse des travailleurs que le suffrage universel, que les promesses et les rêveries des sociologues.

Dans le domaine de la pensée, depuis son entrée dans la vie politique, il a combattu de pied ferme les entreprises réactionnaires, accordant son puissant appui à toute mesure utile pour répandre les lumières, émanciper les esprits. Si l'on veut apprécier dignement les services qu'il a rendus dans cet ordre d'idées, il ne faut point faire abstraction des obstacles qu'il a rencontrés et que son énergie n'a pas toujours pu vaincre : il avait le mérite de ne pas s'entêter dans les luttes stériles, la sagesse de remettre, quand il le fallait, à des temps opportuns la réalisation de ses vœux les plus chers. Le Sénat, les influences venant de haut, ou plutôt l'insuffisance de la culture générale, lui ont fait ajourner plus

d'une réforme que le Jacobinisme eût poussée à travers tout en accumulant les ruines et les regrets.

La fin de sa longue existence a été marquée par une amère, une cruelle déception : il a vu voter, instituer malgré lui, contre lui peut-on dire, ce suffrage universel qu'il détestait de toutes les forces de son âme. Il le détestait, non pas, comme quelques-uns le disent avec injustice, à cause de sa haine contre certains hommes, ou d'une vanité blessée de voir s'accomplir une grande œuvre à laquelle il fût étranger, mais — nul homme loyal n'en doutera — à cause de son amour immense pour son pays. Il est mort hélas ! avec le désespoir de constater les premiers résultats de la réforme : la réaction triomphante, le parti libéral plus que décimé dans les grandes assemblées, le socialisme se ruant, semble-t-il, aux folies et aux violences.

Peut-être, vivant dans le passé, ne s'est-il point rendu compte de l'action des grandes lois de l'histoire ; peut-être n'a-t-il pas aperçu que l'inévitable, — la résultante des forces sociales — n'est point le mal. Mais si l'avenir vient démentir les sinistres prophéties intérieures qui ont assombri ses derniers jours, si le pays se ressaisit, se relève, à qui devra-t-on ce nouveau bienfait si ce n'est à ce grand parti libéral dont FRÈRE-ORBAN a été le chef, et dont les efforts persévérants ont exercé à la longue une action occulte au fond de l'âme de la nation ?

AUG. WAGENER.

AUGUSTE WAGENER, atteint depuis quelque temps déjà d'une maladie qui ne pardonne pas, s'est éteint cette nuit, à l'âge de 67 ans, après de longs et solides services rendus à la chose publique, comblé d'honneur mérités, entouré des sympathies des amis de la science et de l'art, comme de la reconnaissance et des regrets du parti libéral gantois.

Né à Ruremonde (Limbourg-Hollandais) en juin 1829, il obtient, à 21 ans, le diplôme de docteur en philosophie et lettres de l'Université de Bonn. Devenu Belge par option, il est chargé en 1840 d'un cours de philosophie morale à l'Université de Gand. Il y enseigne ensuite successivement l'histoire de la littérature ancienne, les antiquités grecques et latines, la littérature grecque. En 1878, il remplace M. DE KEMMETER comme administrateur-inspecteur de l'Université, et, en même temps, comme directeur des écoles spéciales et de l'école normale des sciences. Vers 1860 il entre au conseil communal de Gand, remplit ensuite pendant quinze ans les fonctions d'échevin de l'instruction publique, et fait partie de la Chambre des représentants depuis 1882 jusqu'en 1886. En 1895, déjà atteint de la maladie qui l'a emporté, il prend sa retraite à l'Université, mais continue néanmoins à occuper une place distinguée à l'Académie royale de Belgique. Il était membre correspondant de l'Académie archéologique de Rome, secrétaire général de la société pour le progrès des sciences philologiques et historiques, directeur de la *Revue de l'instruction publique*.

WAGENER était un professeur du plus grand mérite. Helléniste de premier ordre, il ne prenait point prétexte de l'ignorance des élèves en lexigraphie pour se renfermer dans le rôle de grammairien ; mais à une connaissance approfondie de la grammaire il joignait l'aptitude à saisir les beautés des anciens ; il louait en eux la propriété des termes, la simplicité, le bon goût, la cohérence des images ; l'ordre des idées et de la composition ; en un mot, il était en littérature, un artiste, comprenant et aimant les grands artistes de l'antiquité, les faisant aimer par la jeunesse, subissant dans ses écrits personnels leur bienfaisante influence.

Administrateur-inspecteur, lorsqu'il avait à donner son avis sur les nominations à faire, WAGENER recommandait les plus dignes. Dégagé de l'esprit de népotisme et de camaraderie, il ne consultait que les intérêts de l'enseignement. Il n'admettait

point que l'Université de Louvain dût être la seule pépinière des professeurs des Universités de l'Etat.

Comme échevin de l'instruction publique WAGENER continua dignement l'œuvre de G. CALLIER. Si la population ouvrière de Gand s'est arrachée à l'indifférence mortelle qu'on reprochait autrefois à la classe ouvrière en général, si elle se soucie aujourd'hui de ses destinées dans l'ordre moral comme dans l'ordre économique, si elle compte parmi les plus éclairées et les plus sages, WAGENER, en maintenant et développant notre admirable enseignement primaire, a contribué à ces résultats. Sans négliger la langue flamande, qu'il parlait admirablement et sans accent local, il estimait que les ouvriers comme les bourgeois ont un grand intérêt à savoir le français. C'était un partisan de la langue flamande ardent et convaincu, mais sage, raisonnable, déclarant ouvertement que l'amour, même fanatique, d'une langue ne devait pas suppléer à l'absence des capacités professionnelles.

En politique WAGENER était dévoué à tous les progrès, mais il répugnait à cette politique chimérique qui veut imposer des réformes auxquelles l'esprit public n'est pas préparé, comme à cette politique frauduleuse qui capte la faveur des foules en caressant leurs rêves malsains. Etant un *self made man* il prisait au-dessus de tout la valeur individuelle, les efforts personnels. Sa noble intelligence n'était enchaînée par aucun préjugé, et sa conscience haute et libre, placée bien au-dessus de la tyrannie des doctrines imposées, recherchait loyalement le bien.

C'est avec une émotion sincère que nous déposons cet hommage sur la tombe du savant, du professeur éminent, du libéral énergique et dévoué que l'Université et la ville de Gand viennent de perdre en AUGUSTE WAGENER,





NOS CROQUIS.

Albert Liessens. — Un bon flandrin, des bords de la Dendre. Creva l'amnios, en effet, à Ninove; puis alla rêver, Virgile à la main, et flirter avec Euterpe dans la pétardièrre politique qu'est le pays de ces deux bons amis : l'Abbé Daens et l'Eminence Verte, — Alost, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le terreau, aussi, où fleurirent, à côté du houblon, les adjectifs indéfinis et les fameux pronoms de Van Wambeke l'ineffable.

Au physique : Une réduction de Pandore, qui aurait adopté pour ses moustaches fluviales la coupe chère aux rébarbatifs contemporains de Mérovée; en contraste, une chevelure parcimonieuse, clairsemée comme les blés naissants en mars, et refusant énergiquement de limiter leur flore bronzée à moins de dix centimètres d'une « portée » de rides profondes, sillonnant un front trop bombé, mais assez vaste pour supporter le qualificatif d' « olympien »; une voix éraillée, qui semble avoir servi à plusieurs généraux de sans-culottes pour conduire, en dominant le fracas des mitrailles, leurs grognards de grenadiers à d'innombrables assauts; des yeux de Celte, enfin, indignés, furieux tour à tour, ou rieurs et un petit corps trapu, aux gestes exubérants de moulin frison. — Vêtu de la tunique et de la toge bordée de pourpre — ap-

parent paradoxel — il figurerait à merveille un « client » de Caton l'Ancien; les britanniques draps clairs, bigarrés et quadrillés, qu'il arbore de coutume, l'avantagent, certes, beaucoup moins.

Au moral : un presque perpétuel indigné; a peut-être manqué sa vocation en ne se faisant point redresseur de torts (méthode de Calot, de Chipanet même, dans les cas graves). Au demeurant, excellent camarade, très serviable, et susceptible d'enthousiasmes, voire de lyrisme.

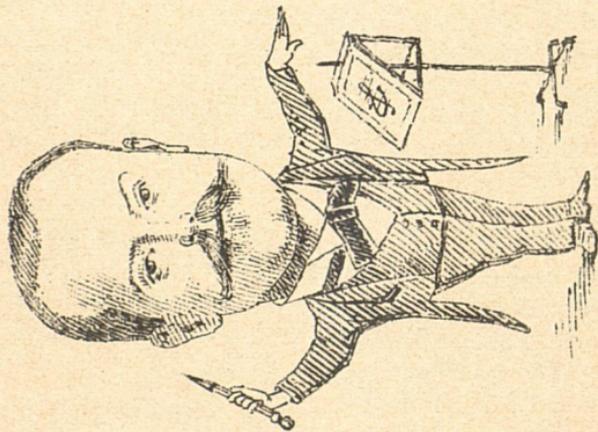
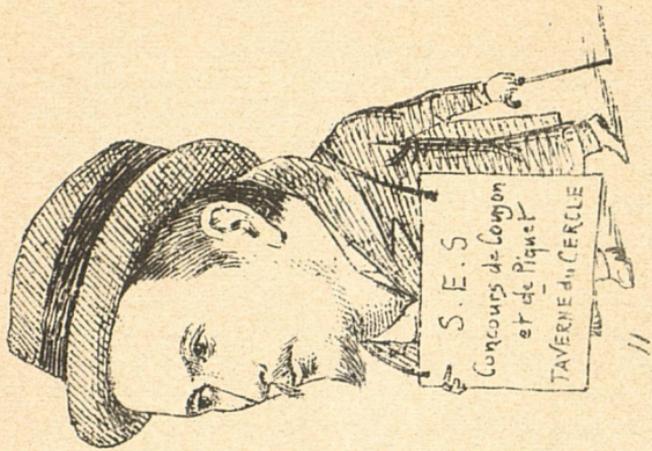
Fut le parangon des carabins et des aides de clinique chirurgicale; est aujourd'hui le plus martial des médecins militaires de la garnison de Gand.

Mais si, — au risque de le carboniser, — il toucha du doigt ce Dieu-Soleil qui s'appelle la Gloire Estudiantine, ce fut comme président de la Médecine et chef de la symphonie de la Générale. Drapé dans la fourrure d'une hermine de plate-forme, entre un crâne — qui est la Mort, — et une inépuisable chope — qui est la Vie, — combien ne présidait-il pas de joyeuses agapes? Et combien dirigea-t-il de concerts intimes, de charité, et de propagande -- ces derniers pour enrober avec l'argent des notes cālines, la pilule souvent amère d'un discours politique?

De sa vie d'étudiant, il aura emporté une hottée d'amitiés et de souvenirs, et un bâton d'honneur que lui offrirent les exécutants de la symphonie qu'il dirigea. Ce dernier fera pendant, en son cabinet, à l'« instrument de Molière », cet irrévérencieux symbole de la thérapeutique, qui fit la joie de nos pères « amateurs du large rire et des rabelaisiennes traditions. »

Armoiries : Sur un écu barré d'une bande d'or verticale : à la senestre, un Lys de France sur fond d'azur; à la dextre, sur fond de sinople, un voilier de la HANSE, aux multiples entreponts, à la poupe monumentale.

Devise : Toute LICENCE, sauf contre l'Amour.



Jules Verdeyen. — Nous ne pouvons mieux le caractériser qu'en reproduisant une de ses conversations, avec quelques charmantes demoiselles de sa connaissance, dans une réunion mondaine.

Nous sommes arrivé au moment où il venait d'affirmer sa préférence pour les potages à la Julienne et nous avons surpris ce qui suit : « Ah ! maintenant, encore quelque chose : comment trouvez-vous cela ? Figurez-vous qu'on est venu me demander d'aller poser pour mon portrait qui doit paraître dans l'Almanach des Etudiants libéraux. Non, mais cela se fait-il ? Qu'on me fasse au moins la surprise de m'insérer sans que je le sache. C'est stupide, ils mériteraient que je ne veuille pas.

« Somme toute, entre nous, j'en suis content ; car il ne faut le dire à personne, je suis un peu ambitieux, c'est un de mes petits défauts, dont je ne me cache d'ailleurs pas,

Allons, n'est-il pas vrai que j'ai une tête comme peu en ont ? Ah ! si je ne devais pas entrer à l'Etat plus tard, je serais vite président de la Générale ; j'ai même failli être vice-président, et j'ai été économiste de la Cave. Mais la politique ! Tenez, c'était un rêve depuis quelque temps chez moi, de devenir président de quelque chose : impossible d'y arriver, figurez-vous ? Mais avec un esprit comme le mien on trouve toujours ; pas de société qui veuille de moi ? J'en ai fondé une dont je me suis fait le président. Ça m'a un peu humilié, moi élève de cinquième année des Ponts, de me commettre avec des élèves du Génie et des Arts, mes inférieurs.

« On m'a aussi appelé calotin, parce que j'ai créé ma société sans distinction de parti ; mais ceux qui disent cela ; je les ramasse, allez !

« Et puis il n'y a pas à dire, je fais bien les choses : j'ai organisé des excursions scientifiques épatantes à Bruxelles et à la caserne des pompiers de Gand : ce que le président des E. I. a ragé ! J'ai même organisé le bal annuel des Ecoles qui n'aura peut-être jamais lieu.

« Je suis grand partisan des bals, et cela se comprend, ces

dames, selon moi, il n'y a que ça ; c'est très curieux, mais un mot aimable, moi, ça me fait tourner la tête. Ainsi, l'autre jour, il a suffi qu'une dame m'appelle gentiment « son petit Jujules » et me dise quelques mots tendres à l'oreille, pour que je lui retrouve quelque temps après un paillason que quelques vulgaires étudiants avaient osé lui enlever.

« J'aurais même traversé la ville avec ce tapis, si j'avais dû le faire : j'ai tant de plaisir à être gentil avec les dames.

« Avec les amis je le suis d'ailleurs aussi ; ainsi, le grand Sis a voulu embêter quelques uns de mes camarades en racontant toute une histoire sur eux : ça ne me regarde pas, mais j'interpellerai à la prochaine séance, ne fut-ce que pour embêter Sis. On dira encore que ce sont des affaires personnelles, mais je m'en f.... Depuis le duel que j'ai manqué d'avoir avec lui, je ne le porte pas dans mon cœur, et j'aime tant d'interpeller.

« Cela vous fera croire sans doute que j'ai mauvais caractère ; nullement, j'en ai au contraire un très bon ; je suis franc comme le jour, mais moqueur ; c'est ce qui fait mon succès.

« Sans me vanter, mesdemoiselles, ne suis-je pas un véritable don Juan ? Mais voilà quelque temps déjà que je cause, je crois que je vous ai parlé de moi, vous allez croire à la fin que je me gobe. »

L. G.

Albert Toen. — A la pointe du jour — alors que « *pinnes* » et étudiants, fatigués de se harceler, profitent encore des derniers instants de repos que leur procure la trêve du sommeil — le carabin, soucieux de ses devoirs, regagne déjà par les rues vides et silencieuses, l'Hôpital. Et il hâte le pas, car s'il aime s'ébaudir dignement, et avec quelques joyeux compères courir le guilledou, s'il tient en noble mépris les pâles freluquets qui mènent vie de trappiste, il sait aussi qu'il y a une heure pour les graves besognes, et moins que tout autre, il manque au poste, quand son *chef de service* l'appelle à ses côtés.

Beau garçon, bien découplé, à l'aspect mâle et assuré, il a dû faire mainte victime — non parmi les patients qui sont

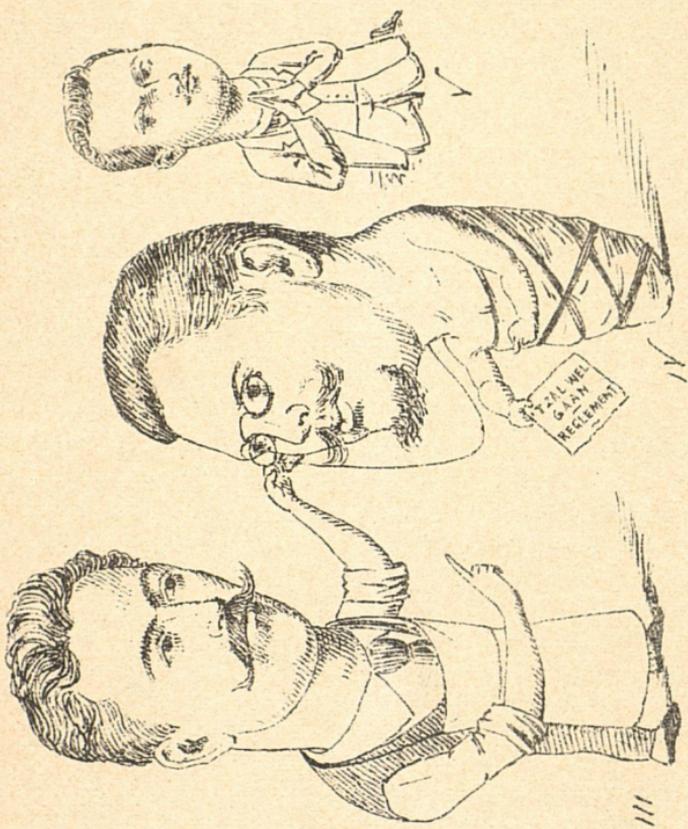
commis à sa garde et n'ont qu'à s'en féliciter — mais ailleurs, parmi d'autres personnes, plutôt impatientes. La chevelure abondante, s'échappant en boucles blondes du feutre noir roulé en cylindre, les sourcils épais et qui se rejoignent, la moustache longue et conquérante, le menton accentué et volontaire : bref, une physionomie ouverte et décidée qui fait augurer un caractère ferme et entier. Pour finir au physique, n'oublions pas ce détail ; il a, comme d'habitude, le collet monté — ce qu'il n'est guère pourtant — et affecte dans ses allures un sans gêne qui dit suffisamment qu'il se met au dessus des vaines niaiseries des muscadins. Chemin faisant, tandis qu'il hume avec conviction les bouffées qu'il tire de son fidèle brûle-gueule, il passe en revue les événements de la *veille* (expression consacrée) : une excellente séance au « Bristol » au cours de laquelle, le « *Mensch* », par de captieuses manœuvres avait amené un dentiste de rencontre à arroser des flots d'un authentique *Delbecque* le gosier des camarades qui se gaussaient de lui. Puis, en signe de reconnaissance émue, par un habile mouvement tournant, on avait inondé le malheureux du champagne qu'il se proposait de boire. Le mieux fut que, au moment de se séparer, *Gust* sans doute encore sous le coup des émotions, prétendit passer la nuit sous le même toit que le « *Mensch* » ; et que ce dernier dut recourir à la violence pour échapper à ces poursuites bienveillantes, de sorte qu'on s'était colleté et malmené en bonne et due forme !

Mais tandis qu'il se livre à ces reminiscences d'événements encore récents, il est bientôt arrivé à destination. Force nous est de le laisser pénétrer seul sous les voûtes mystérieuses de l'Hôpital, où, paraît-il, il est aimé des malades comme du personnel. Une bonne partie de ses occupations échappe ainsi à nos investigations d'humble historiographe, et cependant, si nous pouvions en avoir connaissance, il est certain qu'elle serait du plus haut intérêt pour notre notice. Enfin ! disons toujours ce qui est notoire, puisque le reste doit demeurer secret.

Robuste naturel de Berchem près Anvers, né sur les fortifications, où il prend dès sa tendre enfance les habitudes agressives qui le rendent terrible lorsqu'il part en guerre pour ou contre une idée ou une institution, fut elle règlement ou punch. Malheur au comité qu'il bat en brèche! C'est un adversaire redoutable, et lorsqu'il a libellé sa volonté, il ne reste plus qu'à trouver le moyen de céder avec plus ou moins de bonne grâce. Demandez plutôt au président de la *Littéraire*, qui s'était avisé, l'imprudent, de faire coïncider avec celle de la *Médecine*, les séances de son cercle. Pour le coup, la Patrie était en danger! Comme président de la *Médecine*, il amène le monde universitaire contre le pauvre cercle dont il obtient rapidement raison. On dit qu'à ce propos, la société dont il mène avec tant de fermeté la barque va faire frapper une médaille commémorative, portant, à l'avant le profil de son défenseur et au revers un pot de fer brisant un pot de terre — allusion à la tenacité qui a fait triompher sa cause. — Je pourrais vous citer mille traits de ce genre qui dénotent chez lui une volonté digne d'un Mucius Scaevola ou d'un Regulus. La préparation du Punch avait donné lieu, en ces derniers temps à des abus — paraît-il — scandaleux. Un beau jour il en a connaissance. Dès le lendemain tout fut mis au grand jour, son verbe terrible et sévère rappela les coupables au devoir et tout rentra dans l'ordre.

Comme vous le voyez, un homme de principes, inébranlable dans ses convictions, aussi sévère et impitoyable que le « *Mensch* » est bon et indulgent. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de s'entendre avec lui; ensemble, avec l'ami JEF ils forment un trio intimement lié, fidèle aux vieilles traditions estudiantines. C'est pour déférer à un vœu qu'ils eussent certes exprimé, si on les avait consultés à cet égard, que nous les avons présentés de compagnie, dans « l'hommage » que nous leur rendons.

Par une composition audacieuse, mais qui parle d'autant plus à l'esprit, notre dessinateur est parvenu à mettre habi-



lement en lumière leur caractère intime. Le « *Mensch* » bon comme la crème, bon.... comme un enfant, est inoffensif, tandis que TOEN énergique et décidé est toujours prêt à combattre pour faire triompher ses idées et tire l'oreille à ceux qui ont le malheur de penser autrement, JEF, au contraire, est le naturel calme et pacifique qui tient à ce que rien ne trouble sa souriante sérénité, et il s'offre comme médiateur implorant la bonne volonté, afin de concilier le tout, pour son plus grand bien, c'est-à-dire son repos.

P. VIANNE.

Léon Humblé et le reste. — Pas commode un travail pareil ! Une notice sur une personnalité de cette importance ! Et encore devoir s'en tirer spirituellement, ne pas dire plate-ment les choses, faire une pochade adroite quoi ! Ah *mince* ! Ce comité de rédaction croit-il que suis Labruyère ? ou veut-il se moquer de moi en me mettant à dos un travail pareil ? Enfin ! essayons toujours, faisons de nécessité vertu, plions sans trop de mauvaise grâce ! Voilà : j'y suis, ma décision est prise, je m'en vais donc vous montrer l'*Homme* !

Lecteur, si vous m'en croyez, contemplez d'abord ses traits que notre artiste a si heureusement rendus. Vous faciliterez ma tâche. Dites moi, vîtes-vous oncques mine si joviale, si ouverte ? Oh ! Si Jan Steen pouvait revivre pour vous le peindre de son pinceau génial au moment précis où la joie de vivre déride son visage radieux, *épanouit sa lèvre sensuelle* en un large rire de bien être ! Sachez-le donc dès l'abord, Léon est un optimiste convaincu, je veux vous le recommander comme tel, heureux ceux qui le connaissent, car son commerce seul vous fait aimer la vie ! Ce n'est point, toutefois, qu'il manque de gravité. Voyez-le passer dans la rue ; grand, bien découplé, sanglé dans son long « propriétaire », il marche d'un air crâne, le cigare aux lèvres qui s'avancent en une mine dédaigneuse, le nez au vent, rythmant sa marche fière d'une canne nerveusement maniée, et dites-moi si ce n'est pas pour lui que Chénier écrivit ce vers :

« L'homme unit dans son port la grâce à la noblesse. » Sa noblesse, je dois l'avouer, ne m'a été révélée que récemment, lui-même en parle rarement, il est trop modeste. Mais un jour que je le rencontrai à la Bibliothèque où il « figure » fréquemment, comme il était dans un de ses moments d'expansion, il me confia le secret. Ses ancêtres ont occupé de hauts rangs dans la magistrature et dans un vieux grimoire poussiéreux il me fit voir son blason. J'en pris note à son insu, et vu son importance, je vous en donne la description.

C'est un écu écartelé, au premier écart de gueules portant brancard d'or, au second d'argent portant pipe d'écume, au troisième d'or portant as de pique, au quatrième d'azur portant bouquin éployé d'or et en abîme, sur le tout du tout en champ de sable, une hanap cervoise débordante de mousse avec cette devise : « Mens sana in corpore sano. » Je suis aussi fort en blason qu'un Apache en mécanique céleste, je consultai donc sur ce sujet, un mien ami du Cercle des Nobles. Admirable ! s'écria celui-ci ! ce jeune homme est de haute lignée. Quant au sens de ce galimatias voici : ce jeune homme a dans son armoirie un brancard, une pipe, une carte à jouer, un livre et au milieu une chope de triple, c'est signe tout d'abord que lui ou un des siens est passé maître en l'art du brancardier ; je me souviens que Léon a en effet des connaissances en cette matière, peut-être est-ce parce que ces aïeux secouraient les croisés sur le champ de bataille ? Ensuite que grand fumeur, bon joueur (ceci m'a vraiment épaté), bon étudiant, il vénère par dessus tout la pétillante, la savoureuse Triple.

Mais ce sont là les attributs de l'humanité entière, avec ses doux penchants, avec ses grandeurs et ses faiblesses. C'est le symbole de cette calme philosophie d'Horace qui vante la jouissance de l'heure présente ! Léon est en tout point digne d'un tel écu. A peine débarqué à Gand, il y conquit par sa rondeur, sa bonhomie, tous les cœurs : la première fois qu'il y fit entendre sa belle voix de ténor, ce fut pour nous chanter une

chanson populaire de son idyllique pays de Co...cagne. Cette noble chanson qui restera désormais immortelle louait le charme passerager de la vie humaine avec un tel attrait que ce fut un enthousiasme indescriptible! Dès ce moment, tout le monde voulut être son ami: Son chant s'identifia avec lui et ensemble ils passeront à la postérité. Sa popularité, à côté de laquelle celle de feu Boulanger n'est que de la petite bière, n'a fait que croître. Plus aucun comité n'est possible sans lui. Partout on l'acclame, et quand, surmené, il veut prendre une juste retraite, c'est un affollement général, une supplication à laquelle il finit par se rendre. Son image se retrouve dans la photographie de tous les comités.

Mais il ne tient pas à la gloriole, car s'il voulait, on le *portrait* aux nues! Maintenant que vous connaissez son naturel, je pourrais vous faire son histoire, je devrais vous montrer l'homme dans ses habitats divers, car il aime se percher tantôt dans tel coin de la ville, tantôt dans tel autre.

Il y est bientôt connu, apprécié et aimé par tout le monde. Dire pourquoi il est aussi migratoire est chose difficile. Ici brusquement, il quitte ses voisins, s'arrache à leurs liens, parce qu'il le lui semblait que ces derniers voulaient le maintenir, régenter, le conduire, le garder, alors brusquement il se débrida. Là, quoique entré sous de bons auspices, c'était parce que le voisinage de son ami Jef était un trop-constant danger pour son activité, m'a-t-il depuis assuré. Son odyssée est curieuse. Mais je ne m'y attarderai pas plus longtemps, j'ajouterai seulement qu'il est de nouveau sous le coup d'une migration devenue nécessaire par suite de circonstances singulières, Mélomane endiablé il fait beaucoup de musique.

Il aime surtout GOUNOD et la musique française, alors l'autre soir comme transporté par les beautés de *Mireille*, il chanta, il chanta toute la nuit oubliant le monde entier, mais surtout son patron qui le mit en devoir de laisser la musique à des heures indues, ou de quitter.

Je pourrais encore vous en conter tant et tant, mais je dois me limiter.

Orateur disert et correct, il apporte au secours d'une période lucide quoique concise, un esprit d'une logique raffinée que le vulgaire ne saisit pas toujours. Tout le monde se souvient encore des aperçus nouveaux qu'il nous révéla à propos de Dreyfus et dans l'affaire du Cartel. Un raisonnement très serré enfermé en une phrase brève, supprimant les inutiles intermédiaires, télégraphique dirais-je si je ne craignais de l'offenser. *Ecce homo.*

PAUL VIANNE.

Jef! — En l'an de grâce 75, naquit au coin de la Flandre, un bébé rose qui fit l'admiration des indigènes d'Oosterzele. — Fils de brasseur, joufflu et solide, il apportait avec lui en naissant un trésor enviable s'il en fut, une santé robuste, un caractère jovial.

Tenu au-dessus des fonds baptismaux, soumis à toutes les tortures du baptême, le poupon sourit! Oh! sourire à jamais ineffaçable.

Souriant aux caresses de sa mère, souriant à tout, il grandit au milieu des champs. Espiègle comme pas un, gamin raffiné, il causa plus d'une fois de la tablature à son paternel et peut-être plus souvent à son fraternel!

En 85, Bruges la morte le reçut dans son sein; confié aux bons soins du directeur du pensionnat, Oscar devait faire ses études moyennes latines.

C'est alors, messieurs, que commença la noble carrière de celui dont vous trouverez ici la balle. — Toujours bon et généreux camarade, vous pouvez le demander à Brillemans et à Nonkel, s'il a jamais cessé de sourire ou refusé une pipe de tabac. — Comme compagnon actif et souriant, il fallait le voir quand le réveil, *il était sonné*, se diriger vers le réfectoire pour boulloter ses tartines. — Hélas! trop tôt, il s'émancipa et fréquenta les cours de l'université de Ledeberg

où-ce-qu'il devint un champion du billard et de la Brosse.

Maintenant, carabin, en face des misères étalées, toujours il sourit, point qu'il soit insensible aux peines d'autrui, les bonnes sœurs en témoigneront ; mais enlevez à Jef son sourire et Jef ne sera plus lui-même. En face des dangers, en face des ennuis, en face des maux les plus affreux, Jef sourit, sourit toujours philosophiquement. — Son sourire c'est sa vie, son succès, son espoir ; mais aussi ce sourire lui valut un beau jour une altercation Sies-calabaresque. —

Fondateur de la société « les gestampe boeren » — trésorier de la médecine — membre de toutes les sociétés fédérées, Jef, est et restera l'ami de tous.

LABER !

Jules Fontaine. — Sa parole est lente, mesurée, tranquille. Il cherche ses mots. Il fut un temps où, — précurseur de « *Mord les gens,* » — son verbe s'attaquait à tout, jugeait tout, critiquait tout. Le torrent a passé. Cette fougue n'est plus et avec elle est mort le « *De Pure* » dont les vieilles feuilles de choux se souviennent, et que les *bleus* ignorent.

Quand il écrit, — cinq mots à l'heure, — il n'abandonne sa phrase que lorsque, vaincue, elle a exprimé l'Idée toute entière, avec les linéaments qui s'y rattachent.

Son front vaste se déroulant des trois côtés de la tête, cèle une pensée sérieuse, triste même. « Le flot des amères récurrences » a noyé son cœur dans une philosophie douce, pas bien méchante, et l'écoeurement journalier qui semble sourdre du contact des bêtes, des choses et des étudiants, a rongé lentement l'Illusion, sa fille aimée. Si bien qu'il est atteint de pessimisme, mais ce n'est pas un pessimisme aigu dont l'idéal n'est réalisable que par des moyens chimiques ou autres, c'est du pessimisme à la fleur d'oranger et à l'usage des gens du monde.

Qui le connaîtrait peu, l'accuserait d'être, tel Schopenhauer, en désaccord perpétuel avec son fond de sentiment.

Ce penseur, haut comme une botte, c'est un assoiffé de solitude.

Il aime le recueillement, le « pain de l'âme, » il hait les conversations vulgaires : l'énergie agonise en de banales remarques, le bruit de la Foule inconsciente lui est odieux, — s'il ne craignait avilir sa future toge, il élèverait les caves ou les trous à charbon à la dignité de chambres d'étude, — jusqu'au grincement du tisonnier dans le feu qui ne lui semble, — souvenir pénible, Dieu sait, de ses études de piano avortées au terme de deux mois, — une intolérable et monstrueuse Harmonie.

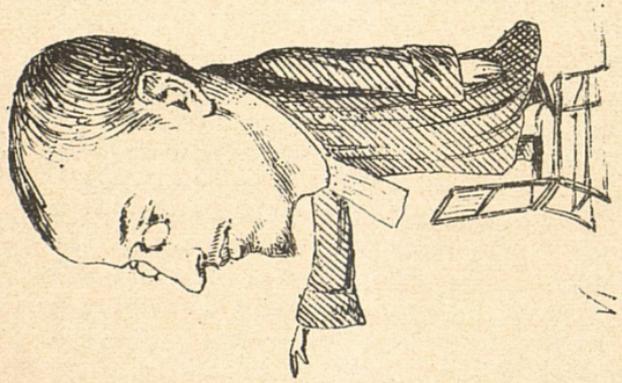
Et cependant, mis à toutes les sauces dans notre fédération, on pourrait croire que ce revuiste, ce président de la Littéraire, lui qui supporta presque seul notre 13^{me} almanach, lui qui, avec Fris, formait l'an passé le parti de l'opposition (1), lui enfin, l'homme aux professions de foi et aux manifestes d'idées avancées que commence à calmer sa précoce expérience, on pourrait croire qu'il s'abandonne tout entier au monde, — y danse tous les jeudis, — ou à notre monde.

Il n'en est rien. Cet abandon de soi n'est que superficiel.

O Valentin, tu t'es bien décrit dans le Pamphile des deux Peupliers du 13^{me} almanach, tu te livres difficilement, ta petite âme farouche craint l'ironie, tu le sais, l'ironie n'est que fausse supériorité basée sur absence de passion ; mais alors, ô Valentin, pourquoi ce sourire supérieur qui toujours t'anime, pourquoi cette continuelle bonhomie qui glace plus qu'elle n'encourage ?

Est-ce ta tête rasée par Figaro et non par Saturne qui te donne ce droit ? Est-ce ta barbiche à la HENRI III ? Sont-ce tes collaborations à la Vie Universitaire, ô russe « Etnianof » perdu dans les « Chroniques de Gand ? » Est-ce le souvenir de quelque nymphe noire auquel se mêlerait, profanant l'idyllique épopée, le bal grossier des étudiants ? Sont-ce

(1) Il n'était pas encore commissaire à la Générale.



tes licites amoures au nez du corps professoral, enragé cotillonneur? Ce ne peut être cependant le sentiment d'une hiérarchie toute à ton avantage, car si nous sommes tous fats, tu n'es pas assez stupide (comme d'aucuns) pour ne pas le cacher soigneusement, ou, tout au moins, essayer de le cacher.

Non! La petite âme farouche craint tellement l'ironie que, redoutant la défensive, elle prend l'offensive! Telle une femme grondée par son mari!

Et si un « bonjour cher? » bien chantant apprend au vulgaire qu'il a prononcé près de toi le miraculeux « Sésame, ouvre-toi, » qu'il s'enfuit le malheureux! Ton calme, ton exemple, ton pessimisme, ton ironie froide et contenue engendrent en lui une apathie mécanique invincible. Tu décourages. Et si son âme s'éveille au contact de ta sédative petite personne, il est perdu, l'action meurt en lui, son bras tombe.

Parfois, cependant, ce correspondant de la Flandre libérale, n'est qu'un feu qui couve, la rage d'agir le possède. On l'a vu, percé par la pluie, crotté de boue, traverser tout Gand pour trouver enfin de rares souscripteurs à son pauvre almanach. Ceci n'a lieu que dans l'ultime misère et alors encore le pas est lent; et l'ennui d'agir se montre bien quand le tram passe.....

Sa devise : plus tard.

Son temps de prédilection : le futur avec époque indéterminée.

La seule vérité absolue : Une partie de billard doit être achevée.

C'est à Gœfferdingen-lez-Grammont, aux ides d'avril de l'an de grâce 1877 qu'il eut la sensation inconsciente de la Souffrance de Vie. Il y mourra, après y avoir, néophyte désabusé devenu amant de la Glèbe, planté des choux.

R. DRAILLY.

Van Cuyck. — Diable, comment faire, comment sortir du cruel embarras ou me met mon devoir. C'est que, parler de quelqu'un dont on ne connaît, ni le caractère, ni la vie, ni les

habitudes, vous m'avouerez que ce n'est pas chose facile!

Si j'allais trouver Pus! Quelle idée! quelle lumineuse idée!

Je me mets donc à la recherche de celui-ci, tout en faisant d'amères réflexions sur la réussite de mon entreprise. C'est que l'ami Pus fait le poisson quand on l'interview. Il nage entre deux eaux et reste muet. Enfin...

O! bonheur, Pus est plein, et il est d'une loquacité extraordinaire.

« Dicke? » mais oui que je le connais! Un bon garçon! une balle! Mais, entre nous, c'est un enragé. Il est gros comme un bœuf gras, et ça n'en est que plus drôle.

« Aussi, à Anvers, toutes les crotjes en ont peur, à cause des... » Décidément Pus est trop plein. Il ne dit que des bêtises. Il me glisse dans l'oreille des choses monstrueuses, inouïes; mais il voit double et cela explique tout. Mais Pus me donne tant de détails, que je commence à le croire. Les mots : conservatoire, pied de Grue, père, tout cela revient bien souvent sur les lèvres de Pus. Est-ce que par hasard...? VAN CUYCK, mon ami prends garde : on te vend, et tu ne t'en doutes pas.

Président du 't *Zal wel gaan*, VAN CUYCK en est un des plus beaux ornements... Oh! J'allais oublier! C'est un futur grand homme, un génie, et que sais-je encore. Demandez à son professeur CLOQUET. C'est lui qui nous a annoncé cette chose sensationnelle.

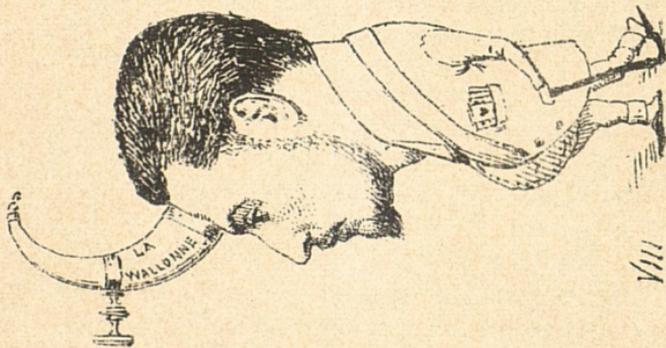
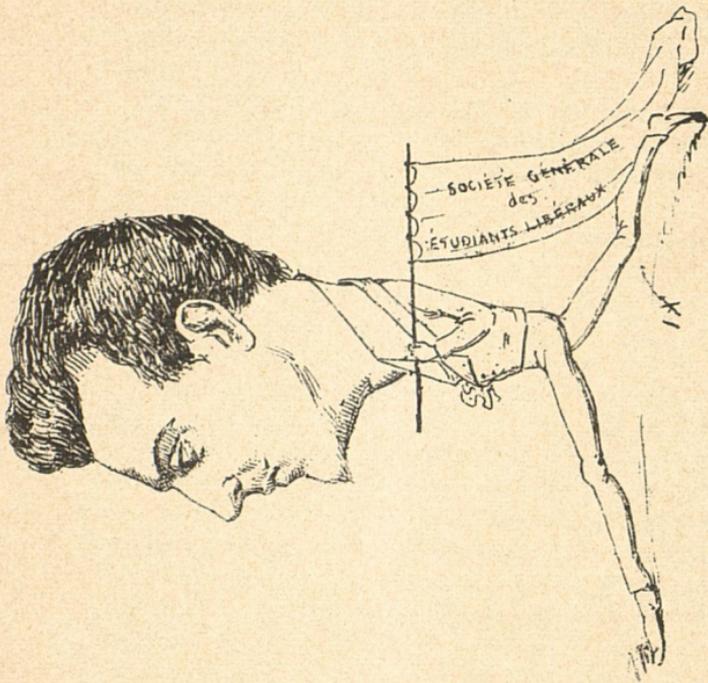
Vous en doutiez-vous, ami lecteur, en voyant cette bonne figure flamande autour du billard de la générale...? Car c'est un fervent du billard.

Comme tous les hommes célèbres, il a un faible...

Pas vrai, Docteur?

G. H.

Krème. — *Air* insignifiant pour le barbare, mais quelle originale personnalité se cache sous le duvet rosé, onctueux, doux au toucher et, — dit-on, — au baiser, qui recouvre ses joues!



VIII

Sa caractéristique, c'est son respect pour le principe. Il vous mettra du principe à toutes les sauces. S'il s'intéresse au sport, c'est par principe. S'il suscite le plus de « match » possibles, auxquels il a soin du reste de n'assister qu'en spectateur paisible, si, parfois, au bout d'une folle nuitée il crie avec raison : « L'aurore qui vient de paraître », et malgré cela va au cours et comme un bon soldat est à son poste, bref, s'il mange, s'il boit, s'il aime, s'il roule sa bosse, c'est toujours et toujours par principe. Telle est sa raison de vie.

Vous pourriez croire que ce sont des escapades nocturnes qui l'ont si bien renseigné sur les aventures des dames du demi-monde ? Ou que la corne qu'en bon président de Wallonne il *porte dignement* sur le front, y est pour quelque chose ? Non ! C'est sa politique.

Il vous tire les vers du nez d'une façon étourdissante ; ne prêche pas précisément le faux pour savoir le vrai, mais fait le connaisseur et cultive magistralement l'allusion, la restriction, le sourire mystérieux, tous engendres de doute et d'épanchements.

À l'état normal les deux joues rosées se tiennent effacées ; timidité ; acceptent toujours, ne proposent jamais ; réceptivité. Comment se défier de cette apparence candide cachant si bien un diplomate redoutable ?

Mais à l'état, à l'abnormal ou... comateux, les joues sont toujours roses mais deviennent d'une loquacité ! Parlent boxe, ne rêvent que zwanzer le public, arrêtent les cochers et font des conquêtes abracadabrantes.

On dit même qu'un matin, nos joues roses furent très étonnées de trouver auprès d'elles un corps étranger dont la provenance...

— Chut !

— Sois tranquille, Krème, Deper n'en saura rien...

— Tais-toi, Kett.

—

R. DRAILLY.

De Blicek, Guillaume.

Vous qui m'aidez dans mon agonie
Ne me dites rien,
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien.

Je m'en fus donc à la foire, plaine St-Pierre. Mais je n'en ai rapporté qu'un souvenir cuisant, qui me ronge.

J'ai vu sur les tréteaux, vu, de mes propres yeux vu, ce qui s'appelle vu, un jeune homme imberbe, longs cheveux noirs, étudiant aux écoles, faisant aux mélodieux accents d'une cloche, un boniment capable d'échauffer le plus réfractaire des « bourgeois ».

« Entrez voir, entrez voir, criait-il ! Entrez voir le bel éphèbe blond aux cheveux bouclés, que les dames appellent Willy et que chaque Mireille appelle son Clément ! Entrez voir, entrez voir le sportsman le plus accompli de la terre. Il vous lance un défi à tous, bourgeois, à n'importe quel sport. Voulez-vous le billard ? Voulez-vous les échecs ? Voulez-vous le couïon ? Allons qui « pète un couïon ? » Voulez-vous le tric-trac, le terlinck-bac ! Mais parlez donc morbleu ! Quelqu'un jongle-t-il avec des assiettes ? Qui donc sait courir ? L'établissement matche Willy à pied, à patin, à vélo, à cloche-pied. Entrez voir ! Entrez voir l'orateur convaincu, l'homme doux par excellence qui arbore comme plat-form électoral : Assassinat de « Mord les gens », déchiquetage de « Mord les gens », mise en saucisses de « Mord les gens », et si tu ne veux pas voir l'homme, lâche « bourgeois » craignant pour ta femme, viens au moins voir sa valise, sa valise noire que des gens vendus au syndicat prétendent avoir contenu les papiers prouvant la culpabilité d'Esterhazy. Entrez voir ! Entrez voir ; je ne suis que son lieutenant et vous pouvez juger de mon maître par ma mine. »

J'entrai donc un horrible serrement au cœur. Funeste présage ! Je fus accueilli par un roulement de tonnerre et je vis sa haute stature, se découpant sur le drapeau de la générale.

« Je ne tords plus des cheveux roux, je tords des poids! Chokoprâr, Binâr, Mord les jâr, Kiliâr, Vermilliâr! cria-t-il! »

Je m'encourus, comme un homme ivre, les tempes battantes. Fragilité des choses humaines et des tuyaux de pipes! C'était Lui; le barnum, c'était Max.

R. DRAILLY.

Le Gros. — *Je suis occupé à lire au Gros les quelques lignes qui m'ont été inspirées par sa personne, non sans lui avoir intimé l'ordre de ne pas m'interrompre.*

Gros, je commence, et tais-toi!

« Je fais ton croquis dans un rayon de soleil. Il me serait impossible de faire ton portrait fidèle par un jour de pluie infâme et triste. (*Mouvement de satisfaction du Gros, le début lui plaît*).

Car tu n'engendres pas la mélancolie! Oh non! Qu'il fasse n'importe quel temps et dans n'importe quelle circonstance, surtout quand il y a des dames. (Mais pourquoi les choisis-tu toujours si petites?) (*Le front du Gros se plisse.*) — simple antithèse sans doute —...., toujours, dis-je, perdue dans la plénitude lunaire de ta bonne figure, sourit ta mignonne petite bouche....

Administrateur de la maison, poste qui convient à ton importance (cent kilogs avec ton pardessus) (*Le Gros ébauche un geste de vague protestation*), tu remplis tes fonctions avec une grandeur d'âme qui n'a d'égale que l'ignorance où l'on est, de ce que peuvent être tes attributions.... Mais cela ne nous regarde pas. Constatons la capacité (oh! combien grande) dont tu fais preuve tous les jours, mais ne la discutons pas.... Pas vrai, Krême?.... Ohé les bières anglaises! »

Ici le gros ne peut s'empêcher de parler :

— Chéri, dis pas de bêtises, hein! on lira ça chez moi!....

— Sois tranquille, Gros, attends la suite.

« Au couïon, partenaire éternel de Fike, contre le célèbre duo, CHARLES-PIÏ, tu es à ton poste le premier toujours, soit que le couïon exerce sur toi une influence toute spéciale, soit

que les loisirs que te laissent tes études, te permettent d'arriver avant les autres. Il paraît, mais je n'y crois pas, que tu n'as cours qu'une ou deux fois par semaine. »

(Le Gros veut m'interrompre, mais comme la petite bouche sourit toujours, c'est que j'ai touché juste, et je ne lui accorde pas la parole.)

« On ne te reproche qu'une chose, tu es trop bon. » *(Ici la petite bouche s'ouvre en le plus délicieux sourire que jamais mortel ait contemplé. Décidément, le Gros est content.... Pourvu qu'on ne dise pas que je lui casse l'encensoir sur le nez.)*

« Comme tous ceux de ta taille (un mètre nonante au moins) qui pourrais vous écraser d'un coup de poing, tu ne ferais pas de mal à une mouche. — C'est quelquefois un tort, sais-tu bien. —

Et cependant, les moutons ne voyagent pas la nuit, et la chronique m'a rapporté que les clairs de lune exercent sur ton imagination, une attirance des plus néfaste, et que souvent tu réintègres en ta petite chambre, quand l'aube.... Il est vrai que les douze coups de midi sonnent au Beffroi, quand, le lendemain.... »

(Le Gros ne souriant plus, je me suis enfui.. ..!)

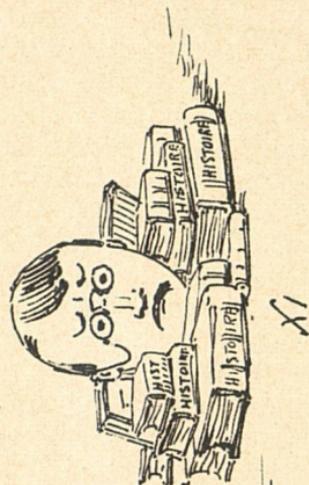
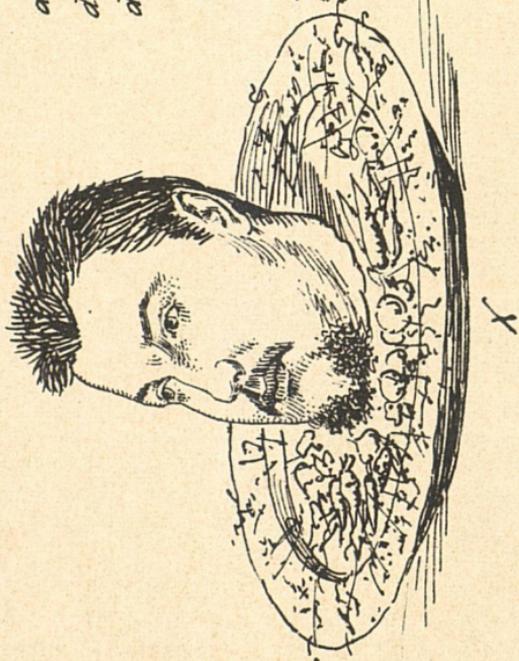
G. H.

I. Storikuul. — Débarqué à Gand il y a trois ans, mena pendant quelque temps une vie tranquille, voulant d'abord connaître le milieu où il se trouvait avant de se produire.

S'adonna avec rage à l'étude de l'histoire qui toujours avait été sa branche préférée. Tout jeune déjà, le petit I. Storikuul donna des signes évidents de ses aptitudes historiques. Dédaignant les jeux de son âge, il fuyait ses camarades pour s'absorber dans la lecture des faits chevaleresques.. et divers — du *Soir* et du *Laatste Nieuws*.

Son père, voyant avec plaisir les dispositions naissantes de son fils, les stimula encore en lui faisant cadeau de maint livre intéressant.

*Le camarade Historikoul étant Crétois,
donc Musulman, le Coran défendait la repro-
duction exacte de la poire. Nous l'avons faite
de mémoire.*



XI

X

Et l'enfant, avide de connaissances, les dévorait avec toute l'ardeur de son jeune âge. Pendant les belles journées d'été, il fuyait à l'écart, cherchant sur les bords fleuris de la Dendre un endroit tranquille et isolé. C'est là, qu'assis parmi les hautes herbes, dans lesquelles son petit corps disparaissait à moitié, au milieu des coquelicots et des bleuets, il lisait l'histoire émouvante du *Petit chaperon rouge* et d'*Ali-Baba et les 40 voleurs*, ou qu'il s'émerveillait devant la bravoure et la valeur des *Quatre fils Aymon* et de *Thyl Uilenspiegel*.

Mais l'enfant grandit, et un jour, dans un coin du grenier paternel, au milieu d'un tas de vieux papiers, le bibliomane en herbe découvrit un vieux volume, couvert de poussière et tombant en lambeaux. C'était une traduction française de *Plutarque*. Ce fut là qu'il puisa les bases de ses connaissances actuelles.

Aujourd'hui le petit I. STORIKUUL est devenu un grand jeune homme, portant binocle, et ayant à la lèvre supérieure un rudiment de moustache. Il porte fièrement une vieille feuille-de-chou crasseuse, emblème sacré de l'étudiant. Car il est devenu étudiant, — et bien plus, il étudie.

Il est resté fidèle à ses premières amours. On peut le voir journallement, assis dans la grande salle de la bibliothèque de l'université, la tête émergeant à peine d'un tas énorme de gros bouquins poussiéreux. Un jour même il y en avait tant que, pour les rapporter, il dut recourir à l'amabilité d'un camarade qui joua l'office de commissionnaire.

Esprit vaste et solide, ne reculant pas devant la diversité du travail, il fait non seulement des recherches historiques dans les chroniques et les manuscrits, mais aussi, pendant ses heures de loisirs, dans les « bars » nombreux de la ville des Artevelde.

Grâce à son travail long et consciencieux, grâce surtout à sa perspicacité, il est parvenu à recueillir déjà des renseignements nombreux sur la vie passée de certaines baronnes et vicomtesseS déchues. Ces renseignements, qui ont une impor-

tance inappréciable pour l'histoire de la fin du 19^e s., I. STORIKOUL se propose de les éditer prochainement en un ouvrage de grande envergure, comprenant 4 volumes in-folio et un nombre indéterminé de suppléments.

A, depuis un an, pris une part active à la vie estudiantine. Débute comme orateur par un speech flamboyant en faveur de la Grèce, en réponse à certain discours sur les massacres d'Arménie. Peu de jours après il affronta le gros public, en prenant la parole, toujours en faveur de la même Grèce, dans un grand meeting estudiantin. Du coup sa renommée était faite.

Flamboyant convaincu, lutte toujours pour les privilèges et les droits de sa race.

Jadis nommé porte-drapeau au *'t Zal wel gaan*, fut promu d'emblée, aux élections suivantes, au poste enviable... et envié de président de la dite société.

A la générale, on prétend qu'il ne prend jamais la parole qu'en temps et lieu...

Signes distinctifs : Passe de brillants examens, — et a le talent de parler d'abondance sur des livres qui n'existent pas. Question d'épater les populations, quoi !

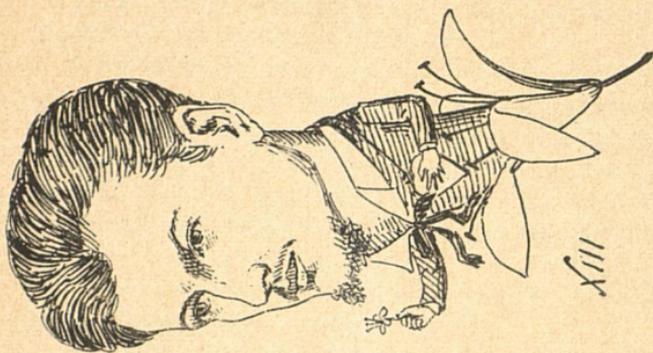
A. J.

Charles Verdeyen. — L'avez-vous vu courir, ce gros propriétaire, ce gros réjoui, lorsque huit heures tombaient à la pendule du Cercle ?

Craignant le souper froid et la semonce maternelle, il essaye alors de galoper malgré ses cloches et ses cors aux pieds.

Une tête de bon vivant, figure épanouie, respirant sans fausse honte la joie de vivre.

Très paisible, s'accommode sans trop rechigner, d'une vie facile, de bons diners, de bon Bourgogne, de bonne triple, ce qui a contribué à lui assurer une bedaine respectable. Occupe les loisirs de sa digestion à sommeiller, ou à fumer en transformant en couronnes bleuâtres, les produits de la combustion d'un excellent cigare.



Son élément principal, c'est le liquide : la blonde triple en particulier. Peut-être doit-il à d'anciennes et fréquentes absorptions de cette dive liqueur, les mouvements de tanguage et de roulis qui l'animent et permettent de le reconnaître à l'œil nu et à longue distance.

Pourtant dans la vie de cet être gracieux et mignon, il y a une tache : ce garçon si doux n'a qu'un mépris, il est saint; une haine, elle est sublime : à l'encontre de son frère Jules, la vue d'un cotillon le fait frémir d'horreur.

Punchiste honnête, accompli, résistant, c'est pour le punch qu'il vient aux bals, et dans la confection de cette ambrosie qui lui est chère, il trouve une juste compensation à son aversion pour les êtres à cheveux longs et à idées courtes, habitués de ces réunions mondaines.

Le punch lui joue cependant de mauvais tours : c'est en le défendant contre une attaque imméritée de gens jaloux du prestige des punchistes, qu'il mit un soir consciencieusement à la Générale, les pieds dans le plat.

Mais en revanche, la Gloire ne l'a pas oublié : il plane maintenant au septième ciel, économe de la cave, fonction que sa grande capacité lui permet de remplir à la satisfaction de tous.

Trait particulier : Est toujours flanqué d'un indigène du pays de St-Gommaire, son irascible partenaire au couïon et son contradicteur juré en toutes choses. —

L. G.

Georges Heine.—Sortant des pétales d'un lys, emblème de pureté, la main sur le cœur en signe de tendresse, je vous présente notre cher secrétaire, jeune indigène hutois, Wallon d'âme et de cœur, nerveux et enthousiaste au point de s'emballer à ses propres discours. Deux pieds et demi de haut, de longs cheveux qui consentent après de longues études préparatoires à retomber avec une grâce artistique, vingt-deux poils rebelles sous le menton, une démarche bien calculée, une cravate faite avec une coquetterie un peu trop féminine,

un petit chapeau mou légèrement penché sur l'oreille, un sourire stéréotypé sur les lèvres ou une allure mélancolique, selon les effets à produire, tel est notre ami Heine, Adonis fin de siècle.

Aussi, les œillades pleuvent quand il se promène avec candeur, d'un pas mesuré, sur le gravier de la Place d'armes. Mais, ne craignez rien, Messieurs; il est sorti d'un lys et reste blanc comme son emblème : il déteste les cheveux ébouriffés et les regards rieurs, il n'aime que les yeux baissés et les bandeaux à la vierge.

Il est chaste enfin!

Mais chaste à se détourner en passant devant une statue trop peu voilée et l'on ne l'entend que fredonner d'un timbre de ténorino, la fameuse scie du 3^e acte de *Faust* : « Demeure etc. ».

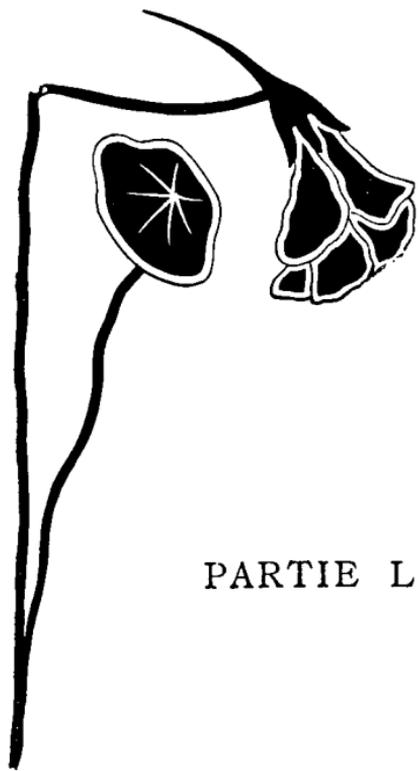
Mais ne prenez pas ces regards alarmés, Mesdames! Il n'est pas fait de carton, et ne croyez pas que comme feu Adonis il ne soit amoureux que de lui-même.

Oh! non! Il est inflammable au contraire et pour être blanche sa flamme n'en est que plus ardente. — D'aucuns ont prétendu qu'elle changeait souvent de bois de chauffage, mais je n'en crois rien. — Quand il aime, il n'en aime qu'une à la fois et encore nul ne sait-il où il cache ses perles.

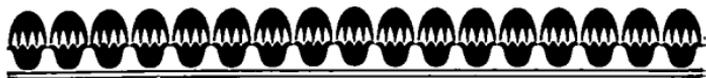
D'ailleurs, il a tant d'autres occupations : Il aime à briller dans nos comités, il cumule en effet les fonctions de Président des colonies scolaires, Trésorier de la littéraire, 1^{er} racleur du cercle symphonique, Bibliothécaire (!) de la Wallonne, membre prépondérant au 't *Zal*, membre imaginaire de la médecine, et enfin et par dessus tout, Secrétaire de notre 14^e Almanach qu'il a pris à cœur et a promis de rendre digne de ses aînés.

A vous de juger s'il a tenu parole.





PARTIE LITTÉRAIRE



L'ÉTUDIANT EST MORT !

Jadis, la casquette crânement plaquée dans la nuque, le front à l'air, l'œil vif et franc, l'Étudiant passait, fier d'être étudiant, fier d'avoir un type à lui, fier de pouvoir dire : « Je suis moi, je suis étudiant ! »

Tel il était, tel il devrait être toujours !

De l'entrain, de la verve endiablée des anciennes rigolades, de toute cette grosse gaîté saupoudrée du vieux sel gaulois bien vivace dans le gras terreau des Flandres, que reste-t-il ?

« Où sont les neiges d'antan ? »

Étudiant, mon frère, qu'as-tu fait de ces dons précieux que le ciel oublieux t'avait départis en un jour de béatitude ?

Ta franchise innée de bon garçon tournée à

la pose, ta bonne grosse gaîté expansive et entraînante étiolée en de vieilles blagues froides et rebattues ! Ton entrain se résout à brailler fort dans les tonneaux et à tanner la police, — quand elle ne te tanne pas. — Des coups de gueule, mais plus de coups de tête !

* * *

Quelle est donc l'horrible maladie qui te fait si désagréablement muer ?

Le souci du décorum, la trop assidue fréquentation des demoiselles bien nées, — des boîtes trop chouettes, — la crainte de paraître ridicule en ton débraillé..., et tu n'as plus osé jeter ta gourme, tu as lâché ta casquette et ton port de tête, et ces chères petites « croûtes ».

A tous ces contacts, tu t'es vite gangrené. Si vite s'est étendu le chancre, que tu n'as pas même eu le temps de t'apercevoir qu'ainsi faisant tu perdais tout caractère, tout ce qui jusqu'alors s'était gardé en toi de personnel, d'original. Tu n'as pas vu que tu retombais dans la platitude commune du vulgaire !

* * *

L'Etudiant est mort !

Jadis encore, il représentait une secte, un

groupe. Il avait ses religions, ses traditions, ses amours; tout chez lui avait un air de famille. C'était comme un reste des antiques corporations qui demeurait debout. L'Étudiant avait son drapeau brandi haut et ferme par de jeunes et vigoureuses mains !

Avec le siècle, il a marché, ou cru marcher... Tout imprégné des doctrines nouvelles, il veut avant le temps devenir un homme posé, il discute avec un imperturbable sérieux sur toutes choses qu'à peine il a effleurées ou que souvent il ignore totalement. Rien ne le démonte : c'est le seul défaut qu'il ait gardé de tous ses charments travers du vieux temps. Ils s'en sont allés, « ainsi que passe toute chose, la feuille de rose et la feuille de laurier. »

Aujourd'hui, il lui faut faire sa percée; il connaît l'implacable, l'inférieure loi du « *Struggle for life* » et il agit en conséquence.

Tout ce qui semble encore chez lui grande idées, nobles aspirations, tout cela n'est que fausseté, mensonge, pose ridicule !

Au fond, rien!... Pas une flamme dans l'âme, pas une idée dans le cerveau ! Rien, rien que le vide sonnante creux des méninges pleines d'idées

fausses, d'une âme et d'un cœur pervers par une dissimulation continuelle. Et par dessus tout cela, une ambition effrénée qui le dévore : c'est un futur grand homme, un génie imberbe et insondable qui va se révéler aux jeux abêtis de ses contemporains et dresser à travers les siècles reculant d'horreur sa gigantesque figure !

Bêtes et faux, tels ils sont tous !

Sale vie !...

Quel dégoût ce monde m'a inspiré dès que j'ai appris à le connaître ! Je les ai fréquentés tous : et les gens sérieux, et les rouleurs, et les sensitifs, et les abrutis, et ceux qui se parent d'idées artistiques, et ceux que le seul mot d'art fait bondir et rugir. Je me suis fait pour un temps à leurs idées : chez tous, le même tape-à-l'œil honteux et vil, dès qu'on les pénétrait.

Race appauvrie et dégénérée qui ne sent plus par elle-même, qui écoute d'où vient le vent et braît à l'unisson, qui bien qu'elle croupisse dans un état comateux, crie bien haut qu'elle rénove, qu'elle entreprend la lutte pour telle ou telle idée, qu'elle est la Vie, qu'elle est l'Avenir ! La Vie, l'Avenir!.... Je la vois imprégnant toute

chose de la souillure indélébile de son contact ineffaçable et non pas vivifiant, mais plutôt indice de desséchement et de mort blême et livide.

D'elle, on ne dira jamais :

« L'Étudiant est mort....

Vive l'Étudiant ! »

* * *

Dans l'espoir que le « Comité de l'Almanach » avec un haut-le-cœur devant ces phrases furieuses élucubrées par un songe-creux abracadabrant et plus que pessimiste, les enverra paître le plus poliment possible, salut à toi, cher Comité, vivante incarnation de ce que je viens d'esquisser du bout de ma faible plume, salut à toi, cher Comité, sur que j'ai pris mesure pour créer cet être mal fichu que je viens de dégrossir. Je te dédie l'aubaine de ce marmot mal débarbouillé qu'engendra le choc lugubre des sombres et ténébreuses idées d'un soir de morne beuverie.

Un Luxembourgeois.

Université de Gand.



I.

LES BARBARES.

L'ÉPOPÉE

Sonnet Liminaire.

*Les trompes un matin ont sonné le réveil!...
Secouant le dur joug de la glèbe incertaine,
Avec, dans leurs yeux clairs, l'ivresse du soleil,
Les pasteurs ont chassé leurs troupeaux par la plaine.*

*En houle, ils ont broyé sous leurs talons vermeils,
Les restes éperdus des légions hautaines;
Les sénats arrogants ont baisé leurs orteils;
Ils ont mâté l'orgueil au cœur des foules vaines.*

*Mais pour venger le sang, les filles des vaincus
Ont dépouillé leurs mains de la pesante épée
En clouant dans leurs flancs la démence des rûts*

*Et déjouant ainsi le fol espoir du sort,
Qui forgeait pour leur gloire un destin d'épopée,
Ils se sont enlizés, lentement, dans la mort.*

ALPHONSE MOSSAY.

Université de Liège.

(Faculté des sciences).

II.

LES BARBARES

Pour M. JODIN.

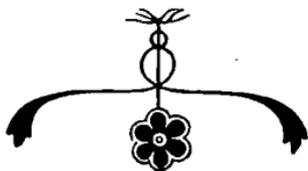
*Au fond de la caverne, asile du géant,
Affalé sur le sol, dans sa faim assouvie
La Race sommeillait aux limbes du Néant,
Impuissante à percer l'énigme de sa vie.*

*L'ombre noyait le monde en son vaste océan,....
Lorsque, trouant la nuit, le soleil en folie
A foudroyé son âme à l'horizon béant,
Brisant d'un rayon d'or la gangue de la vie.*

*L'homme s'est réveillé, cherchant le souvenir
D'un rêve flamboyant de clartés éternelles
Au fond du gouffre noir de ses larges prunelles.*

*Il a quitté cet antre où filtrait la lumière,
Et comprenant soudain, le sens de l'avenir,
Son geste a salué sa destinée altière !*

ALPH. MOSSAY.





CONTE POUR ELLEN. (1)

Ma chère ELLEN, je m'ennuie épouvantablement aujourd'hui, et rien n'est plus triste que d'être tout seul à s'ennuyer. Vois comme je suis gentil ! Je veux que toi, qui prétendais m'aimer, tu en aies ta part aussi. Je vais donc te faire un conte bête, mais tellement bête, que le papier lui-même en rougira, comme le poignard de Monsieur Je Ne Sais Plus Qui.

Je commence : Il y avait une fois un jeune homme... (il avait vingt ans, o ELLEN, et il avait des chagrins d'amour !) il y avait donc un jeune homme qui s'en était allé tout seul dans le bois par une belle après-midi d'été. Et il poussait de grands soupirs en pensant à l'infidèle.

(1) Ce conte n'est qu'un essai, d'après un conte flamand inachevé.

Ah ! J'y pense. J'ai oublié de dire que le bois était infecté de brigands. Tu vas voir que cela est fort important dans mon conte. Le jeune homme (il s'appelait ALAIN) se promenait donc tristement, quand tout à coup un grand coup de sifflet retentit, et voilà qu'en moins d'un moment, vingt brigands apparaissent, armés de pied en cap. C'étaient d'horribles brigands, ma chère, avec de grands chapeaux mous tirés sur les yeux, de longues moustaches rousses et des barbes hirsutes. Tu comprends que le pauvre ALAIN tremblait de tous ses membres, et se fit tout petit quand le chef, lui mettant un long couteau catalan sur la gorge, lui dit d'une voix tonnante : « Vide tes poches ! » ALAIN frémit, mais ne bougea pas. « Vide tes poches ! » hurla le chef en appuyant plus fort sur son énorme coutelas. Le fer pénétra légèrement, mais ALAIN ne cria pas. Il se redressa, étendit le bras, et dit d'une voix profonde et résolue : « Non, jamais ! »

Ah, ma chère, c'était vraiment sublime ! Mais voilà que cet épouvantable chef de brigands rugit de colère. « Ah, c'est ainsi ! » Et saisissant ALAIN par les cheveux, il lui renversa

la tête; puis, crispant la main autour de son grand couteau, il fit tournoyer le bras en ricanant comme un démon, et...

— Eh bien, non, il est vraiment trop bête, mon conte ! D'ailleurs, je ne veux pas tremper les doigts dans le sang de ce malheureux jeune homme qui avait vingt ans, qui avait des chagrins d'amour, et qui ne voulait pas vider ses poches, parce qu'il avait dans son portefeuille le portrait d'une femme qu'il avait beaucoup aimée. — Car c'était là la seule raison de son refus, je te l'assure. —

Il avait vingt ans, entends-tu bien, et vingt ans c'est la jeunesse, c'est l'amour, l'amour fou, délirant, grand comme l'univers et profond comme le ciel. Car l'amour, c'est tout. Tout aime en un désir immense. Et la mort elle-même n'est que le premier baiser d'une volupté divine, — le baiser de la vierge qui se donne, craintive encore après de longs jours d'attente et de fièvre, — le baiser de l'amant mystérieux, l'Infini, qui nous prend enfin, et nous emporte vers l'éternelle harmonie, vers l'éternel amour.

Pauvre, pauvre rêveur que je suis ! Je voulais

rire, et me voilà tout triste. Car je pense que je t'ai aimée, et que tu ne m'aimes plus. Je ne sais plus railler. Mais avant de te dire adieu, je veux te conter une petite histoire, une histoire de fée. J'aurais tout voulu te la dire, te tenant sur mes genoux, dans mes bras et sentant le parfum étrange de tes cheveux, mais... — Vois comme les feuilles tombent, te souviens tu... — Mais à quoi bon nous rappeler cela maintenant ! Non, je veux te raconter simplement cette petite histoire de fée.

Par une belle après-midi d'été, un jeune homme se promenait dans le bois. Du beau ciel bleu semblait jaillir la lumière, et de la terre, une immense mélancolie montait en lentes et douces vibrations. Les oiseaux chantaient comme en sourdine et de temps en temps seulement, un cri plus fort dominait, qui semblait venir de bien loin : Coucou, coucou ! ALAIN était sous le charme de la forêt qui vivait autour de lui, il se sentait vivre avec elle ; et quand les oiseaux s'envolaient à son approche, son front se voilait ; les hommes sont-ils donc si méchants que les petits oiseaux les craignent ? Mais les fleurs, ah, les fleurs ! Celles-là

le regardaient bien doucement, et ALAIN se perdait à les contempler et à les écouter. Car les petites fleurs parlent à ceux qui ne les touchent pas, et qui ont l'âme sensible et bonne. La main des hommes est si rude, et à les toucher elle les blesse. ALAIN pensait qu'il aurait bien voulu être rayon de soleil pour pouvoir les caresser et se glisser jusque dans leur cœur pour y voir leurs secrètes pensées de fleurs. Il croyait que personne ne l'entendait. Mais le vent avait tout compris, et il le répéta aux fleurs. Celles-ci secouèrent doucement la tête. « Cela ne se peut pas, tu n'es qu'un enfant des hommes ! »

Il errait toujours sur la lisière du bois, et déjà le soleil s'en était allé en sa longue robe de pourpre. Le crépuscule s'en vint très mystérieusement fermer les yeux à la lumière.

Dans les dernières lueurs vacillantes, les arbres étaient silencieux et paisibles comme des gens qui pensent. Et peu à peu, la nuit descendit, les embrassant dans sa mélancolie bleue, avec une tendresse muette. Car la nuit aime la terre, mais d'un amour triste. De très haut, les petites étoiles regardaient, d'abord deux, trois, puis des milliers, des millions, argentées,

pieusement rêveuses comme des yeux de vierge devant l'autel. Au loin dans la campagne brillèrent aussi de petites lumières, les étoiles de la terre. Mais celles-là étaient plus anxieuses, plus rouges, il y brillait de la tristesse et de la passion.

ALAIN les regardait, et il sentait douloureusement la fatalité qui pèse sur toutes les choses de la terre.

Tout à coup une lueur plus vive apparut dans le bois, et une femme nue, entourée d'une auréole, s'avança lentement. Elle était très pâle et très belle; ses yeux étaient bien tristes, et dans la main droite elle tenait une fleur fanée. ALAIN ne s'étonna pas trop, il avait souvent souhaité de voir une fée, et il sentit une grande joie s'éveiller dans son cœur.

« Qui es-tu ?, » dit-il.

La femme baissa le front et ne répondit pas.

« Dis moi si tu es une fée, et si tu aimes les hommes ? »

Elle releva la tête, et il vit une grosse larme couler de ses beaux yeux sur sa joue pâle.

Rien n'est plus triste que de voir pleurer une femme. ALAIN se sentait profondément ému.

Et comme il avait un doux cœur d'enfant, il fit comme les enfants; il prit la tête de l'inconnue dans ses mains et la baisa au front.

Elle ferma les yeux. « Tu es bon, » murmura-t-elle. Une lumière plus vive rayonna autour d'elle. « Je ne pouvais te répondre parce que Dieu m'avait défendu de parler jusqu'à ce qu'un enfant de la terre m'eût donné un baiser sur le front, non par amour, mais parce que j'étais triste et belle. »

ALAIN l'écoutait, ravi. Cette voix était si douce et jolie, c'était comme un petit oiseau qui chantait.

« Dis-moi ton nom, dit-il; tu es sans doute une fée des fleurs? »

— « Non, je suis une fée du soleil, et le bon Dieu m'a exilée sur la terre parce qu'un jour j'ai brûlé une petite fleur. »

— « Ah, dit ALAIN, c'était bien cruel. Toi qui sembles si bonne, comment as-tu pu...? »

La petite fée hocha tristement la tête.

— « Je l'ai bien expié! J'erre depuis longtemps dans ce bois noir, loin de la lumière, et je pleure. Et chaque larme qui tombe sur une fleur la rend mille fois plus belle. Mais toutes

mes larmes ne peuvent rendre la vie à celle que je tiens dans la main. »

La fée se tut, et pleura. ALAIN le regarda en rêvant; elle lui parut divinement belle et pure, et il sentit naître en lui un profond amour pour la malheureuse exilée.

« Quel est ton nom? » dit-il enfin, ne trouvant pas autre chose à lui dire.

— « Mon nom? Je n'en ai pas.

Il lui prit la main : « Eh bien, petite fée, laisse-moi t'appeler ELLEN. C'est le nom d'une femme que j'ai beaucoup aimée, et il me semble qu'en te donnant ce nom, un peu de ta bonté et de ta pureté rejailliront sur elle. »

— « Tu l'aimes encore? » dit-elle anxieusement.

— « Non, non; mais il est doux, de voir heureux ceux qu'on a aimés. »

— « Et ceux qu'on aime? » dit la fée d'une voix douce et grave.

ALAIN se tut et se troubla.

« Regarde-moi, regarde-moi, » dit-elle.

Une vive rougeur lui colora les joues, car elle se vit aimée. Et soudain un parfum suave les enveloppa, car la fleur de la fée venait de s'ouvrir, belle et fraîche.

« Ecoute, dit-elle rapidement. Tu connais ma faute. Seul, un enfant de la terre peut me sauver par son amour. Mais en m'aimant, il doit aller avec moi vers le soleil et devenir rayon lui-même. Dis, dis, enfant, m'aimes-tu ?

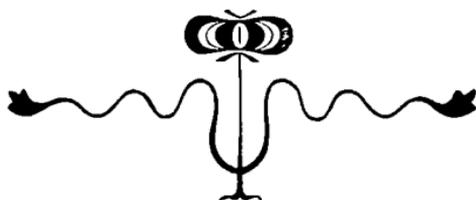
— « Ah, dit ALAIN. » Et la prenant dans ses bras, il la baisa longuement sur la bouche. Une auréole éclatante les entoura, et les amants s'envolèrent dans la nuit bleue en leur lumineuse volupté vers la grande lumière, vers le soleil.

Et maintenant, adieu, ELLEN, car j'aime la petite fée du soleil.

CARLOS.

Université de Gand.

1897.



GAIETÉ TRISTE.

*Tu saignes, tu pleures, mon cœur !
Mais tu dois sourire, ma bouche ;
Le monde abhorre la douleur,
Affichons une gaieté louche.*

*Partout montrons un air joyeux
Pour le Monde, égoïste infâme.
Que le rire soit dans nos yeux
Si la tristesse est dans notre âme.*

*A la promenade ou au bal,
Hypocrite il nous faut paraître.
Des sentiments, c'est carnaval
Pour plaire au Monde, le grand-maître.*

*Tu saignes, tu pleures, mon cœur !
Mais tu dois sourire, ma bouche :
Le Monde abhorre la douleur
Affichons une gaieté louche.*

ALFRED COUSIN.

LES GITANOS (1).

*J'aime vos accords joyeux,
Et le rythme et la cadence
De vos chants, de votre danse,
Et les éclairs de vos yeux,*

*J'aime vos soupirs profonds
Qui s'exhalent longs et vagues,
Telle, la plainte des vagues
Qui se heurtent sur les fonds.*

*J'aime vos belles chansons,
Vos traînantes mélodées,
Vos superbes épopées,
Aux accents vifs de clairons.*

*Oh ! je vous aime, vous tous :
Vous, les vagabonds Tziganes,
Vous, errantes caravanes
Qui pèrègrinez chez nous !*

ALFRED COUSIN.

Université de Gand.

(1) De *Gitanos* en préparation.

FRAGMENTS.

A M^{lle} H. D.

DÉSESPÉRANCE.

Jours de morne et désespérante lassitude morale, où l'esprit ne veut plus penser, où l'âme blessée se replie sur elle-même craintive et douloureusement étouffée. Spasmes déchirants, tressaillements convulsifs de la volonté qui lutte mais qui s'effémine devant la plus implacable puissance de la tristesse du cœur. Moments de doute qui brisent tout et présentent à l'esprit énérvé et malade, un abîme, le néant. Découragement profond de l'intelligence devant son impuissance ridicule qui la force à tourner éternellement dans un cercle dont la petitesse l'étreint.

Que d'heures vides passées à chercher, toujours chercher... Et quand dans un de ces rares moments de lucidité suprême, dans une

éclaircie subite, l'âme intelligente croit voir se déchirer pour un instant le voile de mystère qui couvre tout, on semble comprendre. L'intelligence plane et s'imprègne pour un instant de ce qu'elle a si vainement cherché pendant des jours ! Mais lorsque tout disparaît pour ne laisser qu'un regret cruel dans la banalité des choses existantes, on est plus las, plus déçu, plus sombre encore...

C'est dans ces moments là que l'on désespère de tout, et que l'on perd toute confiance en soi ! Moments angoissants qui nous écrasez, êtres sans énergie qu'un rien peut abattre. En t'écartant de mon avenir, Toi que mon cœur a choisie comme répondant à l'idéal rêvé, j'ai souvent entrevu la sombre inutilité de vivre, et la vanité terrible du but que nous poursuivons, but qui n'existe pas. Nous ne sommes rien, et n'aboutissons à rien qu'à l'inconnu final qui doit nous engloutir tous.

Et mon cœur pris de vertiges, s'est serré si fort dans ma poitrine, que j'ai souhaité l'anéantissement de moi-même pour échapper à la torturante perspective d'un avenir où Tu ne serais pas, d'un avenir vide, vide à l'infini et

parcouru l'âme remplie d'une désespérance cruelle, indéfinissable.

TRISTESSE.

La tristesse est insaisissable. Elle s'infiltré partout, imprègne les moindres choses, lentement, doucement, tombant comme un brouillard qui glace. Tout prend pour l'âme où la douleur passe, une teinte uniforme, grise, horriblement monotone qui fait frissonner le cœur saisi d'une crainte mystérieuse.

Je tâche de secouer cet ensorcellement étrange que je sens planer autour de moi. Mais la tristesse attire ; elle a je ne sais quel charme plein d'amertume, mais si puissant que je m'abandonne confiant à son énervante domination.

Peu à peu tout devient imprécis et bientôt se fond en une teinte uniforme, triste, mortellement triste, qui fait pleurer l'âme ; et de tout il ne se dégage plus qu'une douloureuse lassitude qui s'impose....

Alors, mon esprit pense. Je ne crois plus au bonheur. Tout s'assombrit. Des idées noires et

tristes se choquent désespérément dans ma tête. Mais quelque chose tressaille en moi ! Une pensée toute lumineuse d'affection et d'amour passe dans la nuit qui m'enferme. Toi... je te vois, vaguement, très vaguement car mon esprit lui-même est recouvert de cette louche chose grise tombée sur tout ; un écroulement silencieux de mon rêve m'apparaît, mon cœur bat à se briser, une révolte sombre et douloureuse m'étreint ; mais écrasé par ce que je ressens, je pleure, longtemps, longtemps, car les larmes sont douces : elles calment en roulant sur le cœur... ; je pleure sans savoir, sans comprendre. Et cependant je sens quelque chose en moi qui souffre, et cette souffrance me monte à la tête tandis qu'au dehors, le vent fait rage, et que toujours, toujours, tout est mystérieusement recouvert de cette poussière grise, insaisissable, mortellement triste.

RÊVE.

Ce sont choses bien vieilles dont je vais parler encore. Mais que veux-Tu ? C'est si bon de cau-

ser un peu de ce que l'on aime, et Tu aimes tout cela. Ce sont choses qui passent, chassant les idées noires et désespérantes qui font mal, pour ne laisser après elles, qu'un léger soupçon de regret avec une carresse de poésie, sur l'âme toute vibrante encore de l'impression reçue.

Les rêveries ! Assoupissement du corps, et chansons de l'âme. Moments de laisser-aller troublants, où bercé par ses pensées on se sent entraîné à suivre ce quelque chose de soi qui s'envole et qui plane.

Le rêve donne la solitude. Il transporte pour un instant loin du monde que je hais. La rêverie isole. L'âme peut alors chanter ou pleurer. Des voix inconnues répondent doucement, presque imperceptibles, ou des murmures consolants passent sur le cœur meurtri comme une carresse étrangement légère et douce.

C'est dans la rêverie que les âmes se rencontrent, qu'elles se confondent intimement pour ne former qu'une âme de communion profonde et qui imprègne le cœur d'une immatérialité divine. Mais le rêve est léger, et c'est alors qu'il s'égaré et que commencent à deux ces lumineuses promenades à travers les étoiles,

où l'on respire de l'Infini, ces envolées vers l'inconnu où tout est insaisissable, où les cœurs battent vite, vite, très près l'un de l'autre, où les lèvres restent unies dans un baiser tout imprégné d'Idéal, où l'on se sent bercé par une musique vague où l'on croit reconnaître le bruit de cloches tintant loin, très loin, la plainte du vent dans les feuilles le soir, le chant léger de l'eau qui coule, et tout cela harmonieux, confus, et mystérieusement doux.

RAYONS DE SOLEIL.

J'ai bien peur que mes rayons ne viennent d'un pâle soleil d'hiver qui ne fait que raser la terre, carressant doucement les choses, et s'enfuyant, vague, se dissiper presque invisible dans la tristesse de tout ce qu'il frôle à peine...

Et cependant, c'était des rayons de printemps que je voulais parler, de ces rayons très rares qui percent timidement à travers les éclaircies des nuages, mais jettent de la gaieté et de l'espérance sur tout, et dansent dans le cœur, où s'est égaré un petit filet de l'un d'eux, une sarabande folle qui trouble....

Près de moi, ces petits rayons sont timides et souvent je leur fais peur. Ils ne peuvent m'atteindre qu'à travers le brouillard que la tristesse répand autour de moi, et mon accueil glacial les fait s'enfuir épouvantés... Ils m'arrivent alors emprisonnés dans une lettre. A peine ouverte, ils sont dans la place, et s'échappent avec une bouffée d'air qui m'enivre. Les autres, encouragés par l'exemple, entrent par mes fenêtres grandes ouvertes, le soleil tout entier m'inonde... et c'est Toi qui simplement, naïvement m'envoies tout cela, jetant de temps en temps dans la mélancolique tristesse de tout, quelques pincées de bonheur qui s'éparpillent autour de moi. Mais cela s'évanouit bientôt et tout n'en est que plus sombre après...

Et puis, je dois aimer tout ce qui vient du soleil, car c'est dans la joyeuse splendeur d'août que mon âme s'est penchée vers la Tienne dans l'infinie et idéale tendresse de l'été, dans la sincérité profonde d'une nature folle, au milieu de tes chansons et de mes rêveries, bercée dans la lumineuse caresse d'un rayon de soleil !

GEORGES HEINE.

Université de Gand.

IMPRESSION DE RÊVE.

A M^{lle} H. D.

*Avec moi Tu t'en es allée
Dans l'inconnu bleu de la nuit;
Parmi les routes étoilées,
Pour respirer de l'Infini.*

*Et de ta voix douce et berçante
Tu m'as dit, des pleurs dans les yeux :
« Tu vois cette étoile filante
Qui glisse dans l'ombre des cieux !
Comme l'étoile fugitive
Nous allons tous vers l'inconnu !
On aime ! Vision furtive,
Rêve pur à peine entrevu !*

*Puis avant même que la bouche
Ait le temps de prendre un baiser,
Un fantôme apprête une couche
Dans un tombeau triste et glacé.*

*Et pour que la nuit les emporte
Au néant de l'Éternité,
Il réunit les âmes mortes,
Qui n'ont pas eu le temps d'aimer ! »*

GEORGES HEINE.

Gand, 1 février 1898.

IMPRESSION D'ÂME.

A M^{lle} H. D.

*Du soleil sur tout, et le ciel est bleu.
Des bois pleins d'oiseaux; des choses fuyantes
Jettent en passant des frissons joyeux,...
Et mon âme chante.*

*Du brouillard sur tout, et le ciel est gris.
La tristesse plane autour du silence.
Les rêves sont là, cachés dans la nuit...
Et mon âme pense.*

*De la pluie partout, et le ciel est noir.
Un rêve déçu qui passe m'effleure.
Douloureux, le vent gémit; il est soir...
Et mon âme pleure.*

GEORGES HEINE.

Laeken, 5 janvier 1893.

CROYANCE.

A M^{lle} H. D.

*Je crois à l'affection qui caresse nos rêves,
Qui fait que l'on est bon dans ce monde méchant,
Qui donne au cœur meurtri qu'un lourd sanglot soulève
Un peu de calme consolant.*

*Et je crois à l'amour dont nos âmes sont pleines,
L'amour qui met en nous les étoiles des cieux,
Effaçant doucement sous sa vibrante haleine
Les larmes que versent nos yeux.*

*J'ai foi dans les baisers de ton âme pensive :
Ton regard est trop franc pour oser la ternir,
Tes yeux sont trop profonds, ta lèvre trop naïve,
Ta voix trop pure pour mentir.*

*Confiance, affection sont choses infinies
Qui font que je souris quelquefois ici-bas ?
Douter serait chasser amours et rêveries.....
Et ma pauvre âme ne veut pas.*

*Ne plus croire, briser mon rêve qui commence,
Douter quand, pauvre fou, mon âme chante en moi !
Mais que ferais-je alors de tant de confiance
Si je ne croyais plus en toi ?*

GEORGES HEINE.

Gand, 6 mars 1898.

LES PHASES.

A mon ami Paul Temmerman.

A.

« Ton âme » quelque chose en toi
de si céleste.

PAUL BOURGET.

Je t'aime ! répète encore ces mots pendant que mon souffle vagabonde en ta folle chevelure. Répète-les pendant que je cherche en tes yeux profonds l'image de ton âme sainte. Je crois la voir au fond de toi comme un ange aux yeux bleus, au teint pâle, rayonnant de la pureté qu'il a reçue de Dieu. Ah ! Qu'elle parle à mon âme comme mon âme lui parle. Qu'elles sourient, qu'elles s'unissent et se confondent en une communion idéale.... pour toujours.... toujours....

Mais pourquoi ta main fébrile presse-t-elle plus violemment ma main ? C'était bien plus doux l'attouchement velouté de tes doigts !

Pourquoi dans ton œil ce feu soudain, ce trouble qui m'effraye? Pourquoi à ta joue tantôt pâle, cette rougeur? Dis-moi pourquoi ton cœur bondit sur ma poitrine?... Ah! Pourquoi ce baiser qui mord et aspire?....

Non! que nos âmes seules s'étreignent en un mystique hymen! que notre amour pur de toute matière, vierge de toute brûlure des sens nous donne un peu des joies qu'on goûte dans les cieux!

B.

« J'ai fait vibrer ma harpe au vide
de ton cœur. »

(BULLIER).

Ton baiser me fit peur car il était impur. Tu n'as pas voulu goûter aux charmes célestes d'une union sans chair. Tu as voulu que des enlacements terrestres viennent s'ajouter à notre amour. Tu n'as pas compris le bonheur que je rêvais de te donner.

Adieu! je te quitte comme avant de t'avoir connue. Il était menteur, le rêve que je lisais au fond de tes perfides yeux bleus. Car il n'était pas tien. Mon esprit seul le créa. Je te le retire

avant que tu aies pu l'abaisser, cet idéal d'amour que j'eusse voulu porter en toi. Adieu! je m'enfuis et le cache au fond de moi-même, plus beau, plus brillant, plus grand de ne s'être point souillé au contact de ta chair.

C.

« Illam celestam esse et me
miserum sentio. »

TÉRENCE.

Pardonne! Pardonne! Ah! je suis lâche, je le sais, mais si malheureux. Pardonne mes injures; c'était un fol orgueil qui me poussait. Pardonne! tu es belle, tu es bonne, tu comprends bien que ce n'était pas mon cœur qui parlait ainsi, je t'aimais trop pour te haïr si vite, j'étais insensé, vois-tu, et toi seule avais raison. Ah! ne ris pas ainsi: tu me fais mal — et si tu savais comme je souffre. — Ton image me poursuit, elle occupe mes veilles, elle occupe mes rêves affreux. Ah! je te désire, je te veux! Ton amour! mais c'est ma vie, c'est mon être qui est en toi. Il me le faut. Oh! — Pardonne! Pardonne! —

— Pardon!

D.

« Ce qui fut mon cœur s'évanouit. »
PAUL BOURGET.

Et elle rit et sa voix claire et sonore retentit en moi comme un lugubre glas. Elle rit, elle ricane; j'avais le bonheur dans le cœur, je l'en ai arraché, je l'ai déchiré de mes doigts fébriles!

Mais ce n'est pas possible. Je ne puis avoir perdu ainsi la si petite part de bonheur réservée à chacun ici-bas! je ne puis avoir désiré le malheur! Oh! ce n'est pas vrai, n'est-ce pas? Mon Dieu! Je crois que je deviens fou! Ecoutez, écoutez sa voix, sa voix qui chante l'amour!.... Voyez!.... je la tiens dans mes bras, son sourire est doux, ses yeux brillants, ses joues sont rouges, son cœur bondit, ses baisers sont de flammes. Ah! je l'aime! Elle m'aime! Ha!

Ha! Ha! Ha! Ha!

E.

Je suis maudit!

CH. HERVÉ.

Université de Gand.

LES TROIS VIEILLARDS.

Pour mon vieil ami JOSEPH OLYFF.

*Au carrefour de la grand'route
J'ai rencontré, cassant leur croûte,
Trois pauvres vieillards en déroute.*

*Comme j'étais sans lendemain
Et que je leur tendais la main
Ils m'indiquèrent le chemin.*

*Le premier d'une voix cassée,
Où traînait une âme lassée,
Me conta sa peine passée :*

*« Enfant, j'ai vécu glorieux
Par les chemins victorieux
De mes orgueils impérieux.*

*« J'ai goûté toutes les délices
Et j'ai vidé tous les calices
Et j'ai subi tous les supplices.*

« Je fus acclamé par des voix
Qui m'élevèrent au pavois
Pour mieux après me mettre en croix.

« Je connais la vaine Sottise
Qui poursuit de folle hantise
Celui que la Gloire hypnotise.

« Je sais aussi, d'être Vainqueur,
Les affres noires, la rancœur
Qui m'ont fait chavirer le cœur. »

Il dit et me montra la route
De ses illusions en déroute
Et de nouveau cassa sa croûte.

Me voyant las et sans recours
Le second vieillard pour secours
Me tint ce désolant discours :

« J'ai quitté la sèche espérance
De la Richesse et sa souffrance,
J'en ai l'amère remembrance.

« Je pouvais combler mes désirs,
Ensoleiller mes noirs loisirs :
Je ne connus pas les plaisirs.

« Mais je sentis naître l'Envie
(Pauvres fous !) de Haine suivie :
Il ne comprenaient pas ma vie.

« Je jetai lors aux pauvres gens
Tout mon or et tout mon argent,
Et je m'en fus, seul, indigent. »

Il dit et me montra la route
De ses illusions en dérouté
Et de nouveau cassa sa croûte.

Me voyant las et sans recours
Le dernier vieillard pour secours
Me tint ce désolant discours :

« J'ai méprisé Richesse et Gloire
Et n'ai voulu d'autre victoire
Que celle d'Amour. Illusoire !

« Car la femme ingrate a déçu
Le rêve que j'avais conçu :
Elle n'en a jamais rien su.

« Et je l'aimais, belle, entre toutes,
Malgré le poison de mes doutes.
Je pleure mes amours dissoutes.

« L'âme lasse, le cœur serré.
Vers le Ciel sourd que j'implorai,
J'ai supplié : Miserere ! »

Il dit et me montra la route
De ses illusions en dérouté
Et de nouveau cassa sa croûte.

*Je rêvais là, ne bougeant pas,
Lorsqu'en un frisson de trépas,
F'ouïs une voix parler bas :*

*« Je suis seule Consolatrice
Des las-d'aller, leur Rédemptrice;
Je suis la Purificatrice.*

*« Viens. Tu n'auras pas de remords
Je suis l'Asile des plus Forts.
Viens dans mes bras, je suis la Mort. »*

OLYMPE GILBART.

Université de Liège.



VOLUPTÉS SAINTES.

PREMIER ESSAI ; AVEC EFFUSION.

A mon ami et initiateur OLYMPE GILBART.

Sombres lendemains d'orgie ! Rancœurs posthumes des joies mauvaises ! Il fuyait la Ville Maudite !

Maudite pour ses plaisirs. Maudite pour ses femmes.

Femmes ! Ah ! dérision ! elles s'appellent femmes, ces créatures, fruits des civilisations énervantes. Femmes : les serves de l'or qui vendent à l'étal immonde leur chair impudique !

Femmes : celles que gavent le sang des adolescences généreuses, et les moëlles décrépites des vieillesse vicieuses !

Femmes : toutes celles de l'horrible cohorte : Névrosées, hystériques, hétaires raffinées, garces de bouges, sodomiques criminelles, filles

de Luxure, irrégulières, dénaturées, dégénérées d'aimer, sublime chose, font vice, crime, et science sacrilège.

.... Il fuyait écrasé par le souvenir des jours de honte. Hanté d'hallucinantes visions ; chairs malsaines pâles et flasques de prostituées, imbu d'odeurs louches, parfums grisants, âcres relents de femmes, fumées de boissons. Les oreilles bruissantes : vagues échos de fêtes tumultueuses, caresses sonores de lèvres unies, tapages de chairs croulantes, craquements de corps étreints....

Aux lèvres, à la bouche, infection : l'haleine tenace des bacchantes ivres, l'amertume sale de leurs lèvres baveuses passée dans un baiser !

Son corps rongé par les joies mauvaises avait des défaillances comme ruiné par une sénilité hâtive ; et dans ce corps fourbu, dans cette chair molle, il se sentait l'âme vile et lâche que font les jouissances et les perpétuelles débauches !

De sa vie passée fouillée par le remords, comme d'une lie remuée, émanait, montait en puanteurs d'atroces souvenirs, douloureuses réminiscences qui lui soulevaient le cœur,

offres crispantes qui l'étreignaient effroyablement.

Conscient de ses tares il fuyait très triste, très las, avec un grand mépris de tout lui, anxieux et ployé, désireux d'un anéantissement subit et total de son être trop vil désormais pour la bonne vie ou d'une Rénovation, miraculeuse métamorphose, bien heureuse Rédemption lui rendant son corps initial, et l'âme neuve de sa prime jeunesse

.... Il fuyait la ville maudite, le Déchu, et impulsivement il allait vers la campagne quiète, avide de choses saines, de choses bonnes, de choses grandes : Repentant !

A mesure qu'il s'éloignait, qu'il s'enfonçait plus avant dans la religiosité prenante des vastes champs, son âme hantée des visions obsédantes du vice s'apaisait peu-à-peu en une communion insensible avec la grande âme de la nature.

Il mit entre la Ville perverse et lui la barrière d'un large espace et l'obstacle d'épaisses forêts par au delà desquelles les mœurs pastorales et instinctives font les hommes plus proches de la bête par leurs passions, plus

vrais par leurs vertus, où la vie des corps est forte et calme la vie des âmes.

.

Et maintenant l'âme en fête, en plein cœur des moissons, il allait par les sentes étroites où sous le pied crie et s'ouvre l'épi, parmi les seigles barbus, dans les hauts blés flexibles, s'ouvrant partout une voie tôt comblée dans l'onde fausse des guérets mouvants.

Ou bien, il vaguait sous le couvert, sur des sols élastiques, par des taillis bas et drus où une végétation forte et profuse atteste l'excellence d'une terre libérale.

Il affrontait aussi l'âpreté des rocs.

A travers des éboulis branlants ou des gaves rapides, par le fort des fourrés il gagnait des coupeaux étroits. Il y surgissait parfois dans l'éblouissement pourpre d'une apothéose solaire. Sous ses pieds s'ouvrait la vallée, s'étendaient les moissons mises comme une joyeuse aumée sur la plaine. Dans des sols plus ingrats flambait ardemment balancée sur les tiges nerveuses, la fleur de souffre des gènets.

La bruyère dans des coins mettait sa tache vineuse. Les buissons nés dans la plaine, s'al-

longeaient, s'étiraient, escaladaient les monts en files, ondulants comme de longs serpents verts et noirs, se heurtaient, se bousculaient, se chevauchaient, se haussaient jusqu'aux cimes, farandole de Vie dont les luxuriants anneaux pompaient les énergies des rocs, secouaient la torpeur des terres rétives.

Partout, à l'infini, la terre s'étalait, large, mère plantureuse montrant orgueilleusement ses beaux enfants; partout éclatait fanfare de couleurs et de sons, cette vie débordante et saine des plantes, des bêtes et des hommes....

A ce contact vivifiant, son corps s'assainissait, s'épanouissait, devenait meilleur et plus pur. Il sentait venir à lui, abonder de toutes parts des effluves vitaux, il baignait dans ces courants de vie qui naissent de l'air pur, des eaux-vives, des êtres forts, et ces afflux généreux précipitaient en brusques poussées le sang dans les artères, gonflaient d'un long mouvement sa poitrine plus large.

A son corps, à sa chair, se transfusait la vie de cette grande nature champêtre, comme à son âme elle donnait la magnifique sérénité de la sienne. La grande et bonne nature ! elle venait

à lui, elle le reprenait, elle le rendait à sa place naturelle et assignée, et quand, organe sain de son grand organisme, il battit ses pulsations puissantes et cadencées, quand sa vie se fut réglée au même rythme que celle des êtres qui l'entouraient, alors il eut un cri de joyeuse Régénération !

.

Il vécut dès lors la vie simple et douce des races arviennes.

Il ne savait de la Nature que les aspects, les formes meurtries et souillées par l'industrie des hommes, il en apprit les grandes et pures lignes et les beautés héroïques. Elle s'ouvrit devant lui comme un beau et bon livre dont chaque feuillet nouveau avait des charmes imprévus, et comme un grand et bon livre aussi, elle ne lui laissait de ses longues contemplations que béatitude, ivresse et ravissement.

Artiste qui sent, il fut aussi le sage qui comprend. Les lois bienfaisantes qui dominent les êtres simples, qui polarisent leurs énergies latentes, s'imposaient maintenant à sa compréhension, ostensibles et nettes. Clairement se dégageait pour lui la collaboration due par

chacun aux vastes et immuables évolutions. Il eut la sublime volonté d'accomplir son intégrale part.

Gens et bêtes, sensibilité élémentaire, avaient des émois faciles; selon que la nature les affectait ils avaient des joies, des peines, des angoisses. Il les eut! Il jouit des soleils précieux, souffrit des gels aigus, frémit des orages funestes. Ils avaient des passions. Il les eut! — comme eux — simples, violentes!

La vie roulait en eux, à ondes rouges, torrentueuse, profuse, expansive.

Ils avaient des cris de chair, farouches, des appétences sauvages, des ardeurs inlassables et ils engendraient, enfantaient, provignaient, assuraient par une géniture abondante, l'avenir et la continuité de la Race.

— En cela aussi il leur fut identique. —

D'impérieux désirs se levèrent en lui, grandirent, fouaillèrent sa chair, s'imposèrent, dominateurs, tout de suite irrésistibles!

Joyeux! il comprit que son corps rédempté devait lui aussi, faire sa tâche sainte et un jour qu'avril poussait ses dernières sèves, il partit pour son œuvre de Création!

Il marchait dans l'espace, beau et fier.

Dans les breuils lointains les cerfs bramaient d'amour. Partout dans la vaste plaine, sous la bénédiction d'une aurore glorieuse, les êtres s'aimaient....

Dans la claire lumière du jour passaient les pollens fécondants et les germes gonflés.

Les oiseaux par couples s'essoraient, s'apparellaient dans le ciel, proclamant, en héraults, le prix des amours heureuses.

Un étalon qui passait, soudain s'enleva, pointa très droit dans le vent, humant à pleins naseaux l'âcre odeur des cauales.

Une brise tiède roulait, éveilleuse de concupiscences.

Dans les pâquis, brumeux des buées matinales, des génisses leurraient leurs ardeurs de caresses vaines, et l'une d'elles campée dans l'herbe déjà haute supportait gémissante la pesée d'un jeune taureau....

Et comme il écoutait saisi, ce grand hymne à la chair, douloureux et joyeux, comme il contemplait cette rutilante folie d'amour rassurante et terrible, il eut un sursaut :

A l'orée du bois proche, une femme, simple fille des champs, paissait ses aumailles.

Il poussa droit à elle.

Il la vit belle, saine fleur de chair, issue de la semence d'un rustre prolifique, venue d'un jet vivace et robuste.

Son désir farouche s'exalta.

Un geste ample de son bras couvrit l'horizon. Et la fille simple des champs suivit le geste grave, vit par la plaine les bêtes en travail d'amour et, en une intuition soudaine, comprenant la sublime nécessité des besognes charnelles, dans la terre, chaude et grasse, fléchie en couche nuptiale, la vierge mûre pour les maternités faciles, largement étendit ses reins souples, sa croupe forte, ses flancs profonds.

.

Et pendant qu'autour d'eux, la nature chantait l'allégresse des grandes tâches remplies, tandis que sous les corps convulsés, dans le terreau foncé s'édifiaient sourdement de nouvelles synthèses vitales, au grand soleil, dans la douloureuse volupté du sanglant holocauste, s'achevait en pleine majesté, l'œuvre sainte : l'humaine Procréation !

LÉON LARUELLE.

Université de Liège.

20 décembre 1897.

AU CHATEAU DES COMTES.

Je vous aimais déjà, nature, tout enfant.

J. AICARD.

*Vieux donjon à la masse sombre,
Emergeant des murs crénelés,
Vous éveillez parfois dans l'ombre,
Un rêve des temps reculés.*

*Votre grosse muraille antique,
Supportant quelques tours sans toits;
Semble l'évocation magique,
De quelque conte d'autrefois.*

*Vous racontez les haines sourdes,
Entre les seigneurs féodaux,
Qui, derrière des portes lourdes,
Se retranchaient dans leurs châteaux.*

*Et dans les rencontres sanglantes,
Aux tristes sons des cors sonnants,
Vos sourdes murailles branlantes,
Se teintaient du sang des manants.*

NORA.

« LES ROSEAUX »

.... A l'heure
Où l'on entend gémir comme une voix qui pleure
L'onde entre les roseaux.
(VICTOR HUGO).

*Je rêvais au bord de l'eau claire,
Qui s'écoulait sans aucun bruit ;
Le soir descendait sur la terre,
A l'occident il faisait nuit.*

*La rivière était colorée,
Des rayons du soleil couchant ;
Dans cette onde rouge et dorée,
Baignaient des roseaux se penchant.*

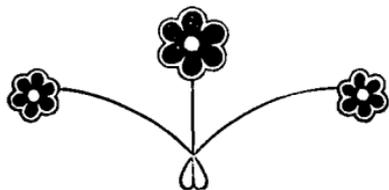
*Le vent courbait ces tiges frêles,
Dont j'entendais le bruissement ;
C'était un chant, des notes grêles
Ou bien un long gémissement.*

*Puis entre cette herbe plaintive,
Que je crus voir se soulever,
Une blanche forme chétive,
Venait soudain de se lever ;*

*C'était une fillette blonde,
Ses beaux cheveux flottaient au vent,
Elle semblait sortir de l'onde.
Comme un léger roseau mouvant ;*

*Elle pinçait de sa main fine,
Ces branches qui tremblaient sur l'eau,
Et semblait jouer en sourdine,
Sur une harpe de roseau.*

NORA.



SE SOUVENIR, C'EST REVIVRE !

*Qu'il est doux de songer quand la lune au ciel sombre,
Répand sa bleuâtre clarté ;
Lorsque la vue errante, incertaine dans l'ombre,
Ne veut nulle part s'arrêter ;
Lorsque l'esprit évoque au doux calme du soir,
Un passé qu'il ne saurait suivre,
Un passé plein d'attrait et qu'il voudrait revoir.
Oh ! se souvenir, c'est revivre.*

*Quand les feuilles aussi, que la brise balance,
Font entendre leur bruissement ;
Quand seul un bruit lointain vient troubler le silence ;
Vague son qu'apporte le vent.
Alors on se souvient, et soudain évoqué
Il s'ouvre à l'esprit comme un livre,
Le passé disparu, par un voile masqué.
Oh ! se souvenir, c'est revivre !*

*Une image chérie, à la voix douce et tendre,
Une douleur, puis un plaisir,
On se souvient de tout, la voix se fait entendre,
On croit réel, un souvenir!
Printemps, automne, été, hiver sauvage et mort,
Jours de soleil ou bien de givre,
Reviennent à l'esprit, on revoit tout encor
Car se souvenir, c'est revivre.*

NORA.



JE SUIS LA BLONDE LUNE.

*Sais-tu, je suis la blonde lune
Qui vogue dans l'immense noir;
J'éclaire un peu la plaine brune,
C'est moi qui fais rêver le soir.*

*La nuit, parfois ma face blême
Se voile de nuages gris;
Sur leurs contours alors, je sème
Des flocons légers et blanchis.*

*Lorsqu'au ciel pur je trône à l'aise,
Je vois le village endormi,
J'éclaire la blanche falaise
Dans la mer sombre qui frémit.*

*Je regarde le toit rustique
D'un moulin, au bord d'un ruisseau;
Il semble un esprit fantastique,
Aux longs bras étendus sur l'eau,*

*Dans le bois, quelquefois se glissent,
Mes pâles et furtifs rayons;
Au travers des feuilles qui bruissent
Je réveille des oisillons.*

*Sais-tu, je suis la blonde lune,
Dont tu vois le pâle contour;
Je n'apparais qu'avec la brune
Pour m'endormir avec le jour.*

NORA.



SANTA LUCIA.

*Le soleil s'abaissait vers la mer grise et sombre.
Quelque nuage au ciel faisait des taches d'ombre
Sur l'eau qui s'effaçait, à l'horizon lointain.
Et sur la digue rose un soleil presque éteint
Versait ses rayons d'or sur la foule bruyante
Qui repassait heureuse, à la clarté fuyante.*

Il me semblait te voir,

Santa Lucia !

Poétique et gaie, à la fraîcheur du soir,

Santa Lucia !

*Révant à la beauté de tes napolitaines,
A ton ciel toujours bleu... quelques notes lointaines
M'arrivaient comme un souffle apporté par le vent;
Et ce concert du soir, que j'allais voir souvent,
Possédait à cette heure, une douceur divine,
Comme sur ton quai blanc, la grêle mandoline.*

Il me semblait te voir,

Santa Lucia !

Poétique et gaie à la fraîcheur du soir,

Santa Lucia !

NORA.

S O I R.

*Le soir assombrissait la campagne lointaine;
Le brouillard estompait les arbres dans le fond;
Le ciel illuminé d'une clarté sereine
Était encor teinté de rouge à l'horizon.*

*Derrière la forêt où frissonnait le chêne,
La lune qui montait, montrait son disque blond;
Et semblait regarder, avec sa face pleine,
L'invisible soleil qui blanchissait son front.*

*Tout se taisait là-bas derrière le feuillage,
D'où sortait, effilé, le clocher du village,
Qui pointait vers le ciel son long toit presque noir.*

*Tandis que lentement, se répandant dans l'ombre,
Tombait comme à regret sur la campagne sombre,
L'angelus qui tintait dans la brume du soir.*

NORA.

Université de Gand.

SUPERSTITION.

Je ne l'avais plus vue depuis quinze jours, — quinze siècles, quand on aime.

Je lui avais écrit deux lettres, la priant, la suppliant de me répondre, de me dire quelque chose, qu'elle m'aimait encore, qu'elle pensait à moi, un mot, un rien....

Pas de réponse !...

N'y tenant plus, j'allai chez elle, je la cherchai pendant des heures, à travers la pluie, à travers le vent, à travers la tempête ; — je ne la trouvai pas...

J'attendis encore un jour. Et le soir, dans un moment de désespoir et de doute, je lui écrivis des choses méchantes, des mots durs, qui devaient la blesser dans sa pudeur comme dans son amour, — lettre stupide, empreinte de soupçons affreux !....

Après quoi, je me mis à jouer au trictrac, et

coup sur coup, je perdis quatre parties; je passai au billard, et là encore je fus battu trois fois de suite....

Le lendemain matin, je recevais sa lettre, — et le soir, elle était dans mes bras!....

* * *

A quelques jours de là, elle me promit de venir....

Pour passer le temps qui me séparait d'elle, je me mis à jouer au trictrac. J'eus une veine peu commune : je gagnai les deux parties d'une façon éclatante. —

Puis, l'heure étant venue, j'allai au rendez-vous.

La pluie tombait, fine et drue, perçant les habits; le vent soufflait en rafales dans les grands arbres; l'eau, agitée, clapotait avec force contre les piliers du pont.

Mais qu'importe le temps, qu'importent les éléments à l'amant qui attend sa maîtresse!....

Une heure se passa,.... deux heures....

Elle ne vint pas....

Du clocher voisin, douze coups de bronze tombèrent lentement dans l'obscurité silencieuse de la nuit de novembre....

Fatigué d'attendre, certain qu'elle ne viendrait plus, — je partis....

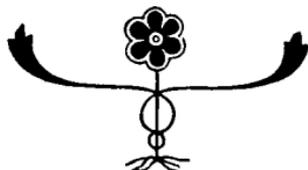
* * *

« Heureux au jeu, malheureux en amour! »
m'a dit un jour quelqu'un.

Serait-il donc vrai, ce dicton populaire?...

A. J.

Décembre '97.
Université de Gand.



SONNETS.

I.

*Il neige doucement. La chambre est chaude et claire,
Le givre, aux carreaux, met de blanches floraisons,
L'âtre joyeux rougeoit et s'emplit de chansons,
La lumière s'épand, paisible et familière.*

*Je l'attends. Elle va venir, car voici l'heure,
L'heure chère où j'entends tinter son pas léger,
Et sa robe frôler la rampe, et l'escalier
Craquer joyeusement sous son pied qui l'effleure.*

*Tout semble autour de moi prendre des airs de fête;
Les vieux meubles dormants se racontent entre eux
Des choses de jadis, et l'horloge inquiète*

*S'est tue ; et tout attend, calme, paisible, heureux,
Les oreillers jumeaux, le grand lit qui sommeille,
Les vieux rideaux, le feu qui dort, l'amour qui veille.*

II.

*Il neige doucement. La chambre est froide et sombre;
Je suis seul, je grelotte au fond du grand lit froid,
Et contemple, d'un œil agrandi par l'effroi,
Dans les plis des rideaux, les mille feux de l'ombre,*

*La lampe est morte, et l'âtre meurt. La bise pleure
Et siffle la chanson de l'Amour décevant,
La mauvaise chanson qui vole dans le vent,
Se mêlant aux coups lourds des cloches sonnanti l'heure.*

*L'heure d'amour, hélas! Mais où donc est l'absente?
(Elle court sans pitié l'heure autrefois trop lente,
L'heure qui nous marquait nos chers moments d'amour).*

*Quels obstacles maudits ont pu barrer ta route,
Apportant au chevet de mon lit, jusqu'au jour,
L'angoisse de l'attente et les horreurs du doute?*

MARC MORIN.

Université de Liège.



Pour mon ami Georges Heine.

CONTES DU PASSÉ.

FRAGMENTS

.... Sur la pelouse rase, à l'ombre des ormeaux et des chênes séculaires se mêlaient les danses folâtres des blanches théories de jeunes filles et des bandes bruyantes des turbulents Éphèbes.

La malice et le rire se peignaient sur les visages gracieux des femmes, la gaîté la plus franche retentissait dans les cris des garçons. Au pied d'un des ormeaux, d'un tertre verdi, un vieux berger, le chalumeau aux lèvres, dirigeait les ébats de toute la jeunesse du Dème réunie sur la colline voisine pour passer dans la joie ce beau jour de fête. Tantôt, au son lent et posé de sa flûte aigüe, les chœurs s'avançaient l'un vers l'autre en marches gracieuses et réglées ;

tantôt, à un air vif et rythmé avec art, les groupes se mêlaient en danses rapides et le vent faisait claquer les vêtements blancs des jeunes filles et dénouait leurs cheveux noirs et luisants que retenaient avec peine des bandelettes d'une blancheur éclatante.

Seul à l'écart, près du vieux berger, se tenait un jeune adolescent, beau comme un Apollon enfant; de son front de longues boucles blondes tombaient sur ses épaules, de noirs sourcils soulignaient un front haut et pâle brillant comme d'un feu céleste. Ses yeux bleus étaient vifs et ardents et pleins d'une profonde grandeur : C'était Achnaeüs, le poète aux doux chants.

Il semblait grave et rêveur : ses regards suivaient dans les rangs des péplums éclatants une vierge rougissante, la douce Idanoé : elle était toute jeune encore, et son corps se dessinait à peine dans les longs habits de fête qui la recouvraient, mais sa taille était fine en sa ceinture collante et ses épaules belles sous les agrafes luisantes qui retenaient ses vêtements, sa chevelure noire coupée de bandes immaculées encadrait sa tête fine et jolie et faisait ressortir

l'éclatante pureté de sa peau transparente et frémissante. Ses deux grands yeux noirs mobiles parcouraient les groupes des danseurs, mais comme attirés par une force invincible, ils revenaient toujours vers l'ormeau qui ombrageait le joueur de chalumeau et se baissaient vite quand ils rencontraient le regard caressant du jeune poète blond.

La danse ralentissait et Chloé qui conduisait le chœur des jeunes filles se dirigeant tout à coup vers Achnaeüs :

— « Dis moi ! ô Achnaeüs, dit-elle, faudrait-il qu'une femme t'aille quérir pour que tu consentes à entrer dans nos rangs ? Viens donc ! c'est moi qui t'invite et t'offre les bras ! » —

Souriante, franche, elle s'avancait vers lui, les bras ouverts, la gorge nue, en avant ; son peplum entr'ouvert laissait voir les beautés de sa poitrine adorable et un rire lascif et prometteur plissait le coin de ses lèvres, — mais d'un geste noble, d'un regard calme, Achnaeüs l'arrêta.

Humiliée, la voix sonnante, Chloé l'interpellait encore. — Puisque la danse te répugne, ô bel Achnaeüs aux blonds cheveux, que ta voix

du moins charme nos repos, accompagne nos rondes ! Prends ta lyre et chante ! Chante notre Déesse, chante Aphrodite ! —

Le Bel Ephèbe tressaillant ne répondit, mais prenant en sa main droite la lyre qui pendait à sa ceinture, il préluda. Son front rayonnait et les yeux au ciel où il paraissait chercher l'inspiration, il chanta !

* * *

— « Tu es belle, ô Aphrodite blonde, et tes yeux sont brillants quand ils fixent nos yeux et que leurs traits acérés viennent nous percer jusqu'au fond de nos cœurs, ô Mère du Dieu Erôs ! beauté immortelle et céleste !

Tu es belle, ô Aphrodite blonde !

Mais j'aime mieux la chaste Artemis et son doux regard qui fait éclore dans l'âme les chants d'allégresse.

— Tu es belle, ô Aphrodite blonde, et ton corps offre à nos yeux éblouis toutes les merveilles des cieux quand, apparaissant dans les airs où te traînent de légères colombes, tu laisses contempler aux mortels prosternés, la lumière

de ta chair, la blancheur de ton ventre, la rondeur de tes seins.

Tu es belle, ô Aphrodite blonde !

Mais j'aime mieux la chaste Artemis et son beau corps de vierge caché sous son long peplum blanc qui n'excite point les désirs des sens.

— Tu es belle, ô Aphrodite blonde, quand aux hommes misérables tu donnes d'amoureux transports et des désirs fous, et que ton espiègle fils, Erôs, qui aime à lancer des traits aigus, volète autour de toi en brandissant son arc doré.

Tu es belle, ô Aphrodite blonde !

Mais j'aime mieux la chaste Artemis quand avec ses nymphes aussi chastes et ses levrettes audacieuses, elle poursuit dans les bois la gazelle rapide. »

* * *

Les cordes de salyre vibraient, sa voix claire et limpide s'élançait dans l'air pur et retentissant. Mais son regard qui cherchait le regard d'Idanoé semblait lui dédier le chant qu'il récitait.

Les hommes charmés avaient applaudi, les femmes s'étaient regardées entr'elles les unes moqueuses, les autres rougissantes. Mais Chloé blessée en son cœur et pâle de colère :

— « O toi qui chante Artemis ! dit elle ! — Pourquoi ne vas-tu pas la chercher dans les bois qu'elle aime à habiter ; peut-être là son cœur farouche s'attendrirait-il à la vue de tes boucles blondes ? Tu sais bien parler, ô Achnaeus, mais peu agir. As-tu, dis-moi, jamais rapporté à l'une des nôtres le butin de ta chasse, ou les dents d'ivoire d'un sanglier sauvage, ou la peau touffue d'un ours redoutable ? »

Le poète s'était relevé frémissant :

— « O fille qui lances l'injure noire d'une bouche vermeille, trop confiante en ta divine beauté, Chloé au sourire trop hardi, tous les jeunes gens de mon âge savent que jamais Achnaeus n'a reculé devant un danger, devant les griffes d'un fauve. Mais puisqu'il faut, ô femmes ! qu'on vous donne les dépouilles de nos victimes pour que vous croyiez à notre courage, demain, éphèbes audacieux ! demain je vous convie tous à venir avec moi dans la montagne attaquer les ours aux membres puissants et les

sangliers aux poils durs. Et le soir me verra rapporter à celle que j'aime une épaisse fourrure et de l'ivoire éclatant, ou bien le soleil descendant à l'occident pleurera sur mon corps raidi rapporté sans vie par mes compagnons d'armes. »

Les jeunes gens entourèrent avec enthousiasme le blond poète. Chloé honteuse se retira dans les rangs des jeunes femmes. La Belle Idanoé avait pâli....

* * *

Le soir arrivait rapidement couvrant toute la terre de ses longs voiles gris. Au long de la route poudreuse la jeunesse du Dème s'échelonnait retournant vers le village, et dans l'air pur du soir les rires perlés résonnaient comme une musique joyeuse. Poursuivant le rêve dont était faite sa vie, Achnaeus s'était éloigné de la route et à travers l'herbe fine au long d'un ruisselet pur, il allait promenant sa mélancolie sous le regard de la pâle reine des nuits.

Une voix douce, tremblante le fit tressaillir; elle disait — « Tu l'aimes bien Chloé, dis-moi, ô Achnaeus ? » Et la gracieuse Idanoé le regardait d'un œil craintif et tendre à la fois. Le

poète étonné l'admirait avec un sourire aimant et ne répondait pas.

— « Tu l'aimes donc? répéta la voix plus vibrante. » Et la tête penchée, la gorge pleine de sanglots, elle attendait, la gentille Idanoé, elle attendait sa réponse comme un criminel sa peine.

Le poète aux doux chants s'était approché, son bras entourait les épaules de la jeune femme et lentement il l'attirait sur sa poitrine : rougissante, elle se cachait la tête sur le sein de celui qu'elle aimait et de lentes larmes coulaient de ses yeux.

Leur forme blanche se perdit dans l'ombre des arbres et l'oiseau des nuits entendit murmurer :

— « O blanche Idanoé, ô pure et innocente vierge! l'oiseau léger qui chante le printemps dans les rameaux verts de la forêt peut-il aimer le milan cruel qui le guette et remplit d'effroi son cœur qui tressaille?

« Le chevreau bêlant qui appelle sa mère peut-il aimer l'odieux serpent dont le regard aigu le fascine et l'attire? Idanoé, nymphe gracieuse! Phèdre est-~~il~~ aimé d'Hippolyte? Chloé peut-elle être aimée d'Achnaëus? »

elle...

Idanoé avait relevé la tête et les yeux pleins d'un bonheur céleste, elle souriait à celui qui remplissait son cœur. Ignorante des désirs d'Aphrodite, elle se serrait sur la poitrine du poète blond écrasant sur son cœur ses petits seins écartés qu'aucun regard masculin n'avait encore souillés.

Mais tout à coup anxieuse :

— « Si tu ne l'aimes? dis-moi. Pourquoi as-tu répondu à son défi? »

« — Un défi est une injure à tout homme de cœur, ô Idanoé! et pouvais-je passer pour lâche aux yeux des jeunes gens de mon âge, aux yeux des vieillards? »

« Et puis qu'importe pour moi, qu'une mort prématurée m'envoie sur les rives d'Adès? Hélas! je suis seul! Dioclès, mon père, mourut en brave à l'ennemi, blessé à la poitrine. Ma mère inconsolée le suivit dans les sombres lieux. Et si je meurs, personne ne sera là pour conserver ma mémoire et venir aux jours de fêtes pleurer sur mes cendres et les arroser de libations de vin sans mélange. »

— « O Achnaeüs, Achnaeüs. » Et ce nom sortit des lèvres de la vierge comme une caresse au travers d'un sanglot.

— « Idanoé! ma douce Idanoé!

Et leur lèvres s'étaient cherchées — ils n'étaient plus qu'un et les lèvres sur les lèvres, ils buvaient leur amour dans un long, lent baiser — sans ardeur, sans désir — chaste — profond.

Cachée dans le feuillage une femme jeune et belle, d'une beauté qu'on ne voit que dans les cieux, les regardait et souriait doucement.

C'était Arctis chasseresse qui protégeait leur pur amour.

A l'heure où le berger taciturne fait sortir de l'enclos sûr, l'innombrable troupeau bêlant qu'il conduit à pas lents dans la plaine, à l'heure où le laboureur hâtif sort de l'étable, ses bœufs à la marche tournante et leur attache le lourd joug de la charrue, Achnaeus sortit d'un paisible sommeil que berçaient de doux rêves d'amour, à l'appel des chiens qui hurlaient tirant sur leurs traits et des chevaux hennissants aux senteurs du matin. Après de longues ablutions d'eau fraîche, il se fit frotter d'huile odorante et préparer ses armes de chasse —

puis il marcha vers ceux qui l'attendaient. Déjà entourés de serviteurs nombreux, ses amis étaient là pleins d'une juvénile ardeur.

Il leur apparut dans tout l'éclat de sa mâle beauté : serré dans son étroit costume de chasse qui moulait sa haute stature il ressemblait à un demi-Dieu.

Ses membres avaient la souplesse et la grâce délicate des formes féminines, sa blanche peau était douce comme celle des jeunes filles qui se baignent dans les rapides courants, mais tout en lui respirait la force, l'énergie, la puissance. Il portait la tête haute et fière. Agile à la course, robuste pour la lutte, il était fait pour les plaisirs violents de la chasse (1).

De sa main droite, il tenait deux piques aigües et vibrantes, à sa ceinture pendait un glaive recourbé, instrument d'une mort terrible pour les bêtes sauvages, arme de défense contre les hommes impies. Il portait avec facilité une longue tunique liée aux genoux et serrée au corps par des liens entrecroisés. De ses

(1) Pour ce passage et les suivants : Cf. Ps. Oppien-Cynégétique, Chant I. passim.

épaules vigoureuses tombait un manteau qui laissait de chaque côté, ses bras libres pour ne gêner en rien ses mouvements ; il était nu pied de peur que le choc de ses sandales sur les galets ne troublât jusque dans leur repaire, le sommeil de ses sauvages ennemis et ne les mît en fuite. Et, bien que le vent du matin fût viv dans les rochers et les abruptes montagnes, il avait évité de se munir d'un vêtement de peau aux claquements sonores : ainsi se tiennent les chasseurs au corps agile, ainsi les aime la fille de Latone qui se réjouit du cliquetis des traits aigus.

Il répondit avec amitié au salut de ses amis et serviteurs et se dirigea vers un cheval aupoil noir et luisant que retenait avec peine un esclave. Il hennit à l'arrivée de son maître : C'était un de ces étalons superbes que désirent ceux qui aiment les courses glorieuses ou ceux qui veillent les troupeaux de puissants taureaux : il portait haut une tête fine et fière ; autour de son large front d'épaisses touffes de poils s'agitaient au souffle du vent ; son œil était perçant et enflammé, ses oreilles courtes et mobiles. Il avait le poitrail large et le corps

long. Sa croupe était solide et ronde, sa queue et sa crinière abondantes toujours en mouvement. Ses membres fins étaient nerveux et musclés, son sabot ferme et dur : Tels sont les chevaux ardents à la chasse, fougueux dans les combats, agiles dans la poursuite.

Il frémit en recevant son maître et partit tirant sur son frein. La troupe des Ephèbes suivait accompagnée d'une nombreuse meute de chiens féroces à la voix sonore, à l'œil sanglant, au nez fin, aux oreilles pendantes, aux dents de fer.

Leur marche s'arrêta au tournant de la route : Là sur une souche s'élevait une statue d'Artémis. Elle était sculptée debout un peu penchée en avant comme pour prendre sa course : elle tenait un arc de sa main droite, de la gauche elle entourait le cou d'une biche timide à ses côtés. Sur son front luisait un croissant.

Achnaeüs arrêté devant elle lui adressa ses vœux. Ses compagnons l'imitèrent et dans la brume du matin ils continuèrent leur route. Silencieux et pensif le poète souriait en son cœur à une image qui voletait autour de lui,

l'image de la douce Idanoé qui le suivait en ses dangers.

* * *

La montagne retentissait de cris d'allégresse et de victoire; tous les Ephèbes joyeux entouraient Achnaeüs, le vainqueur du jour et le couvraient d'éloges; les cornes sonnaient dans les gorges étroites et leur son répété et grossi par la voix multiple de l'écho allait porter au village la nouvelle de leur retour glorieux. Traîné sur des claies suivait le butin de la chasse, de nombreux cerfs aux cornes fières, de nombreuses biches timides dont le regard restait doux dans la mort, des lièvres aux poils roux et un ours gigantesque, aux yeux féroces, aux dents aigües, aux ongles acérés, éventré de la main même d'Achnaeüs. Entre les rocs et les pics la troupe défilait.

Etranger à toute cette joiebruyante, Achnaeüs contemplait les splendeurs des montagnes et tout à coup inspiré, il prit la lyre qui pendait toujours à ses côtés. Tous se turent à l'instant: il préludait.

* * *

« O Terre! tu fus vaincue des Dieux! Mais

« tu as conservé pourtant toute ta noble gran-
« deur. Tu étais superbe jadis quand, sortant
« à peine du Chaos, après avoir créé les cieux,
« tu luttais contre les Dieux qui te voulaient
« asservie. Alors, jeune et puissante, ton sein
« fécond produisait des géants et des monstres
« dignes de ta force et qui devaient te venger.
« Mais le destin avait marqué ta défaite.....
« tu fus vaincue, ô Terre! Et aujourd'hui,
« mère de tout ce qui est mortel, tu restes calme
« et paisible et en bonne mère, tu nourris tes
« enfants.

« Mais parfois encore, tu montres à nos yeux
« émerveillés la puissance dont tu es capa-
« ble, et par ce que tu es, nous jugeons ce que
« tu fus!

—

« Il est doux de fêter en des vers bénévoles la
« bonne Dèmèter de lui consacrer en des chants
« dereconnaissance, les moissons frissonnantes,
« les prés ondulés, les vendanges pourpres et
« les récoltes dorées, tout ce qui montre enfin
« ton repos et ta bonté maternelle, tout ce que
« tu tires de tes flancs pour abreuver tes fils
« ingrats.

« Pour moi, ô Mère immortelle, je préfère tes
« colères et tes furies, je préfère tes dernières
« révoltes. J'aime à grimper à tes rochers durs
« abrupts. Ici tu montres toute la lourdeur de
« ta masse écrasante. Tu menaces les étoiles des
« pointes inaccessibles de tes roches qui sem-
« blent défier et escalader les cieux : Tu es
« encore orgueilleuse et pleine d'audace et par
« ce que tu es, j'aime à penser ce que tu fus. »

—

« Qu'on admire en de douces élégies les champs
« bien cultivés, les fertiles prairies, les laborieux
« cultivateurs qui du soc luisant d'une lourde
« charrue éventrent le limon producteur ;
« qu'on admire les troupeaux bêlants et les
« bandes de puissants bœufs.

« J'aime mieux ton squelette de pierre où
« s'emousse le métal, qui perçant la terre qui le
« cache et la mousse qui y rampe, se lève comme
« un poing dressé vers les Dieux. L'aigle auda-
« cieux sait seul affronter tes cîmes ; dans les
« cavernes de tes monts, tu caches les fauves ; sur
« tes plateaux bondissent ces chamois fiers de
« leur liberté. Et là seulement, aux hommes que

« tu aimes tu te révèles, ô Terre ! orgueilleuse
« pleine d'audace et par ce que tu es, nous pou-
« vons voir ce que tu fus. »

—

« Ils sont beaux les ruisselets d'argent qui
« serpentent dans la plaine et les saules frêles
« qui empêchent les rayons du soleil brillant de
« les tarir, et les bosquets gais au printemps,
« mais mornes à l'automne, tout ce que l'hiver
« arrête et dépouille : Ce sont des créatures
« débiles et sans forces qu'un souffle de la bise
« a tué.

« Je t'aime mieux, ô épaisse forêt des mon-
« tagnes et au bruit des zéphyr, je préfère ton
« imposante voix quand, le soir, la rafale siffle à
« travers les branches et que tout entière tu
« mugis comme un torrent. Tu es bien la cheve-
« lure de la Terre orgueilleuse et pleine d'audace
« et par ce que tu es, nous jugeons ce qu'elle
« fut.

—

« Il est majestueux, le fleuve large et lent qui
« coule dans un vaste lit au travers des plaines
« qu'il arrose ; elles sont coquettes, les barques

« aux voiles blanches que le vent y pousse et
« balance, les îles verdoyantes qu'il baigne et
« embrasse.

« Mais j'aimemieux rêver au bruit assourdis-
« sant de tes glorieuses cataractes, ô Montagne,
« j'aime mieux voir tes eaux bondissantes faire
« jaillir leur écume comme si tu crachais aux
« étoiles; j'aime mieux les courses rapides et
« affolées de ton onde blanchie et sa lumineuse
« vapeur où se baigne la gracieuse Iris. Là,
« ô Terre, tu te montres orgueilleuse et pleine
« d'audace et par ce que tu es, nous jugeons ce
« que tu fus. »

* * *

Le village entier était à leur rencontre et de loin tous voyaient de longues files de peplums blancs que le vent agîtait. Les jeunes filles, les mères, les vieillards, les enfants, tous étaient venus attendre les chasseurs heureux au pied de la statue d'Artémis. Leur visage rieur respirait la joie, cette joie éclatante et bruyante qui saisit le cœur de l'homme au sortir d'une angoisse. Achnaeüs était l'objet des regards de tous, la pensée de toutes les jeunes filles, car sans oser en parler, sans peut-être oser se le dire

à elles-mêmes, toutes l'aimaient profondément dans leur cœur. Les vieillards appuyés sur leurs bâtons ou assis sur une berge souriaient aussi à leurs fils et retrouvaient en eux leur vigueur de jadis : ils se rappelaient les chasses de leur jeunesse. Les mères qui tout le jour s'étaient promenées inquiètes écoutaient le son des cornes comme un chant de délivrance. Les enfants trop jeunes encore pour les plaisirs des montagnes rêvaient du temps où leurs muscles affermis leurs permettraient de brandir les lourds javelots.

Au pied de la statue tous s'arrêtèrent. Achnaëus s'avançant vers Artémis chantait (1) :

« Suivez-moi, suivez-moi en chantant la
« céleste Artémis, fille de Zeus, qui veille sur
« nous ! »

Et avec lui les chasseurs répétaient en chœur :

« Déesse, Déesse la plus vénérable, enfant de
« Zeus, salut, salut à toi, ô fille de Latone et du
« roi des Dieux, Artémis ! la plus belle des
« Vierges ; qui habites dans le ciel la vaste cour

(1) Euripide. Hippolyte. Vers 58 sq.

« d'un père glorieux, la demeure toute dorée
« du Dieu Zeus.

« Salut, ô la plus belle des belles vierges de
« l'Olympe, Artémis !... ».

Achnaëus se retourna : derrière lui se tenait la belle Chloé, son œil insolent semblait s'adoucir quand il regardait le poète. Frémissante, un peu anxieuse, elle attendait. Mais sans même la voir, Achnaëus cherchait dans les rangs des vierges, une pâle enfant aux yeux noirs, la douce Idanoé qui, immobile, contemplait son aimé et des larmes lentes glissaient de ses paupières.

Achnaëus fit un signe : huit serviteurs s'avancèrent pliant sous le poids : ils portaient le corps velu d'un ours des montagnes. Des cris d'admiration sortirent de la bouche des vieillards, des cris d'épouvante de la bouche des femmes qui reculaient avec horreur.

Vers Idanoé s'avancait le doux poète, elle, pâle et tremblante, attendait :

— « O Idanoé, disait-il, belle enfant, la plus
« pure des vierges ! J'ai fait le serment hier
« de donner comme gage de mon amour à celle
« qui remplit mon cœur, le butin de ma journée.

« Le temps est venu de tenir ma promesse.
« Protégé d'Artémis, j'ai vaincu dans le hailer
« l'ours redoutable qui l'habitait. En pour-
« suivant le monstre c'était ton nom que je
« murmurais; en le frappant c'était encore
« Idanoé : Artémis et toi, m'avez secouru ;
« c'est à toi, le plus digne emblème de la
« déesse sur cette terre que j'offre la victime.
« Idanoé devant tous les hommes, je t'aime.. »

Sanglotante elle était tombée sur sa poitrine. Tous étaient debout, silencieux. Chloé seule, blême de rage, s'avancait vers eux les poings crispés....

Mais le regard calme et serein du poète la cloua sur le sol.

Dans l'ombre du soir, Phébé montrait sa pâle clarté et souriait à leur amour.

* * *

Elle était nue dans l'onde. L'eau peu profonde lui montait à peine aux genoux et sa pureté réfléchissait comme un clair miroir les formes idéales de son jeune corps. Elle se croyait bien seule à cette heure matinale, et elle se jouait. Elle apparaissait en l'éclat du

soleil levant, avec toute sa grâce. Déjà elle avait les charmes troublants d'une femme, mais avec la maigre beauté d'une jeune fille, d'une enfant encore : sa chair rougie çà et là par les traîtres caresses de la vague était d'une blancheur de lait à peine rosée vers la pointe de ses seins mignons, très écartés, qui soulevaient gracieusement sa délicieuse poitrine; à ses épaules et ses hanches fines l'eau était restée en perles, ses longs cheveux dénoués couvraient ses reins et des boucles folles envolées par le vent venaient rayer de traits noirs l'immaculée pureté de son ventre arrondi. De ses bras longs et fluets elle se pendait aux branches d'un peuplier penché sur l'eau et battait l'onde de ses jambes fines, de ses mollets ronds, de ses pieds délicats, aux ongles roses.

Elle regardait son image que déformait le miroir agité et riait d'un petit rire clair, perlé, le rire d'un enfant. Elle pensait pourtant en son esprit et une image aimante la poursuivait. Mais elle se regardait sans trouble, calme, sans qu'une idée lubrique, sans qu'une pensée matérielle vînt la faire rougir. Elle était ignorante de sa chair.

Frémissant, appuyé contre un rocher, Ach-naeüs la contemplait ; attiré aussi par la beauté du matin il était venu vers le courant pour s'y baigner. Mais au détour du sentier il l'avait aperçue tout à coup dans toute sa beauté, toute son innocence, et il était resté immobile. Il n'osait avancer, il ne voulait pas fuir : il l'admirait comme admire un poète, le cœur, l'âme remplis tout entiers, tressaillant, haletant comme quand on touche à un idéal et qu'on craint de le voir s'évanouir comme un rêve en un réveil affreux.

Dans l'eau, Idanoé de ses doigts fins jouait avec les obliques rayons du soleil. Elle souriait à un rêve dans les airs lumineux ; puis les deux petites mains ramenées sur les lèvres elle lui envoyait, à son rêve, des baisers et encore des baisers, de petits baisers bien doux, bien bons comme les baisers d'un enfant. Sa tête penchée sur l'épaule elle semblait l'appeler. Son bras ramené sur sa poitrine pour retenir les battements de son petit cœur de jeune femme, plissait et relevait sa chair qui venait frôler tendrement sa joue veloutée et par cette chatte caresse instinctivement attirée, sur sa douillette peau blanche, elle mit ses lèvres.

Elle frémit comme à une morsure, trembla comme à la première révélation d'une sensation inconnue ; prise de peur, elle regarda autour d'elle comme si elle n'était plus seule et courut vers le rivage se cacher sous un saule, toute tressillante encore. Quel était donc ce sentiment nouveau qu'elle venait d'entrevoir à son propre attouchement ? C'était la première attaque de sa chair à sa toute puissante pureté...

Déjà elle avait paresseusement séché ses épaules mouillées et avait jeté autour d'elle son peplum qu'elle allait agraffer sur ses épaules quand Achnaeüs parut devant elle.

Elle jeta un cri effarouché comme si elle avait été surprise sans vêtement et devint toute rose. Mais aussitôt, rieuse, elle tomba dans ses bras. Abandonnant son front, ses yeux, ses lèvres à ses lèvres, les yeux clos, la tête en arrière elle se serrait contre lui entourant son cou de ses beaux bras nus. Et lui la baisait à longs baisers, la respirait doucement, s'enivrant aux senteurs de ce corps adolescent, à la chaleur douillette de cette chair sans défiance. Le peplum avait glissé un peu et il voyait la gorge ronde et un petit sein arrondi qu'aucun contact

mâle n'avait encore atteint. Il fut pris d'un désir subit à la voir si belle en ses bras, d'un désir nouveau qu'il ne connaissait pas et fièvreusement sur sa gorge, il mit sa bouche brûlante, ardente. Elle eut un cri d'angoisse déchirant, elle avait pâli, blémi, toute entière, elle se redressa dans un mouvement de révolte et se recula avec un geste de prière.

Mais domptée par la chair qui venait de se révéler soudainement à elle, elle retomba vaincue dans ses bras, donnant son corps de vierge — et deux larmes coulaient de ses yeux clos.

Mais dans son brusque mouvement son peplum détaché était tombé. Et elle réapparut dans toute la grandeur de son innocence, dans toute la puissance de sa virginité, — insouillée — idéale.

Et lui, ressaisi tout à coup par sa vénération muette, était tombé à ses pieds, à genoux, la contemplant, l'embrassant de toute son âme. Et n'osant plus toucher cette indestructible pureté qui s'offrait à lui... il restait devant elle prosterné, angoissé... il adorait.

CH. HERVÉ.

Université de Gand.

TRIBUT AU SOUVENIR.

A celle qui sait.

*Le papillon tomba dans le petit bassin.
Une mignonne enfant, en émoi, s'est penchée
Pour le sauver.... Hélas ! sur le chapeau fichée,
La bête aux ailes d'or a changé d'assassin.*

*L'âme des malheureux qu'un souvenir harcèle,
O Femme au cœur changeant, tu l'endors et soutiens.
Puis, quand, pour ton plaisir, ces malheureux sont tiens,
Tu mords.... Et c'est ton nom que leur blessure cèle.*

R. DRAILLY.

Gand, janvier 1898.



PÈLERINAGE D'OOSTACKER.

— « Entre avec moi, prier. »

Et durant un instant, avant de prendre l'eau bénite, dans un coin obscur de l'église, leurs lèvres se collèrent.

Fervente, elle s'est penchée, toute. Lui la contemplait, sentant dans cette église solitaire et lugubre monter, avec l'odeur d'encens, le doute affreux.

L'homme ne pense pas. Ce sont les choses ambiantes qui pensent pour lui et changent à leur volonté la direction de son jugement.

Le vide et le silence, la clarté du jour tamisée par les vitraux, les cierges brûlants, les colonnes hardies se perdant dans l'obscurité des voûtes, lui firent apercevoir une autre conception de vie. La vision en est rapide, elle pénètre le cœur d'un trouble indéfinissable et

frappe d'une sorte de stupeur morale; elle oppresse et fait douter....

* * *

Heureux sont ceux qui croient....

* * *

Si Dieu était? Si la souffrance n'était pas un vain cri d'une matière peinée? Si la mort était une autre vie? S'il nous était donné de revoir un instant seulement les êtres que nous avons aimés et qui sont morts? Si Dieu était?

* * *

Oh! les pauvres athées! Leur soif de Bien, de Beau, de Vrai, toutes les illusions de leur cœur, tous les nobles désirs qu'une âme jette au monde se heurtent au Néant, à Peut-être. Et amère ironie d'une maxime chrétienne, eux qui devraient être aimés plus que les autres puisqu'ils n'ont pas le grand soutien moral extérieur qu'est Dieu, on les méprise, on les nomme « esprits forts », on les hue.

N'est-ce pas à eux de sourire? Un temple pour célébrer un mythe; des prières adressées à un Être qui n'existe peut-être pas!

* * *

Elle s'est relevée et, était-ce une illusion, il lui sembla que ses yeux noirs brillèrent plus et qu'elle était heureuse.

— Sortons, dit-il.

* * *

Dehors, un brouillard épais tombait avec le soir. Elle sentit son bras frissonner sous une étreinte plus forte. Serrés, tout contre, ils se dirigèrent silencieux, vers la grotte.

Personne.

Elle par foi, lui par amour, ils s'agenouillèrent sur le banc mouillé par la rosée.

Au milieu de ces arbres, décharnés par l'hiver, dont les cimes se mélaient à la brume, auréolée par des triangles de cierges clignotants, la grotte avait un aspect sinistre.

Une impression glaciale de solitude se dégageait des choses. A gauche, dans l'ombre des scintillantes clartés, de lamentables béquilles clamant la misère, rongées par la vermine et l'humidité, gisaient. A droite, un treillis de fer derrière lequel étaient jetées pêle-mêle des figures de cire, raccordait, tout rouillé, un bénitier à la fontaine miraculeuse.

On parle bas devant les morts, là on se tait.

Il se fit comme une révolte, en lui, le faible, et, oubliant que c'était là, sanctuaire du silence et du recueillement, que la foi est noble et non uniquement crédule sottise, oubliant qu'elle priait et que sa croyance devait être respectée, il se prit à ricaner.

*
* *

Elle fit seule le tour de la grotte et seule elle pria devant les sept chapelles.

Quand il entendit mourir le craquement des feuilles sous ses pas aimés, en pensée adaptant des vers de Hugo, il se prit à pleurer :

Qu'importe la lumière et l'aurore et les astres
Fleurs des chapitiaux bleus, diamants des pilastres
Du profond firmament,
Et mai qui nous caresse et l'enfant qui nous charme,
Si tout n'est qu'un soupir, si tout n'est qu'une larme
Si tout n'est qu'un moment.

Lorsqu'elle revint, ses nerfs étaient calmés.

— J'ai demandé de nous aimer toujours, lui dit-elle à l'oreille.

Et, couple frissonnant, ils se sont perdus dans la nuit, ne formant qu'une tache sombre dans le brouillard. R. DRAILLY.

Gand, 1^{er} novembre '97.

S O N N E T.

REFUGE.

*Mon front est vulnéré d'une implacable ride
Qu'y creusa l'âpre soc de l'Idée, et mes yeux —
D'avoir éperdument interrogé les cieux,
D'avoir voulu scruter de leur regard avide*

*L'autre prodigieux du grand Sphinx impavide —
Ont conservé comme un effroi mystérieux,
Et ma gorge s'emplit de râles anxieux
Dans cette nuit, où nulle étoile ne me guide.*

*Je suis sombre, je suis l'éternel Tourmenté
Qui cherche vainement l'exorable clarté...
... Et voici qu'en mon âme, où tout espoir chavire,*

*Lasse enfin de ce rêve héroïque et dément
Et de cet inutile et douloureux martyr,
Monte un lustral désir d'anéantissement.*

V. B.

20 janvier 98.

Université de Liège.

VIERGE.

Pour Robert Zoos.

Aux heures mauvaises d'abattement et de désespoir; aux heures navrées où l'homme se sent débordé par l'ascendant des pervers; aux heures surtout où, seul devant sa conscience, il comprend l'immensité de ses abjections, l'horreur de ses crimes, la puissance de ses penchants malins; aux heures où il comprend qu'il n'est rien, sinon un méchant parmi les méchants; à ces heures cruellement tristes, il se sent envahi soudain par un grand désir de sérénité et de paix.

Il évoque alors un emblème de pureté et de quiétude; il communique en imagination avec une âme sans tâche, et cette expansion lui procure des sensations très tendres, d'une mélancolie infiniment douce.

Il évoque alors la Vierge, l'enfant candide et fière, la jeune fille bonne et douce, au cœur ouvert, à l'âme grande.

Et plus cet homme est susceptible, plus ces heures moroses sont fréquentes dans son existence; d'autant plus vifs et d'autant plus ardents seront aussi ses appels à l'être pur que créa son désir, d'autant plus obsédante lui deviendra sa misère.

C'est ainsi qu'il ira parmi les humains, et qu'il choisira parmi les femmes vierges, celle qui lui procurera un instant l'illusion de la Vierge qu'appelait sa souffrance.

Cette femme, il l'aimera. Il l'aimera à cœur perdu. A elle il rapportera toutes ses pensées et toutes ses espérances, tous ses projets et toutes ses volontés. Son image seule lui donnera la force d'être bon, la force d'être fort, la force d'être grand. Il s'enivrera d'un bonheur très profond, mais d'un bonheur éphémère qui mourra avec la matérialisation de son désir.

Car un jour viendra où il aura compris que la Vierge évoquée n'était qu'un mythe, et que la femme aimée ne lui ressemblait en rien.

Pour arriver à cette conviction horrible, il lui aura fallu de longs jours d'observation décevante, où son cœur alarmé aura poussé des cris déchirants. Car l'Illusion lui aura été arrachée peu à peu, par lambeaux, et il aura pleuré longtemps sur les débris d'un grand rêve qu'il aura tant choyé.

Alors il saura enfin que la virginité du sexe ne représente point la virginité du cœur. Il aura deviné chez la jeune fille vierge les révoltes des sens, et il aura compris que les nécessités de la vie, que les fatalités de l'existence imposent à la vierge la connaissance des perversités du monde, qu'elles exigent la perturbation de sa quiétude sereine, la maculation de son rêve candide.

Il comprendra de même que toutes les conceptions traditionnelles de beauté et d'idéal sont factices et vaines. Il se dira peut-être alors que le suprême bien n'est pas représenté par les créations de notre imagination malade, mais qu'il pourrait exister dans l'épanouissement opulent et libre de notre nature humaine.

Tandis qu'au printemps l'air s'est empli d'accents de joie et de jeunesse, que tout autour de moi a déployé une vitalité plus intense, en moi aussi se sont multipliées les méditations profondes, mon âme a clamé des angoisses inconnues.

J'ai senti naître en moi des aspirations plus vastes et des mouvements plus vifs. J'ai entendu, ému, la chanson de l'Amour et la chanson de la Vie, entonnées en chœur par tout ce qui respirait.

Puis, errant par les champs verdoyants, conscient du vide de mon existence parmi l'éclosion des ardeurs juvéniles, las des luttes meurtrières où se débattaient ma soif d'idéal et les injonctions des nécessités vitales, j'ai tout à coup éprouvé des émotions plus fortes, et j'ai conçu des résolutions grandes.

Je veux vivre désormais d'une existence nouvelle et originale, inspirée par une philosophie saine, faite d'un naturisme franc.

Je veux connaître l'Amour en son essence; j'attends de la femme la quiétude de l'âme que ne me donnait point la consolation de l'Idée.

Quand sera venue la Femme, je lui ouvrirai

mon cœur. Je me donnerai entièrement à elle, sans réserves. Elle saura mes rêves de beauté et de paix ; elle connaîtra mes joies et mes espérances. Mais aussi, je ne lui cacherai aucune des hideurs de mon être, aucune de mes perversités, aucune de mes abjections. Comme mes fiertés, je lui dirai mes bassesses, comme mes triomphes elle connaîtra mes déceptions et mes remords.

Puisque je serai sincère, elle me comprendra. Et elle m'aimera, non comme l'être parfait qu'appelaient ses rêves de vierge, mais comme un homme, tout simplement, tout bonnement, tout humainement.

D'elle j'exigerai les mêmes sacrifices, les mêmes redditions. Je n'en appellerai plus à la Vierge, mais j'aimerai la Femme, j'admirerai ses grandeurs et je plaindrai ses faiblesses. Je connaîtrai toutes ses ignominies, mais je ne les maudirai point, car elle seront miennes.

De cette façon nos êtres s'harmoniseront, car nous aurons été vrais l'un pour l'autre. Nos cœurs s'uniront dans une union saine, engendrant des forces inconnues, mais grandes et fécondes.

Ainsi naîtront spontanément ces extases béates où nos âmes se pénétreront, emplies de tous les transports bénins, à la fois admiratrices et reconnaissantes, pardonnantes et consolatrices.

Alors se seront tues toutes les appréhensions, auront vécu toutes les réserves. Et puisque j'aurai trouvé chez la Femme des félicités que ne m'eut point procurées la Vierge, je consacrerai et je synthétiserai dans la puissante poésie de l'Acte, la grandeur de notre communion : j'immolerai la Vierge; je posséderai sa chair.

JIDDE.

22 avril '98.

Université de Gand.



COMMUNION AUTOMNALE.

Depuis quelques jours, Pamphile avait senti pénétrer jusqu'au fond de lui-même les douces invites de la Nature. Il percevait, ralentis et étouffés par l'universelle langueur, les appels qu'elle lui adressait à travers la poignante éloquence de son agonie. Sans doute, elle le conviait à une de ces saintes communions dont il sortait toujours, l'âme rassérénée, l'esprit détendu, le cœur ravitaillé des principes vivifiants de l'amour, que l'admiration solitaire y distille mystérieusement. Il recourait à cette souveraine réparatrice aux heures mauvaises. Aux heures, où l'âme déprimée couve sous l'amas de journées mornes, épouvanté devant l'ombre envahissant son for intérieur, il allait à elle qui avait le secret d'y ranimer le feu de la vie intime. Pamphile, systématiquement,

s'en était fait un spécifique étiqueté en son cerveau, une recette qu'il exécutait pour édulcorer l'amertume trop intense que dégage parfois l'échec des aspirations.

Or, par ce beau dimanche de novembre, comme il se trouvait à la bifurcation de la route, brusquement il renonça à la Ville stupide, qui rampe au loin sur le flanc de la colline. Il se sentit surmonté par un profond sentiment de dégoût à l'idée de son atmosphère de milieu étroit, funeste à l'esprit qu'elle hébète, et prit le chemin de la campagne. Le soleil, pareil à un monarque fastueux qui sait la ruine aux portes, se sentant perdu, dépensait royalement en une folle orgie ses derniers trésors de lumière et de chaleur. La douceur de l'air ranimant une dernière fois les germes, donnait à la campagne une illusion de printemps. Elle souriait à la vie avec la confiance de certains agonisants, et, mêlée à l'âcre parfum de la fane, passait une fraîche odeur de verdure. Par la route poussiéreuse, Pamphile dévala vers la rivière, qui, large et paresseuse, lézarde dans les grasses prairies. Dès qu'il l'eut traversée, et qu'il eut devant lui la chaussée

sinueuse qui conduit à la forêt tapissant le versant opposé, il comprit, il sentit où l'appelait la Nature. Les peupliers, au bord du chemin, semblaient faire la haie pour recevoir les initiés et les guider vers le temple mystérieux. Plus pressant, il crut entendre l'appel sourd des choses expirantes, et il résolut d'aller, de se donner à Elle, qui sournoisement l'attendait au fond du mystère.

Il se sentait au cœur une humaine pitié devant cette mort lente de tout ce qu'il avait tant de fois contemplé en de si intimes extases. Son sentiment se faisait presque concret; et il allait à la Nature comme à une belle fille périssant de langueur. Elle se féminisait obscurément en lui, et les grandes images de la végétation mourante, tramées des quotidiennes émotions de la vie, constituaient son panthéisme. Parfois, il avait senti l'agonie devenir poignante, par d'autres temps, par des temps sombres, lorsque souffle le grand vent hostile, le vent de dévastation qui hâte la ruine; parfois alors, dans l'affollement des grands arbres convulsés, il avait senti son âme entraînée mourir dans les affres terribles. Maintenant

même, malgré l'accalmie radieuse, tandis qu'il s'acheminait vers la forêt, il sentait peser sur lui la morne fatalité de l'hiver.

Un brouillard très léger qui flottait dans l'air sous la forme d'une fine poussière lumineuse noyait le paysage, éteignant les couleurs vives, éloignant les objets qui, étranges, se proflaient en une teinte noirâtre, uniforme. Mystérieux, les bois s'estompaient en grandes masses sombres devant lui, à gauche, à droite, sur la déclivité du coteau. Envahis par la mort et l'ombre, ils effrayaient, comme de grands asiles où doit régner une atmosphère de terreur et de néant. Tandis qu'au bas, dans la plaine, s'étendaient de gras herbages en de lointaines perspectives coupées de loin en loin par des rangées de pieux. Ceux-ci, difformes, épinglaient les prés en les postures les plus désordonnées. Et l'on eût dit des nains, nouant leurs bras démesurés, pour mener des rondes endiablées aux pieds des peupliers dont la bande se dispersait par la campagne. Eux, en qui s'est réfugiée toute la poésie des terres dénudées, tantôt se déroulaient en longues théories, tantôt s'attroupaient en conciliabules secrets; car ils sont toute

une population battant l'immense campagne, escaladant les rampes, dévalant les versants en une longue course échevelée où ils se poursuivent comme en un jeu folâtre. Et dans leurs longs monômes certains prennent des allures résignées, comme des femmes pieuses qui, la tête inclinée, sous la sombre mante, s'acheminent vers l'église. D'autres gesticulent vers le ciel; tordant leurs bras noueux au dessus de leurs troncs renversés, dans une révolte de douleur.

Un pas encore, et Pamphile s'enfoncera au bois préféré entre tous. Quelques humbles bicoques sont là, réfugiées à l'orée, où elles baignent dans le calme de la haute futaie. Un silence est épandu dans l'air, un lourd silence d'épuisement, assourdissant le bruit qui se voile, honteux, comme dans une chambre de mourant. Et tout à coup, au détour d'un dernier pan de muraille, au parvis de ce temple noyé d'obscurité, éclate un amas rutilant de feuilles tombées dans un creux du sol. Dans la terre éventrée se découvre un fabuleux trésor de séquins entassés, trouvant l'immense voile sombre, derrière lequel se devinent des richesses inouïes. A cette vue,

Pamphile sent une cupidité s'éveiller en lui, à l'idée de posséder seul ces beautés abandonnées, que nul ne revendique ; ni l'aveugle paysan qui les traverse sans les voir, ni le vulgaire citadin qui n'en connaît pas le désir. Par un total appel à ses facultés perceptrices, il éveille en lui les fibres les plus délicates, dans l'attente avide d'un plaisir dont il ne veut rien perdre. Et, l'âme en suspens, il franchit le seuil, puis s'enfonce au profond de la masse sombre. Un ravissement, devant une inespérée richesse, y surpasse les désirs ardents de ses yeux. C'est en un arrangement voulu, en une disposition à effet, toute la magnificence de la nature accumulée avec art, avec l'éclatant dessein d'étaler, plus frappante en ce bois préféré, la grandiose féerie de l'Automne.

Pourquoi sinon, légèrement encaissé, au milieu, ce chemin, montant droit vers le faite, où il se courbe discrètement, pour aller, on ne sait où, vers quelque sanctuaire mystérieux ? Ce chemin entièrement inondé des feuilles des hêtres qui le bordent, comme envahi par une coulée abondante d'eau argileuse, un torrent couleur safran, ourlé délicieusement, de-ci,

de-là par un mince filet de gazon. Aucune nef, de nos richissimes cathédrales, aux jours de pompe, n'étale un tapis comparable. Sveltes, en leurs fourreaux de velours vert, les hêtres forment de leur rigide colonnade et de leur voûte subtile un vaste hall profond. Pamphile, la tête rejetée en arrière, darde son regard dans cette perspective adorable, et il songe combien est belle cette architecture fine, cette voussure des hêtres qui semblent se tendre la main par dessus la voie, d'un air engageant malgré leur attitude hautaine. Il songe combien elle est supérieure aux lourdes architectures de pierre. En haut, les feuillées un peu dépouillées forment un dais à jour, multicolore, une dentelle légère trouée de ciel bleu et qui de jour en jour, devient plus diaphane. Là, c'est un voisinage ravissant des couleurs les plus diverses, c'est la variété surprenante en laquelle le prisme de l'Automne a décomposé la robuste monotonie verte de l'Été. Les teintes y sont innombrables, et cependant toutes s'harmonisent par la prodigieuse puissance du ton, du ton mat qui domine jusqu'au ciel même, dont la lumière tamisée n'a que de timides

éclats, de-ci, de-là dans le sous bois, où il se glisse furtivement par quelques points découverts. Ici, ce sont des touches de zinzolin, là de l'ocre, plus loin l'or pâle éclate à côté du sombre mordoré; et, surtout, en certains endroits, au milieu de cette orgie de couleurs morbides, l'ineffable douceur des touches vertes, fraîches et jeunes comme en mai, d'une ingénuité touchante, candides parmi ces teintes décadantes. Ce n'est plus le bois touffu, aux feuillages épais, poussé en une végétation luxuriante et plantureuse, c'est la forêt anémique dont la sève rare divague en un rêve de couleurs.

Mais, comme le regard ébloui de Pamphile s'abaisse sur le chemin, voilà qu'il découvre aux talus qui l'encaissent légèrement un charme qui l'émeut. Des lambeaux de mousse grise et verte aux nuances délicieusement passées, qu'un pâle soleil vient plaquer de taches éclairées et relever de dégradations très douces tendent en contre-bas le terrain maintenu par les racines des hêtres. Et, celles-ci le font penser. L'une à la suite de l'autre, elles s'étalent, robustes, comme des mains gigantesques empoignant la

terre brune. Elles incurvent leurs longs doigts noueux en une crispation de désir et d'amour. Oui, c'est bien là, l'image concrète de cette possession vigoureuse et intime qui le hante, lui le pauvre terrien que poursuit un vague amour pour cette glèbe, quelque chose d'infini, qui ne s'atteint pas. Ramenant tout à elle, il croit que c'est aussi d'elle, l'inépuisable Déméter qu'il faut tout tirer; et il veut être un peu le végétal qui pompe par les avides tentacules de ses racines, les forces vives du sol.

De gauche et de droite, c'est le mystère de la haute futaie, c'est, un peu plus serrée, l'adorable confusion des touches audacieuses. Cependant, vers les confins, apparaît une lueur rousse d'incendie gagnant la forêt. C'est la fièvre de la végétation qui dévore les dernières provisions de la vie. Et tandis que vers les cimes, la feuillée, suffisamment épaisse, forme dôme, plus bas les rameaux clair semés étendent librement leurs palmes richement colorées au dessus du flamboyement vert des menues broussailles. Avec une grâce exquise, elles s'épandent vers le sol, et l'on dirait une volée d'oiseaux fantastiques, qui, les

ailes immobiles, planent près de terre où ils vont se poser. De quelque côté que le regard fouille au travers des nappes de feuillages, il trouve des lueurs vives, comme si la forêt s'illuminait de mille feux de bengale.

Tout à coup, là-haut, dans un rayon de soleil, brillante, une fane se met à descendre. Lentement, dans le calme universel, avec mille détours comme une larme qui s'égare, elle papillonne puis s'anéantit doucement au torrent de la jonchée. « Vraiment, la Nature ne souffre-t-elle ? N'a-t-elle pas sa douleur profonde, quoique muette ? » Dans le grand calme du midi lumineux, en face de cette magnificence, qui, maintenant tout entière l'a frappé, est entrée dans ses fibres, Pamphile fléchit sous le poids de son admiration, de sa sympathie. Il porte la main au front, comme pour y calmer une fièvre trop haute, trop intense, tandis qu'une larme vient voiler son regard. Et au loin, dans la vaste campagne, un cor lance ses longues notes pénétrantes, car toujours quelque musique résonne aux heures fatidiques.

« Pourquoi, implore-t-il, n'apparais-tu pas

maintenant, ô Toi, vers qui j'élève l'encens de mes pensées les plus rares ! Toi, l'éternelle Appelée, pourquoi ne viens-tu pas à moi en ce moment propice, symbolisant le languissant automne ? J'attends ta blanche apparition au haut du chemin royal, sortant du mystère de la Nature. Compte qu'un vif reproche t'en sera fait, d'avoir ainsi manqué au rendez-vous suprême ; car j'ai tant à dire et de si beau ! Dans ce décor fantastique j'eusse souverainement dépeint la grandeur des choses mourantes, la suprême beauté des décadences ; je t'eusse conduite à travers les fastes singuliers des civilisations près de sombrer. Puis, devant les temps encore longs, je t'eusse menée au seuil des ruines du monde, et là, devant la fin de tout, nous nous serions aimés d'un amour divin de lassitude. Car enfin, un jour la terre vieillira, et, heureuse de n'être plus dupe, l'humanité s'enfoncera à l'éternel assoupissement. Pour cela, je t'eusse dit toute la fatigue qui tombe à certains soirs des cieux alourdis ; je t'eusse montré combien est doux, le secret espoir qu'à ces nuits ne naissent pas de lendemains ; et que le repos de l'humanité ne se trouble plus par d'apparents réveils !

« Ici, nous nous serions plongés au fond de la Nature, nous serions retournés à Elle, nous, son œuvre maîtresse, dont les siècles nous ont éloignés de plus en plus, au point que nous vivons à présent en dehors d'elle, que nous la contemplons, et que nous ne la comprenons plus, parce que nous avons oublié que c'est sa vaste sève qui circule en nos veines. Nous aurions remonté le cours des Ages, nous serions rentrés dans son vaste mystère par la voie simple des sens que l'audace de l'esprit barre de plus en plus. Oh ! tu sais avec quelle ardeur, je souhaite un retour pareil ; combien, depuis la ruine des illusions, depuis qu'il a fallu renoncer aux chimériques sanctuaires forgés en nos esprits, et se soustraire à l'attrait mensonger de supratherrestres domaines, combien j'ai fait pour gagner le cœur des positifs mystères de la terre. Avec quel âpre désir, avec quelle tenace confiance, j'ai entrepris de pénétrer au sein de la Nature en creusant la glèbe féconde.

Naguère, c'était la joie de vivre dont me persuadait la robuste futaie d'une autre forêt débordante de forces, qui me faisait appeler

vers toi. Maintenant c'est le charme douloureux d'une belle agonie, que je rêve de goûter ensemble. M'échapperas-tu toujours, ou n'ai-je point encore pénétré assez avant dans mon rapprochement vers le grand Tout? »

Revenu de son extase, Pamphile frissonne à l'idée qu'il s'abuse, que ses espoirs sont vains, et qu'entre lui et la grande Nature un voile à jamais impénétrable est tendu; qu'un divorce éternel existe entre eux, que plus jamais l'homme ne sentira passer en lui le souffle qui féconde le monde, et qu'il ne saura jamais ce qui se passe derrière l'apparence extérieure des choses. Affolé, il parcourt la forêt accidentée; il veut lui arracher son secret; vaguement espérant le découvrir caché dans quelque buisson serré, dans quelque hallier sombre. Il arrive ainsi à une éclaircie dénudée; du sol couvert de fanes, s'élèvent les fûts des hêtres altiers; et comme une faible nuance vermeille colore la jouchée, étalée en nappe unie, on dirait qu'un peu de sang s'y est fondu. Plus anxieux, il questionne ce qui l'entoure, offrant son humaine pitié dans un besoin de compâtrer à la vaste agonie,

.

graduellement, un immense frisson parcourt les feuillées, qui bruissent dans le grand silence; venu des fin-fonds de la forêt le sanglot monte incoercible, il grandit, grandit sourdement, puis éclate en un court fracas, tandis que les troncs immobiles en leur attitude impassible ruissellent de feuilles qui glissent comme des pleurs. Ainsi, parfois, une grande douleur qui se cache, sous le poids de la souffrance, en une brusque explosion bientôt réprimée, se soulage du martyre de se taire.

Pamphile a senti l'âme de la forêt passer en lui-même avec son immense détresse, avec sa douleur éperdue. La bise glaciale et mordante de l'Hiver a soufflé sur son cœur. La communion de tristesse, le sacrement terrestre, qu'il était venu chercher dans le temple aux vitraux flamboyants, lui a été accordé. Le rite sacré s'est accompli; il peut retourner à présent, rentrer dans la vie, fortifié par la goutte d'immensité que la Nature a versée en lui, la goutte d'immensité qui a lavé son être de la salissure des heures étroites, qui l'a guéri souverainement du malaise croissant des petits tourments de l'existence quotidienne. A regret,

il quitte la forêt émouvante, mais, avec la conviction qu'il emporte d'elle, au fond de son être, comme un viatique, une parcelle dont s'illuminera la nuit des jours à venir, une voix qui lui parlera encore lorsque les campagnes seront tombées dans le mutisme de l'Hiver.

Tandis qu'il retournait, les cloches sonnaient les vêpres. Elles lançaient leur appel avec impatience, fouettant l'indolence des paysans qui se traînaient somnolents par les chemins. Ils passaient en leur naïf endimanchement avec leurs faces rudes, les bras immobiles, en une allure pesante. Sans inquiétude, ils s'acheminaient vers la petite église impérieuse, fascinés sans doute par l'appât d'un paisible sommeil en la blancheur du petit temple, leur maison commune, se complaisant en leur tranquille asservissement, heureux de se retrouver là bas, comme d'habitude, sous l'éteignoir du clocher pour achever leur sieste commencée.

Bienveillant il les voyait passer, malgré une sourde indignation qui lui venait à l'idée qu'on pouvait ainsi faire dériver sur une liturgie d'enfantillage, le besoin d'immensité que lui

sentait comme eux, et qu'il ne ressentait jamais plus hautement que lorsque la satisfaction lui en échappait, à cause du mépris pour l'objet concret qui nous donne affreusement le change dans notre poursuite vers l'immensité.

Car, c'était bien ce même besoin qui l'avait poussé vers la forêt, le même besoin qui lui inspirait cet ardent désir de connaître ce petit coin de terre, d'en pénétrer par une contemplation constante le caractère intime, de l'étudier en l'aimant de plus en plus profondément. Son rêve n'était-il pas, en effet, de posséder son terroir par des investigations toujours plus minutieuses, de déchiffrer en lui les éléments de la beauté de la Terre, de pénétrer par lui à tous les trésors qu'elle recèle? Pourquoi courir par le monde, sans cesse voir des paysages nouveaux, alors que c'est dans une longue fidélité, dans un solide attachement que la Terre accorde ses caresses les plus douces? Jamais avec elle, il n'était à craindre de voir l'obscur besoin s'éteindre sur l'habitude de petits riens concrets, car dans un pouce carré elle renferme plus de mystère que n'en peuvent comprendre les plus hautes cathé-

drales. Et, qu'importait avec elle, ces personifications dont se leurre toujours un peu le cerveau? Qu'importait de tramer d'émotions quotidiennes le vague Panthéisme? On ne s'y tromperait guère, Pamphile ne le savait que trop; il n'oubliait pas la terrible angoisse, qui, malgré tout l'avait saisi à la crainte de ne jamais pénétrer l'apparence extérieure des choses; il n'oubliait pas le doute qui malgré tout, gisait au fond de la satisfaction rédemptrice qu'avait versée en son être la grande forêt romantique.

JULES FONTAINE.

Université de Gand.

PLAINTE.

*Quand l'aurore paraît, quand l'alouette chante
Quand partout à l'entour la nature revit.
Solitaire rêveur, hélas, je me lamente
Elle ne m'aime pas, peut-être, me maudit!*

*Quand brille du matin la lueur rayonnante,
Que le soleil superbe, au firmament reluit,
Mon cœur me dit tout bas : « La cruelle charmante
Non, non, ne t'aime pas, peut-être te maudit.*

*Et puis, lorsque, le soir, la brise est désolante
Que la lune en montant, éteint le dernier bruit,
Brisé, mon pauvre cœur, que son doux nom enchante
M'enlève tout espoir, car Elle me maudit.*

LUDWIG.

1895.

Université de Gand.

AUTOMNE.

*Le vent siffle à travers les branches;
Les feuilles dansent follement;
Sur le marais l'osier se penche
Et l'été se meurt lentement.*

*Aussi, mon cœur est en souffrance;
Comme un vent d'Automne il gémit;
Il a perdu toute espérance :
Un fatal amour l'a meurtri.*

*Hélas ! qu'est-ce donc que la vie
Qu'un cœur si jeune pleure tant !
Qu'est-ce, cette ivresse bénie,
L'amour, qui fuit le cœur souffrant.*

LUDWIG.

1896.

Université de Gand.

SOIS INFIDÈLE.

*Et tout me dit : « Sois infidèle ! »
Tandis que je rêvais à toi
Le papillon volage et frêle
M'a dit de loin : « Fais comme moi ! »*

*Vole sans t'arrêter aux charmes,
Aux doux parfums de quelque fleur;
Arrache-toi aux pleurs, aux larmes;
Vole sans cesse et vends ton cœur.*

*Et tout me dit : « Sois infidèle ! »
J'entends au loin des chants d'adieu;
Ce sont les chœurs de l'hirondelle
Qui voit pâlir l'horizon bleu.*

*Et tout me dit : « Sois infidèle ! »
Et tout me dit : « Fais comme moi ! »
Et cependant, ma toute belle,
Mon cœur toujours battra pour toi.*

LUDWIG.

Université de Gand.

SIMPLE HISTOIRE D'UN « BLEU ».

Déçu, triste il errait parmi ses soi-disants camarades, le « bleu » au front large, aux idées généreuses. Jusqu'ici il avait rêvé une vie qui n'existe plus chez les étudiants qu'à l'état de souvenir : amitiés, dévouement, escapades amoureuses, voilà ce qu'il pensait trouver dans son existence universitaire; et depuis trois longs mois, c'est à peine s'il avait rencontré quelque marque de sympathie, c'est à peine si quelque joli minois lui avait entr'ouvert son sourire! Partout se manifestait autour de lui une facile indifférence, une apathie dédaigneuse qui lui faisaient entrevoir tout le néant des grands mots de solidarité et d'union qu'on sème comme par dérision dans les discours estudiantins. Enfin, avec un peu de discerne-

ment, il avait pu se convaincre de ce triste paradoxe qu'on ne se réunit chez les étudiants que pour se mieux déchirer et diviser.

Jeune, il aspirait fébrilement à la joie et au plaisir et son rêve fut une fois réalisé. Le voilà en des fêtes chantant avec d'anciens amis, zigzaguant par les rues, et l'ébriété lui est douce. Puis il tourbillonne dans le bal où une jeunesse riante et alerte s'adonne aux ébats les plus fous de la danse.

Soucis, désillusions, tout s'est évanoui sous la caresse de deux yeux noirs veloutés, pour lesquels il s'est soudain senti emporté d'un amour latent en lui depuis longtemps déjà. Tout rit, tout chuchotte autour de lui : il presse doucement le bras qui s'appuie sur le sien et vibrant d'enthousiasme pour cette âme qui semble l'avoir compris, il épanche toute la tendresse de ses sentiments.....

Cette idylle fut éphémère et l'étudiant quitta dès le lendemain sa petite amie, pour aller reprendre la chaîne de ses études. Mais un bonheur entrevu ne peut qu'aggraver la peine de celui qui n'en goûta jamais et c'est pourquoi l'étudiant est revenu triste double-

ment. Abattu, désabusé de tout, il s'est renfermé en lui-même pour s'abandonner bientôt à l'indolence et à l'indifférence.

Mais l'étudiant au front large, aux idées généreuses n'est pas une exception et beaucoup de ses camarades auront passé par les mêmes phases avant d'abdiquer devant le « jemenfoutisme », la déplorable école de nos jours !

ACHEBOL.

Gand, 30 janvier 1898.

Belle brunette aux yeux si doux.

A M^{lle} Nadjil Sardan.

I.

*Mignonne enfant aux yeux si doux,
C'est toi qui me hantes sans trêve.
Tu passes dans mes rêves fous,
Mignonne enfant aux yeux si doux.
Jadis tu me murmurais : Vous,
Et tes paroles étaient brèves,
Mignonne enfant aux yeux si doux,
C'est toi qui me hantes sans trêve.*

II.

*En te voyant je fus capté ;
Comme un oiselet sans défiance
S'approche d'un filet caché,
En te voyant je fus capté.
Tu fuis avec mon cœur navré,
Sans que j'en eusse eu connaissance.
En te voyant je fus capté,
Comme un oiselet sans défiance.*

III.

*Ton cœur fut longtemps ma prison
Dont je voulais briser la chaîne,
Mais en vain luttait ma raison,
Ton cœur fut longtemps ma prison.
Un jour, pourtant, tu me dis : Non.
C'était pour apaiser ma peine;
Ton cœur est encor ma prison,
Dont je ne veux briser la chaîne.*

IV.

*Et je t'aime, je suis heureux;
Nul autre n'aura ta chère âme,
Oh! combien je suis amoureux!
Et je t'aime, je suis heureux...
Pourtant je voudrais encor mieux...
Mais non! ce « mieux » serait infâme?
Car je t'aime et je suis heureux
Nul autre n'aura ta chère âme.*

V.

*Ah ! puisses-tu te rappeler
Ce qu'a pu te dire sans cesse,
Mon cœur qui ne sait rien qu'aimer.
Ah ! puisses-tu te rappeler !
Et si jamais tu viens penser,
Qu'un jour peut finir ton ivresse,
Oh ! puisses-tu te rappeler
Ce que mon cœur t'a dit sans cesse !*

GEORGES NILVA.

« Z I Z I ».

- Vous ne la plaignez pas, vous femmes de ce monde. •
- •
- Vous n'avez jamais vu le spectre de la faim, •
- Soulever en chantant les draps de votre couche, •
- Et de sa lèvre blême effleurant votre bouche, •
- Demander un baiser pour un morceau de pain. •

(ALFRED DE MUSSET. — ROLLA.)

« Au Bouquet », une de ces maisons... de joie, où la honte et la misère n'ont jamais permis au bonheur d'entrer, sous l'éclat vain et blafard des lustres, Lionel, blond carabin à figure pâle est assis, rivé plutôt par je ne sais quelle anéantissante faiblesse, près d'une femme, sa femme, Zizi comme on l'appelle. Certes, bien des vices l'ont connue, cette fille, et pourtant Lionel reste près d'elle, rendu à merci par un amour qui lui fait mal. Car il l'aime, le malheureux, il en est fou ; Zizi, elle aussi l'aime bien, du moins comme elle le peut ; car ces pauvres filles qui ont subi les étreintes de tant de bras, les baisers de tant de lèvres, les caresses de-

tant de profanes de l'amour, de combien peu de véritable amour sont-elles capables !

Mais soudain Zizi s'est levée, et renvoyant doucement Lionel, elle a dit, lui broyant l'âme par ces seuls mots : « A bientôt . » Comme Lionel a pâli. Pourtant, lentement, il a quitté la salle et lui jetant un long regard brûlant comme un reproche, il est sorti....

Il fait nuit au dehors, et une pluie fine et lourde rend boueuse la rue qui conduit au bouge d'où sort le jeune homme, gouffre où tant d'âmes se sont noyées. Mais bientôt il s'arrête, s'appuyant comme ivre, contre une borne du trottoir. Instinctivement il lève les yeux vers la chambrette de sa Zizi, inquiet, les tempes en feu, se demandant pourquoi elle l'a prié de partir. Hélas ! il ne le sent que trop, Zizi doit vivre, et pour vivre elle vend son corps, et lui, pauvre étudiant, malgré tout son amour et toute sa tristesse, n'a pas une bouchée de pain à lui donner. Pourtant, dans son sentiment aveugle, il espère que cela n'est pas. Chaque fois qu'il lui demande si elle l'aime, elle lui répond en le couvant de ses grands yeux tendres : « Tu le sais bien, mon Zi chéri ». Malgré cela,

le soupçon qu'elle se donne à d'autres, et qu'elle lui ment comme une infâme, l'étreint et ne le lâchera plus. Non, il n'a plus la foi, et sous la pluie qui tombe toujours, il reste là, le regard rivé sur les grands rideaux de la chambre de son Aimée, où l'on vient de faire de la lumière. Son cœur se serre, sa gorge se sèche d'angoisse, ses pressentiments ne le trompent pas : sur les rideaux se dessinent les ombres de deux personnes dont l'une n'est que trop connue de Lionel, deux ombres accusatrices qui lui jettent sa honte à la face. Ses yeux voient rouge et s'arrachant inconsciemment à son martyr, Lionel s'est sauvé comme un fou.

Ses nerfs se calmant, il s'est mis à parcourir la ville, pataugeant dans la fange du ruisseau. Toute la nuit il a erré, toujours préoccupé de l'idée de cette femme qui se livrait là à un autre, malgré tout l'amour qu'elle lui avait juré, de cette femme que lui-même maudissait et chérissait à la fois.

Lionel ne rentra qu'au matin, boueux, grelottant d'une fièvre qui le cloua au lit de longues semaines. Pendant que sa vie fut en danger, bien souvent Zizi inquiète, lui écrivit de ces

longs billets sentant le parfum favori de la femme et pleins de langoureuse tendresse. Mais Lionel avait des amis ; ceux-ci, voulant le sauver, ne lui remirent rien.

Lionel guérit. Maudissant à jamais sa passion, il se promet de ne plus retourner au Bouquet. Un soir, pourtant, poussé par là dans une promenade oisive et ressaisi par le passé, il entra la poitrine oppressée. Zizi n'était plus là.



Le temps a passé. Lionel, à la veille de passer son dernier examen se promène dans une des salles de l'hôpital où il est interne. Remplaçant un ami indisposé, il est de garde cette nuit avec une sœur de charité qui, épuisée par les longues heures de veille et de dévouement, sommeille sur son siège. Lionel, lui, songe profondément à toutes ces misères, à toutes ces vies qui viennent s'achever là comme emportées vers un égoût commun, tandis que dans quelques jours sa vie à lui va s'ouvrir seulement. Ce dernier examen, il est sûr de le passer, remarqué depuis longtemps par ses professeurs

pour la surtété de son coup de main, pour son talent chirurgical. Confus, se pressent dans son esprit mille rêves d'avenir, mille projets de bonheur.

Au milieu du silence qui règne, un gémissement, une plainte étouffée s'élève, attirant l'attention de l'étudiant. Lionel s'est approché du chevet d'où est parti le soupir. Une jeune femme est là qui délire, assise sur son séant, une abondante chevelure noire ruisselant autour d'elle. Quelle est donc cette femme? La lumière, quoique faible, nous laisse voir les traits décomposés du jeune homme. Il vient de reconnaître Zizi, l'infame Zizi, qu'il maudit maintenant. Et pourtant, fidèle à son devoir il donne à la malade sa potion, la calmant de son mieux. Zizi sort de sa crise et apercevant Lionel, elle pousse un petit cri de douloureuse joie. Lisant dans les yeux du jeune homme les sentiments qui l'animent au souvenir du passé, le voyant là plein de reproches pour un amour qu'elle lui a porté de toute son âme mais qu'il a cru faux, elle l'appelle. Lionel, bon comme les cœurs de vingt ans, vient s'asseoir près d'elle, et alors la pauvre Zizi, comme si elle

était guérie, comme si sa petite tête maigre avait retrouvé ses forces perdues depuis si longtemps, commence à son ancien amant, l'histoire de sa vie, la confession de ses fautes mais aussi de ses chagrins, n'espérant qu'une chose, son pardon avant de mourir.

Elle est bien triste, la vie de la pauvre petite Zizi; née au milieu du vice, comment eut-elle pu y échapper? Elle y a vécu inconsciente ne sachant pas mieux; maintenant pourtant, au moment de mourir, son âme semble se réveiller subitement, elle semble avoir retrouvé la trace de saines générations lointaines et avec elles la notion de la vertu. Aussi est-ce lentement et les larmes aux yeux qu'elle expose à Lionel sa triste vie de fille perdue. Emu, le jeune homme s'est rapproché de celle qu'il a tant aimée. Elle lui fait comprendre la longueur des jours sans pain, elle lui dépeint ces luttes affreuses, où finalement, cédant à la misère, et n'ayant d'ailleurs jamais entendu louer bien haut la vertu autour d'elle, elle a vendu ses baisers, elle a vendu son corps jadis si beau, souillé maintenant à tout jamais par le contact de tant de ces êtres abjects et in-

fâmes qui assouvissent leurs passions sur des malheureux désarmés par la misère... Et Zizi pleure sur tout cela, racontant la peine qui l'a torturée quand elle n'a plus vu Lionel, lui, le seul peut-être qui ne l'eût pas insultée dans son malheur. Lionel s'est rapproché plus encore et pendant que Zizi raconte l'histoire de son lamentable calvaire, fait de boue et de sanglots, elle tresse ses longs cheveux noirs autour du cou de Lionel qui sent renaître tout son amour passé, dans son cœur engourdi....

Mais soudain Zizi, les joues colorées, est retombée sur l'oreiller laissant échapper son sein palpitant, de sa robe blanche ; en un dernier effort elle attire Lionel dans ses bras, contre sa poitrine. Sa respiration s'arrête, elle suffoque. Lionel a compris : elle va mourir ! En vain il veut la secourir, il est trop tard. La malheureuse, enlaçant son Lionel, lui a murmuré à l'oreille : « à Bientôt » et l'étreignant dans un dernier spasme de passion, elle lui a donné un long baiser, exhalant son dernier souffle sur les lèvres du seul homme qu'elle eût aimé, lui donnant ainsi à lui seul son âme, n'ayant pu lui donner à lui seul son corps.

Baiser sublime, que la mort inflexible a arrêté, arrachant sans rémission Zizi aux bras de Lionel.

*
* *

Oh, combien il regrette maintenant d'avoir maudit cette malheureuse qui n'a eu personne qui pût l'assister dans ses derniers moments, que lui, pour ainsi dire un étranger pour elle, une rencontre du hasard. Comme, malgré toute sa vie de honte, de méconnaissance de tout ce qui est famille ou devoir, elle s'est raccrochée à lui, le seul être qui lui ait témoigné un peu de pitié, montrant ainsi son ardente soif de véritable amour. De quelle triste horreur est la mort pour ces déshéritées de la société qui, ayant donné tout au monde, ne reçoivent en retour qu'insultes et outrages. Pauvres victimes d'une civilisation que l'homme a faite, mais dont il ne sait, hélas ! tenir les rênes sans sacrifier cyniquement quelques-uns des siens, sans jeter quelques désarmés en pâture à la honte et au déshonneur.

Mais toujours reviennent aux oreilles de Lionel ces derniers mots de Zizi : « à bientôt »,

les mêmes que ceux qu'elle a prononcés le soir de la séparation. Croyait-elle donc qu'elle n'allait pas mourir ? Ou bien, voyait-elle en rêve une autre vie où Lionel eût pu lui donner un peu de l'amour et des consolations dont elle avait été si privée jusqu'ici : en ce monde où elle n'existait plus à présent qu'à l'état d'une masse de chair qui retournerait bientôt à la terre en une pourriture infecte : l'écroulement suprême des édifices humains ?...

Et pendant que la nuit avance, Lionel reste là, hagard, tenant dans ses mains, les mains glacées de Zizi, ses yeux fixés dans ceux de la morte qui semble lui sourire en un suprême adieu.

*
* *

Deux jours ont passé. Lionel, quelque peu calmé de la nuit déchirante à laquelle il a été si intimement mêlé, se trouve devant ses examinateurs auxquels il répond avec succès. A côté de lui sur la dalle froide se dessine vaguement sous un linge maculé la forme d'un corps inerte. C'est le sujet sur lequel Lionel devra opérer : dernière épreuve à laquelle est soumis

son grade de docteur en médecine. Sûr de lui, le jeune homme arrache le voile mettant à nu un cadavre de femme. Le scalpel à la main, Lionel s'apprête. Mais Lionel a pâli, une sueur froide inonde ses tempes qui semblent prêtes à éclater. Son regard qui, à l'instant même si clair, semblait lancer un défi à la nature et vouloir lui ravir son secret, s'est voilé. Se ressaisissant, Lionel enfonce le fer dans les chairs bouffies, à l'appel fait par la blessure, un jet de cette eau qui précède la décomposition lui saute au visage. Comme une masse l'étudiant s'est écroulé évanoui sur le parquet.

C'était Zizi, cette morte, et dans ces yeux ternes et glauques, Lionel avait cru reconnaître ce déchirant regard d'adieu, ce dernier regard d'amour et de prière qu'elle lui avait adressé en mourant. Peut-être la petite Zizi avait-elle eu conscience de ce qui l'attendait en disant sur son lit de mort à son amant « A bientôt ! »

CHARLES BOUZON.

Université libre de Bruxelles.

A PROPOS DES FUNÉRAILLES D'ÉTUDIANTS.

Il existe à l'université de Gand un projet de règlement concernant les honneurs funèbres à rendre aux membres du corps professoral, au personnel administratif et aux étudiants. Ce projet, qui n'a jamais été sanctionné, n'en a pas moins été observé toujours, et depuis de longues années il est passé à l'état de coutume.

Nous croyons utile d'indiquer ici les articles visant les funérailles d'étudiants.

Généralement ceux-ci ignorent l'existence de ce règlement; il en est de même des parents qui, par ce fait même, omettent alors parfois d'annoncer immédiatement et officiellement le décès au recteur, de sorte que les honneurs

académiques auxquels il a droit ne sont pas rendus au défunt.

Voici les articles ayant trait à ces honneurs :

ART. 30. En cas de décès d'un étudiant, les cours qu'il suivait seront suspendus le jour des funérailles.

ART. 31. Si la famille en fait exprimer le désir au Recteur par un délégué, un jour au moins avant celui des funérailles, et si celles-ci ont lieu à Gand, des honneurs funèbres seront rendus au défunt par l'université.

ART. 32. Ces honneurs consisteront dans la présence aux funérailles, du Recteur, du secrétaire du conseil académique, du doyen et des professeurs de la Faculté dont l'étudiant faisait partie. Ces représentants de l'Université suivront le corps en voiture jusqu'à l'emplacement des anciennes portes de la ville; ils porteront l'habit noir, la cravate blanche et des gants de peau noirs. Ils n'assisteront qu'aux discours qui auront été préalablement soumis au Recteur et approuvés par lui.

ART. 33. Le Recteur donnera connaissance de la dernière disposition de l'article 32 qui précède, au délégué de la famille du défunt.

A. J.

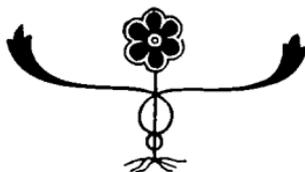


TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace.	Pages. V
Avant-propos	VII

PARTIE ACADÉMIQUE.

Administration et Corps enseignant de l'Université de Gand	XIII
Distinctions honorifiques.	XXI
Programmes des cours et des examens	XXIV
Population	XXVI
Examens.	XXVII
Examens scientifiques.	XXVIII
Concours universitaire	XXVIII
Concours pour les bourses de voyage	XXIX
Nécrologie	XXX
Union des Anciens Étudiants de l'Université de Gand	XXXII
Cercles Universitaires	XXXVI
Les fêtes d'Anvers.	LXVII
Fêtes de Liège	LXX
Société générale des Étudiants libéraux pendant l'anné académique 1896-97	LXXI

	Pages.
<i>Le Devoir de la Jeunesse libérale.</i> — J.	1
<i>Louis I^{er}, Roi des Belges.</i> — FRITZ	23

NOTRE PORTRAIT.

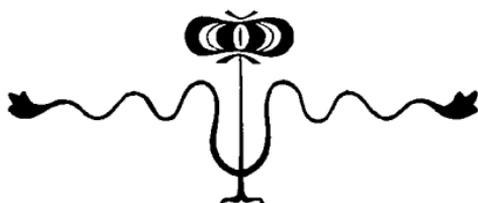
<i>Notre portrait</i>	59
---------------------------------	----

<i>Nos Croquis</i>	77
------------------------------	----

PARTIE LITTÉRAIRE.

<i>L'Étudiant est Mort!</i>	101
<i>Les Barbares.</i> — ALPHONSE MOSSAY	106
<i>Conte pour Ellen.</i> — CARLOS.	108
<i>Gaieté Triste.</i> — ALFRED COUSIN	117
<i>Les Gitanos.</i> — Idem.	118
<i>Fragments.</i> — GEORGES HRINE	119
<i>Impression de Rêve.</i> — Idem.	126
<i>Impression d'Ame.</i> — Idem.	127
<i>Croyance.</i> — Idem.	128
<i>Les Phases.</i> — CH. HERVÉ	129
<i>Les trois Vieillards.</i> — OLYMPE GILBART	133
<i>Voluptés Saintes.</i> — LÉON LARUELLE	137
<i>Au Château des Comtes.</i> — NORA	146
<i>Les Roseaux.</i> — Idem.	147
<i>Se Souvenir, c'est Revivre!</i> — Idem	149
<i>Je suis la blonde Lune.</i> — Idem.	151
<i>Santa Lucia.</i> — Idem	153
<i>Soir.</i> — Idem	154
<i>Superstition.</i> — A. J.	155
<i>Sonnets.</i> — MARC MORIN	158
<i>Contes du Passé.</i> — CH. HERVÉ	160

	Pages.
<i>Tribut au Souvenir.</i> — R. DRAILLY	185
<i>Pelerinage d'Oostacker.</i> — Idem	186
<i>Sonnet.</i> — V. B.	190
<i>Vierge.</i> — JIDDE.	191
<i>Communion Automnale.</i> — JULES FONTAINE.	197
<i>Plainte.</i> — LUDWIG	214
<i>Automne.</i> — Idem	215
<i>Sois Infidèle.</i> — Idem	216
<i>Simple histoire d'un « bleu ».</i> — ACHEBOL	217
<i>Triolets.</i> — GEORGES NILVA	220
« Zizi » — CHARLES BOUZON	223
<i>A propos des funérailles d'étudiants.</i> — A. J.	233



TIRÉ A 400 EXEMPLAIRES :
393 sur Vélin teinté, 7 sur papier de Hollande.



Achevé d'imprimer le 25 mai 1898.

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

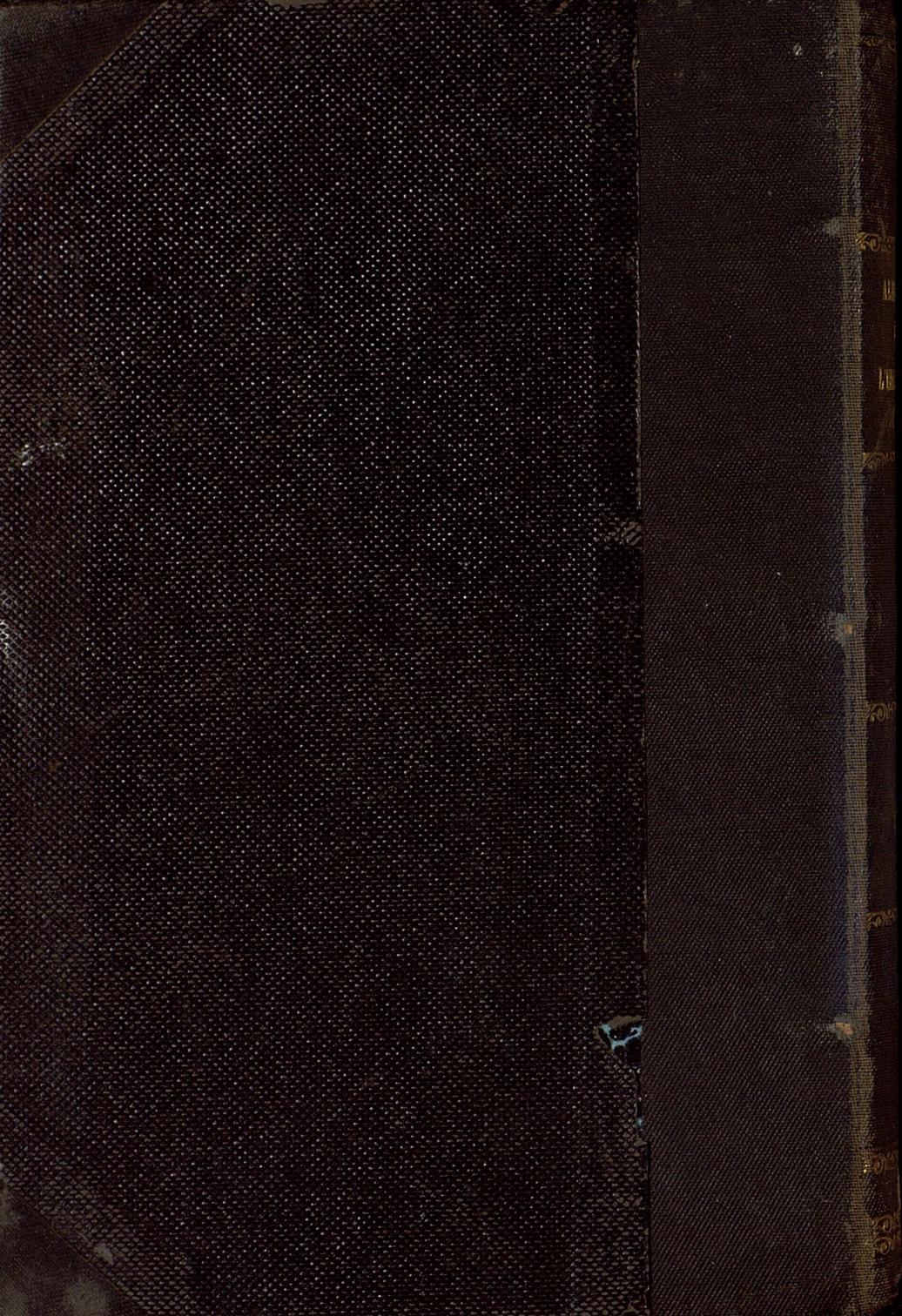
AD. HOSTE SUCCESEUR

GAND.





IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE
AD. HOSTE
rue des Champs, 47
GAND



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.